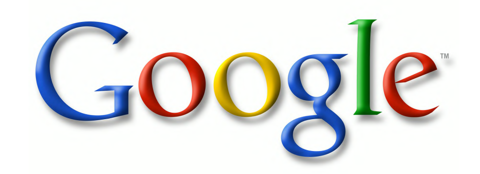
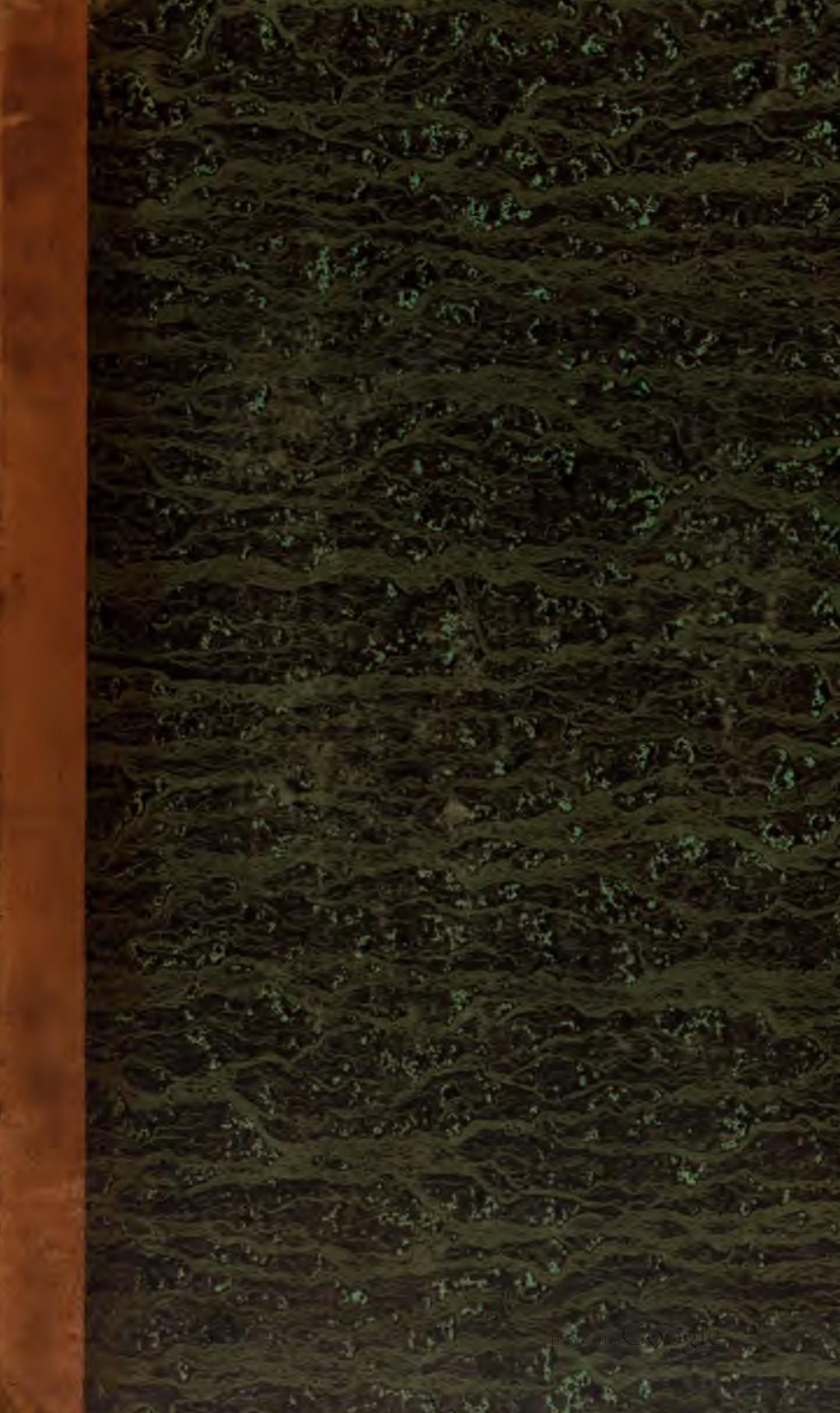
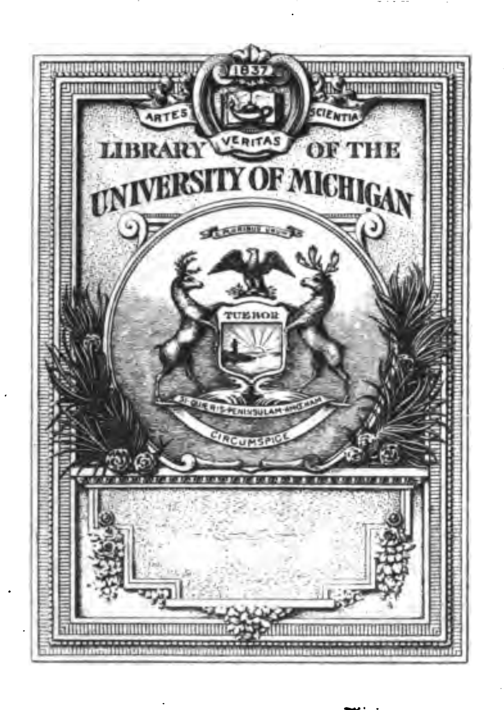





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DE DIJON.

ACADÉMIE
DES SCIENCES,
ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE JEUDI
22 AVRIL 1819.



À DIJON,
CHEZ FRANTIN IMPRIMEUR DU ROI
ET DE L'ACADÉMIE.

M. DCCC. XIX.

ACADÉMIE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE [illegible] 22 AVRIL 1819.



A [illegible].

[illegible]



DISCOURS

PRONONCÉ

*Par Monsieur le Président de l'*ACADÉMIE *DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES, de Dijon, lors de son installation le 1er décembre 1819.*

IMPRIMÉ PAR DÉLIBÉRATION DE L'ACADÉMIE.

DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

M. DCCC. XIX.

DISCOURS

Prononcé par Monsieur le Président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, lors de son installation le 1er décembre 1819.

Messieurs,

Avant d'ouvrir cette séance, ma première pensée comme mon premier désir est de vous exprimer tout ce qu'ont de flatteur et d'agréable pour moi les suffrages dont vous venez de m'honorer.

Ils me sont précieux, Messieurs, et par la pureté de vos sentimens, et par vos efforts sans cesse renaissans pour les progrès des lettres, des sciences et des arts.

Aujourd'hui que je suis dégagé de toutes fonctions administratives, je reviens avec plaisir au milieu de ceux qui cultivent avec succès les objets de mes premières affections, les sciences et les lettres : elles auroient constamment fait le charme de ma vie, sans ces secousses politiques, sans ces orages révolutionnaires qui sortent les hommes de leur sphère naturelle, et souvent les en détournent ou pour leur malheur ou pour celui de leur pays.

Je ne me dissimule point la tâche que je m'impose en acceptant les fonctions de Président, et sur-tout en succédant à l'un de vos Membres non moins estimable par l'étendue de ses connoissances médicales que par la douceur de son caractère, non moins recommandable par la noblesse de ses sentimens que par les services qu'il rend chaque jour à l'indigence et au malheur.

Ayant, depuis plusieurs années, abandonné la carrière des sciences, presqu'étranger à leurs derniers progrès, en arrivant au milieu de vous, j'aborde en quelque sorte un nouveau rivage.

Lorsque vous me décernez, Messieurs, le titre de Président, je dois me déclarer votre disciple; et cette qualification, loin de me peiner, devient pour moi un sujet de satisfaction par le plaisir de penser que je trouverai dans mes anciens Collègues les lumières et les connoissances nécessaires pour réparer une lacune de près de quinze années.

Une révolution s'est opérée dans les sciences comme dans les empires; sans doute nous devons nous en féliciter, lorsque les changemens qui en sont le résultat reposent sur des faits, sur des vérités, reconnues par l'expérience, avouées par tous les savans : mais je doute fort qu'il en soit ainsi de toutes les innovations.

La manie des systêmes et l'esprit de charlatanisme ont, je crois, du moins dans les sciences naturelles, trop multiplié les divisions et les sortes, et, par ce moyen, in-

troduit dans leur étude des divisions inutiles qui compliquent la science, dans leur langage des expressions superflues qui effraient par leur rudesse, découragent par l'augmentation du travail, et qui, d'ailleurs, ne s'accordent ni avec la marche de la nature, ni avec la simplicité de ses moyens.

Plus sensible aux qualités du cœur qu'à celles de l'esprit, je mets d'autant plus de prix à vos suffrages, Messieurs, que dans ma position je ne puis les devoir qu'à votre attachement et à votre extrême bienveillance; c'est vous dire que des liens non moins affectueux que sincères, m'uniront constamment à cette Société. Formés par l'estime et la reconnoissance, ils seront annoblis par notre désir mutuel de parvenir à ces découvertes utiles qui consolent l'humanité, servent les hommes de tous les rangs, de tous les pays, et ne portent dans l'ame de tous que plaisir et satisfaction.

Combien vous devez vous estimer heureux d'avoir su vous renfermer dans la sphère des connoissances positives, et combien sont à plaindre ceux qui se laissent éblouir par les subtilités d'une métaphysique abstraite et ténébreuse, ou égarer par les prestiges de la fausse philosophie.

Ils placent le bonheur de l'homme dans la perfection des institutions sociales; eh! que de fois n'ont-ils pas compromis la félicité des peuples, pour n'avoir pas mis leurs institutions en rapport avec leurs mœurs et leurs passions, leur caractère et leur génie, leurs habitudes et leurs usages.

Cette réflexion, Messieurs, nous est pardonnable, puisque nous pouvons accuser les mouvemens politiques d'avoir rendu presque désert le temple des muses, d'avoir diminué le goût des sciences et ralenti les travaux académiques. Cependant il faut en excepter la capitale, qui, si elle ne fut pas toujours dirigée par le flambleau de la saine philosophie, peut encore s'en consoler par la pensée que jusqu'à ce jour elle a conservé dans l'Europe le premier rang pour l'avancement des sciences, l'illustration des lettres et le perfectionnement des arts; mais espérons que bientôt on sentira le besoin, pour ne pas dire la nécessité, de revenir à des connoissances de fait.

Espérons que le Gouvernement lui-même trouvera quelqu'intérêt à les encourager; peut-être enseveliroit-on dans un profond oubli bien des sophismes et des paradoxes, peut-être l'esprit humain prendroit-il une nouvelle direction, si l'État s'occupoit davantage des talens vraiment utiles à la société, et si dans cette conviction il ouvroit une carrière où d'éminens services obtiendroient des récompenses et des honneurs.

La protection des grands Princes a fait dans tous les temps la gloire des lettres; eh! quelle Académie, Messieurs, doit être plus convaincue de cette vérité que l'Académie de Dijon, elle qui fut toujours protégée par des Princes non moins distingués par leurs exploits militaires que par leurs vertus civiles, non moins illustres par leur

auguste dévouement à la Patrie que par leur amour sincère pour les lettres, les sciences et les arts.

Il ne faut donc point s'étonner, Messieurs, si vous avez constamment repoussé ces doctrines pernicieuses également ennemies des trônes et des mœurs.

Nous avons pour chef et protecteur un descendant du grand Condé ; le drapeau de l'honneur flotte dans cette enceinte, et sa devise fut et sera toujours :

DIEU ET LE ROI.

Qu'il est honorable et flatteur pour moi, Messieurs, de présider une telle Académie : les maximes d'indépendance et d'irreligion sont proscrites de cette enceinte.

Des observations impartiales, une critique éclairée dirigent vos jugemens.

Le piquant de l'épigramme, le mordant de la satyre sont pour vous sans attraits, et ce genre d'écrits n'obtiendra jamais ni votre estime ni vos suffrages.

Ce n'est pas que dans cette enceinte l'indulgence n'ait toujours accueilli et encouragé les premiers essais.

Ce souvenir m'est cher ! En 1785 je commençois à peine mon cinquième lustre, que déjà j'avois obtenu l'honneur de m'asseoir parmi vous ; mais, je dois le dire à votre louange, ici l'indulgence est renfermée dans de sages limites, et la sévérité reprend ses droits, du moment que les auteurs oublient dans leurs écrits ce qu'ils doivent à la religion, aux mœurs et à l'État.

En invoquant la majesté de l'éloquence pour préconiser les vertus du meilleur des Rois, vous vous êtes montrés bons citoyens et sujets fidelles.

En décernant la palme du triomphe au meilleur éloge sur la vie du Prince de Condé, votre auguste Protecteur, vous avez acquitté le devoir sacré de la délicatesse et de la reconnoissance; et la gloire littéraire, qui se plaît à seconder des vues si légitimes, à couronner de si glorieux souvenirs, vous a prouvé, Messieurs, ce que peut le génie lorsqu'il célèbre la vertu la plus pure, la piété la plus solide, la bonté la plus auguste, ou lorsqu'il consacre le sublime de l'héroïsme et l'excellence des vertus religieuses et civiles.

Consignés dans vos fastes littéraires, ces éloges, Messieurs, attesteront la pureté de vos vues; et sans doute mieux appréciés par la postérité, ils vous réservent dans l'avenir des droits plus authentiques à l'estime nationale et à la reconnoissance des hommes de bien.

Vos sujets de prix, Messieurs, peuvent donc être garans de la sagesse de vos écrits; une morale douce et pure embellira toujours vos talens; vous la puiserez dans la bonté de vos cœurs, et si jamais ils pouvoient connoître le sentiment de l'inimitié, vous le dirigeriez contre cette audacieuse folie, qui, dans les pays étrangers, voudroit propager les principes les plus erronés, les doctrines les plus sophistiques, même les

plus dangereuses pour le repos des peuples et la paix des États.

Indépendamment des qualités dont je viens de vous entretenir, il en est encore d'autres qui n'inspirent point le même intérêt, parce qu'elles ne tiennent ni à l'amour des sciences, ni à la sagesse des doctrines ; mais elles n'en sont pas moins dignes des sociétés littéraires, puisqu'elles en font les charmes et le principal ornement.

Je veux parler, Messieurs, de cette décence de ton, de cette aimable bienveillance, d'où découle cette gracieuse aménité, qui répand des fleurs dans le commerce des sciences, prête des charmes à la conversation, et se fait aimer de tous, parce qu'elle est la même pour tous, parce qu'elle respecte toutes les convenances, qu'elle ne froisse aucun préjugé, qu'elle ne choque ni l'amour propre, ni aucune prétention. Je vous parlerois encore de la vraie modestie, si je ne craignois de toujours emprunter votre langage.

Ces qualités, Messieurs, sont l'apanage du véritable homme de lettres, et c'est à elles seules qu'il est redevable de cette conduite sage et mesurée, qui lui concilie l'estime et la bienveillance de tous dans le cercle du monde, comme dans le sein des compagnies littéraires.

Dans le cercle du monde, l'homme d'un vrai mérite ne manifeste ni prétentions, ni désir de supériorité ; il cache ses talens sous le voile d'une vraie modestie, et si l'occasion se présente de montrer son esprit ou ses connoissances, il n'en fait usage que pour l'a-

vantage des autres, ou pour l'agrément de la société.

Qu'un excès d'enjouement dispose à la malice, que son esprit ne puisse se défendre du sel de l'épigramme, il dissimule avec adresse ce qu'elle a de trop piquant, et l'épine reste cachée sous le feuillage de la rose.

Au sein des sociétés savantes, il se montre sous des dehors moins gracieux, mais il y paroît avec plus de réserve, d'éclat et de dignité.

Sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, il ne s'occupe que d'eux, et n'oublie jamais ce qu'il doit à chacun d'égards et de procédés.

Ses jugemens sont toujours impartiaux; sa critique est toujours fondée, mais elle s'exerce sans aigreur; l'homme de mérite sait que les blessures de l'amour propre se guérissent difficilement, et il s'attache à le fléchir par la mesure et la décence de ses expressions, par la justesse et la convenance de ses observations.

La vanité et l'orgueil ne flétrissent point ses lauriers; il trouve sa première récompense dans l'espoir d'être utile, et lorsqu'il obtient la palme du triomphe, il n'en recherche, ni l'éclat, ni les honneurs.

Moins jaloux de sa propre gloire que de celle de ses collègues, il ne se laisse point influencer par les funestes effets de l'envie; oui, Messieurs, sans rien perdre de cette estime que l'homme se doit à lui-même, il

se montre supérieur à toutes les passions ; tous ressentimens lui sont étrangers, et ses vœux les plus constans sont pour la paix et l'union, parce qu'il les considère comme l'ame des sociétés, comme les premières protectrices des lettres et des sciences.

Telles sont les qualités du véritable homme de lettres ; leur réunion forme ce qu'on appelle l'esprit académique, et c'est de lui seul que les sociétés littéraires empruntent leurs charmes et leurs principaux ornemens.

Épurées de tous les défauts qui sont les écueils des sociétés, embellies de tous les avantages qui en font les agrémens, elles deviennent le séjour de la vraie politesse et de la gracieuse aménité ; la sagesse même y fixe son empire, lorsque la science et la saine philosophie ont des droits égaux à leur culte et à leurs hommages.

Que ces lieux consacrés aux Muses sont alors grands et majestueux !

Aucun nuage n'obscurcit l'horizon des sciences ; aucune tache ne ternit la majesté des lettres, elles y jouissent de toute leur pureté, elles y brillent de tout leur éclat.

En terminant cette foible esquisse de mes sentimens et de ma reconnoissance, qu'il me soit permis de vous exprimer mes vœux. Ils sont, je crois, un peu téméraires, mais l'ambition de vous égaler sera mon excuse.

Puissé-je, Messieurs, vous imiter un jour dans vos talens, comme dans vos écrits, et surtout mériter ce titre, dont vous venez

de m'honorer, par mon zèle à soutenir les intérêts de l'Académie, et par mon vif désir de vous séconder dignement dans la carrière des sciences, des lettres et des arts.

ACADÉMIE
DES SCIENCES,
ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE JEUDI 22 AVRIL 1819.

M. Antoine, Docteur en Médecine, président, ouvre la Séance, et dit :

Messieurs,

Au retour de chacune des époques consacrées à la tenue de ses séances publiques, l'Académie de Dijon éprouve une satisfaction nouvelle et bien douce d'avoir à rendre compte de ses travaux annuels devant une assemblée nombreuse et brillante, qui, en l'honorant de sa bienveillance, lui témoigne un intérêt qu'elle a toujours ambitionné, et dont elle doit se glorifier d'être l'objet.

1

Les sciences et les arts, nés du besoin qui se fait constamment sentir chez tous les peuples civilisés, ne seroient que des inventions oiseuses, s'ils n'étoient dirigés vers un but d'utilité générale, et c'est pour l'atteindre que les sociétés savantes mettent tous leurs soins à leur imprimer cette utile direction. L'Académie de Dijon a quelque droit de revendiquer sa part dans les progrès qu'ils ont faits, surtout depuis près d'un demi-siècle, puisqu'elle a été le berceau d'une de ces sciences positives qui n'étoit alors, pour ainsi dire, qu'ébauchée, mais qui aujourd'hui, brillante de l'éclat qu'elle doit à une salutaire réforme, marche à grands pas vers le terme de sa perfection possible. Sans doute les membres actuels de l'Académie ne sauroient se prévaloir des mêmes succès que ceux qu'ont obtenus leurs devanciers; mais ils espèrent, en suivant leurs traces, pouvoir encore se rendre utiles à leurs concitoyens par la culture assidue des sciences, des arts et des lettres, dont ils s'attacheront à inspirer le goût de tout l'effort de leur zèle.

Si l'Académie a paru jusqu'ici s'occuper plus spécialement des sciences et des lettres, elle n'a pas, pour cela, négligé de donner

ses soins aux arts utiles, et principalement à l'agriculture, le premier et le plus important de tous. Elle peut en effet fournir la preuve que, dans plusieurs circonstances, elle a donné des conseils, publié des instructions, soit sur des objets d'économie rurale, soit relativement à des épizooties désastreuses qui détruisoient des troupeaux entiers, et, par cette espèce de calamité, privoient le cultivateur de ces animaux précieux, qui, devenus ses compagnons nécessaires, partageoient avec lui ses travaux agricoles. Et tout récemment encore, n'a-t-elle pas éveillé l'attention de l'autorité administrative sur une pratique dangereuse, suivie par un grand nombre d'agriculteurs, et obtenu d'y substituer l'emploi d'autres moyens non moins sûrs, qui n'entraînent aucun inconvénient, pour opérer la destruction d'une multitude de ces animaux rongeurs, appelés campagnols, dont la longue sécheresse de l'année dernière avoit favorisé l'excessive multiplication, et qui ravageoient le territoire de cette belle plaine qui forme, dans notre département, le bassin de la Saône ? Pénétrée de cette vérité, que l'agriculture est le principal mobile de l'industrie, dont elle développe l'activité, et qu'elle alimente

le commerce qui, à son tour, porte partout l'abondance et vivifie tous les canaux de la prospérité publique, elle voit découler de cette triple source tous les avantages qui peuvent assurer le bien-être et procurer des jouissances à l'homme vivant en société.

C'est en encourageant les hommes laborieux, voués par état à l'art de cultiver la terre; c'est en leur faisant connoître les bonnes méthodes de culture,que les compagnies savantes peuvent le plus dignement seconder les intentions d'un Gouvernement sage et éclairé qui paroît aujourd'hui porter un regard attentif sur cet art bienfaisant, dont il veut sans doute hâter la perfection. L'Académie regardera toujours comme un devoir de faire pour l'agriculture ce que déjà elle a fait pour l'industrie, et ce ne sera peut-être pas sans succès; car, vous le savez, Messieurs, nous en serions encore à attendre la création de cette ingénieuse machine à fabriquer le papier, au moyen de laquelle on peut se passer de presque tous les ouvriers papetiers, sans les encouragemens que notre Société a donnés à l'inventeur, M. Ferdinand Leisteinschneider, de Poncey, commune du canton de Saint-Seine. La même chose peut arriver à l'égard d'autres arts industriels, et

l'Académie, autant que ses facultés pourront le permettre, sera toujours disposée à donner les mêmes encouragemens.

Mais suffit-il, pour assurer la félicité de l'homme social, des nombreux avantages que lui procurent les sciences et les arts, et ces avantages sont-ils capables de modérer ses désirs, de mettre un frein à son ambition? L'expérience n'a que trop prouvé le contraire. Il est donc une autre science plus nécessaire à sa nature, plus propre à réprimer la fougue de ses passions, la science de ce qui est bon, de ce qui est juste, en un mot, la morale, cette garantie puissante de l'ordre et de la tranquillité, dont ne peuvent se passer les nations policées, et qui, lorsqu'elle n'est pas méconnue, supplée toujours efficacement à l'insuffisance des lois. On conçoit parfaitement qu'il ne peut être ici question de la morale des anciens philosophes, qui laisse tant à désirer, et qu'on s'efforceroit en vain de remettre en vigueur; mais bien de cette morale évangélique, fille de la Religion, comme la Religion est la fille du Ciel d'où elle est descendue sur la terre pour le bonheur des hommes, dont elle est la plus douce consolation dans l'adversité.

C'est cette morale pure et toute divine, presque foulée aux pieds de nos jours, que l'Académie s'empressera de favoriser et de répandre par la voie des belles-lettres. Elle ne cessera de l'opposer à ces maximes perverses qui corrompent les sociétés, et qui cent fois pulvérisées, ne se reproduisent pas moins avec la même impudeur. Comment en effet ne pas gémir sur ces déplorables théories de quelques écrivains qui, dans des ouvrages tout récens, estimables cependant sous d'autres rapports, ont glissé, non pas peut-être sans dessein, des assertions hardies, dans lesquelles on peut démêler, à travers le vague des pensées, l'intention bien formelle d'enlever à l'homme ce principe immatériel qui lui est étroitement uni, et qui seul constitue son intelligence ; car ils osent attribuer à la matière la faculté de faire penser la matière, tout en convenant qu'il est dans l'homme des phénomènes inexplicables par les lumières de la raison. Insensés! qui ne veulent pas reconnoître que le suprême Auteur et modérateur de ce vaste univers oppose à la curiosité inquiète de l'esprit humain, des barrières qu'il n'est pas dans son pouvoir de renverser.

L'Académie ayant décidé que le Discours qui a remporté le prix seroit lu en entier à cette séance, le temps ne pourra permettre la lecture des différens morceaux qui étoient destinés à la remplir. En conséquence, le Secrétaire fera un exposé sommaire du compte rendu, et la séance sera terminée par l'annonce des sujets de Prix pour 1820 et 1821.

COMPTE RENDU

Des travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

MESSIEURS,

L'usage que les Académies ont adopté de rendre, tous les ans, un compte public de leurs travaux, est un motif qui entretient leur activité, et qui stimule leur ardeur pour atteindre le but d'utilité vers lequel elles dirigent leurs efforts.

L'Académie de Dijon a cette année la satisfaction d'en fournir la preuve, en détaillant les occupations auxquelles elle s'est livrée ; ces occupations ont reçu un accroissement par des circonstances qu'il est important de signaler.

Rempli de zèle pour tout ce qui peut améliorer le sort d'un département, dont la richesse est loin de justifier le nom brillant qu'il a reçu en 1790, le Conseil général désiroit, depuis quelques années, voir les bon-

nes méthodes de culture se répandre dans cette partie de l'ancienne Bourgogne, à l'administration de laquelle il coopère : il a jugé que le moyen le plus sûr d'atteindre ce but étoit d'en confier le soin à l'Académie, et il en a consigné le vœu, d'une manière formelle, dans le procès-verbal de sa dernière session.

Empressée de répondre à la confiance et aux vues patriotiques du Conseil général, l'Académie s'est occupée de former dans son sein (*6 janvier 1819*) une Commission permanente d'agriculture, composée de MM. Grasset, Dézé, Bonnet-Coqueau, Masson et Vallot. Cette Commission s'éclairant des lumières des diverses Sociétés d'agriculture, et des autres correspondances que pourra encore ouvrir l'Académie, répétera les essais et les expériences, y joindra les siens propres, fera sur les procédés d'une utilité constatée, ses rapports à l'Académie, qui rédigera des instructions claires, précises, débarrassées des détails scientifiques, et à la portée des plus simples cultivateurs auxquels elles seront spécialement destinées; bien convaincue que, quoique nécessaires pour éclairer la pratique, les dissertations théoriques éloignent l'attention des agriculteurs qui ne

s'attachent qu'aux faits, et qui ne demandent que des expériences dont les résultats soient certains.

L'Académie, qui a déjà reçu de sa Commission plusieurs rapports de cette nature, les a transmis à l'autorité administrative supérieure, et celle-ci s'est hâtée de leur donner de la publicité.

La Commission continue ses travaux, dans lesquels elle suivra, autant que possible, l'ordre des saisons, des cultures et des récoltes, afin que les instructions soient rapprochées des époques où elles devront être mises en pratique.

Nous commencerons par ces détails l'examen du travail auquel l'Académie s'est livrée depuis sa dernière séance publique.

AGRICULTURE.

On se rappelle l'annonce faite, l'année dernière (*Séance publique*, 1818, *p.* 31), d'une expérience sur l'incision annulaire de la vigne (1). Elle a été tentée sur une variété de muscat, tellement sujette à la coulure,

(1) Cette méthode, pour empêcher la coulure de la vigne, fut indiquée, il y a vingt ans, dans la *Décade philosophique, an VII, 3.e trimestre, pag.* 503.

que chaque année on avoit le déplaisir d'être privé de fruits. Il étoit difficile de rencontrer un échantillon plus convenable pour s'assurer des avantages du nouveau procédé. Au mois de juin dernier, cette treille en espalier au levant, au Jardin botanique, étoit chargée de fleurs, comme elle l'est tous les ans. A cette époque, M. VALLOT, Docteur-Médecin, fit pratiquer l'incision annulaire sur plusieurs sarmens ; et afin d'avoir des points de comparaison, il fit laisser les autres intacts : les incisions n'ont été pratiquées que sur les pousses de l'année, et dans la partie du rejet qui se trouve immédiatemeut au-dessous de la grappe. Le résultat de l'opération a été de provoquer la fécondation des ovaires dans les grappes situées sur les sarmens incisés, et de leur faire rapporter du fruit, tandis que les sarmens intacts ont coulé comme les années précédentes, et n'ont rapporté que des grappes dégarnies. L'efficacité du procédé ne peut point être révoquée en doute pour le cas présent : d'ailleurs ce procédé est analogue à celui des vignerons de Frontignan, qui tordent la queue de leurs raisins (*Collect. acad. t.* IV. *p.* 213) pour en accélérer la maturation, et à l'usage de nos jardiniers qui, pour avoir

des primeurs, pratiquent sur les arbres fruitiers en fleurs, des ligatures au moyen de fil de fer. Ce fait est conforme aux phénomènes de la physiologie végétale, et M. Vallot ignore pour quelle raison M. Deschartres (Voy. *Ephémérides de la Société d'Agriculture du départem. de l'Indre pour* 1817, XI.e *cahier, p.* 101) n'a pas réussi. Ce propriétaire annonce que sur la moitié des ceps opérés par lui, le raisin a coulé entièrement. L'expérience faite à Dijon a eu le succès le plus complet. Le rapport en a été fait à l'Académie (*Séance du 19 août 1818*); il est imprimé en entier dans les Annales de l'Agriculture française, 2.e série, tom. 3, pag. 353-358.

L'incision annulaire n'épuise-t-elle pas le cep? Cette méthode, employée anciennement sur les arbres fruitiers, a été abandonnée, à raison de la mort des branches opérées. La taille de la vigne s'oppose à cet inconvénient; mais n'y en a-t-il pas d'autres? C'est à l'expérience à prononcer. La beauté de la saison pendant laquelle la vigne étoit en fleur l'année dernière, est sans doute le motif pour lequel on n'a point employé dans les vignes la méthode de l'incision annulaire; et d'après des renseignemens

qui nous sont parvenus, les propriétaires de vignes pensent qu'à raison de la taille courte employée dans la Côte, cette pratique ne peut point être usitée dans notre vignoble. Des observations faites par M. Benon ne sont point favorables à l'introduction de l'incision annulaire dans le Mâconnois. (*Compte rendu de la Société des Sciences, Arts et Belles-lettres de Mâcon. 17 décembre 1818. pag. 9*).

Comme tous les êtres organisés, la vigne a une durée limitée; mais la culture est parvenue à la prolonger par le provignement, c'est-à-dire, le couchement des ceps.

La Société des Sciences, Arts et Belles-lettres de Mâcon, a envoyé à l'Académie, pour en avoir son avis, un mémoire sur une méthode pour renouveler la vigne. (*Séance du 2 décembre 1818*).

L'auteur de ce mémoire, M. Rubat, propriétaire à Vinzelles, arrondissement de Mâcon, a recouché, en avril 1813, six *coupées* de vignes usées par l'âge. Elles prirent, par cette opération, l'aspect d'une plante de quatre ans, qui est à sa première taille : elles en offrirent la progression, soit pour la beauté du bois, soit pour les produits; et à leur cinquième feuille, les vignerons les plus exer-

cés leur donnèrent huit ans. Par cette méthode, le propriétaire a bénéficié des trois ans de repos nécessaires au sol, après l'arrachement; des trois ans d'enfance de la vigne, d'une année pour les chances de la reprise, et enfin du prix de façon de la jeune vigne pendant trois ans.

M. Rubat détaille le procédé qu'il a suivi; il dit que pour les terrains glaiseux ou argileux, il faut l'employer au mois d'avril, mais qu'on doit en faire usage dès le mois de décembre ou pendant l'hiver, pour les terrains siliceux ou sablonneux.

Il distingue deux espèces de vigne, dont il développe les caractères : le *plant ordinaire* ou *gamet*, dont les feuilles à cinq lobes sont foiblement colorées; et le *plant vivace* ou *plant fin*, à feuilles tribolées d'un vert foncé, et qui se distingue par l'excellence de ses produits. L'auteur indique ensuite la nature du terrain et l'exposition qui conviennent à chaque espèce ; il rappelle l'influence de ces deux conditions sur le produit et la qualité, et rassure contre la crainte manifestée par les vignerons, qui disent en proverbe : *Le gamet tuera le plant fin.*

M. Rubat passe en revue les diverses manières de provigner usitées dans le Mâcon-

nois; il les regarde comme insuffisantes; mais il convient que le procédé usité dans *la Côte*, et qui peut seul convenir dans les terrains sablonneux, ne pourroit pas être remplacé par le sien.

La méthode de M. RUBAT n'est point nouvelle; elle est indiquée dans plusieurs traités sur la culture de la vigne : mais ce propriétaire a le mérite de l'avoir employée en grand avec intelligence et avec beaucoup d'avantage : on peut former des souhaits pour que son exemple soit suivi dans tous les pays où le terrain et la manière de cultiver la vigne permettent de recourir à ce procédé.

M. DE SOUHEY, Associé non résident, a adressé à l'Académie (9 *décembre 1818*) un mémoire intitulé : *Essai sur les moyens de prévenir les maladies épizootiques*.

Après des considérations générales sur les épizooties, leur contagion, leurs ravages, l'auteur fait sentir aux propriétaires, l'avantage de prévenir les épizooties. On y parviendroit, dit-il, en tenant les étables propres, et en déposant les fumiers dans un local approprié. En effet, dans nos campagnes, les étables sont basses et nullement aérées : les animaux qui y sont entassés, y

éprouvent une température élevée qui les rend très sensibles à l'impression de l'air extérieur, lorsqu'ils sortent : les émanations qui s'échappent de leur corps, altèrent les fourrages, qu'une distribution mal entendue fait ordinairement placer sur les étables, dans des fenils qui n'en sont séparés que par des claies.

A ces causes éloignées des épizooties, M. de Souhey ajoute encore, la fatigue d'un travail excessif auquel on astreint quelquefois les animaux ; l'usage où l'on est de les faire paître dans des lieux où ils trouvent des plantes humides ou couvertes de rosée; et enfin le parcours(1) qu'il regarde comme nuisible et perfide. L'auteur admet deux sortes d'épizooties; l'une *spontanée*, l'autre par contagion; c'est contre cette dernière seulement que les mesures de police sont dirigées. La première est celle contre laquelle M. de Souhey désire que l'on emploie les moyens préservatifs qu'il indique d'après sa propre expérience. Il suppose que l'on a suivi d'abord

---

(1) Voy. les *Réflexions* de M. GASQUET, *sur les droits de parcours, de vaine pâture et d'usage dans les bois*. Annal. de l'Agriculture franç. 2.e série, tom. V, pag. 251—259.

les conseils dont nous avons parlé plus haut, et il ajoute que la chaux vive répandue dans les étables et arrosée d'eau, puis fondue sur la litière des animaux, à mesure que l'on en forme les tas de fumier, présente le double avantage de prévenir le développement des épizooties spontanées, et de fournir un précieux engrais.

M. de Souhey s'est assuré que la chaux vive mélangée intimement avec les fumiers, produit l'engrais le plus actif qui soit connu, puisqu'il répare l'épuisement des terres, et qu'il peut être employé en moindre quantité; M. de Souhey s'est assuré par lui-même qu'une partie de ce nouvel engrais fertilise plus que cinq de fumier ordinaire. Cet engrais a en outre le précieux avantage de détruire les mauvaises herbes, ce qui évite les journées de sarclage et les frais de criblage; il détruit aussi les insectes, les limaces qui causent un si grand dommage dans nos cultures. L'auteur, dans son Mémoire, rappelle aux agriculteurs que la source de leurs richesses consiste à former beaucoup d'élèves pour multiplier les bestiaux; à établir des prairies artificielles, qui sont un trésor inépuisable, sur-tout si, lorsqu'on en donne le produit au bétail, on a l'attention

d'y ajouter du sel. M. de Souhey termine son travail en indiquant la manière de confectionner le nouvel engrais. Lorsque dans la fosse à fumier, le tas est élevé d'un demi-mètre, on recouvre la surface avec trois ou quatre centimètres de chaux vive concassée : ainsi de suite alternativement (1). Ce procédé, indiqué dans le *Traité des Engrais..... par* F. G. Maurice, *Genève, 1806. in-8.°, pag.* 141.162, doit être d'autant moins négligé, que la confection des engrais est un des moyens le plus avantageux dans l'agriculture; aussi de tout temps on s'en est occupé, et aujourd'hui on prépare, dans les environs de Lyon, un nouveau compost qui, sans être le même que celui employé par M. de Souhey, est confectionné d'après des principes analogues. (*Annal. de l'Agricult. franç.*^{e}, 2.e *série, t.* v, *p.* 274). On voit, d'après cet extrait, que M. de Souhey, en indiquant des moyens pour prévenir les épizooties, ne s'est point écarté des grandes règles d'agriculture.

La température douce de l'automne, la sécheresse et le peu de rigueur de l'hiver,

(1) L'eau chargée de chaux magnésienne fournit un sédiment qui, mêlé avec du fumier, forme un excellent compost. *Ann. de l'Agr. franç.*, 2.e sér., tom. v, p. 230.

avoient singulièrement favorisé la multiplication des rats (campagnols) dans le pays bas. Pour s'opposer à leurs ravages, les gens de la campagne ont eu recours à l'arsenic ; ce moyen pouvoit donner lieu à de grands abus et à des accidens terribles. L'Académie, frappée du danger d'une méthode aussi dangereuse, chargea sa Commission d'agriculture de lui présenter un travail sur ce sujet important.

En conséquence M. Masson, rapporteur, a lu (*27 janvier 1819*) le Mémoire dans lequel la Commission insiste sur le danger de se servir de l'arsenic ; cette substance ne détruit que peu de rats, et empoisonne le gibier de toute espèce, ainsi qu'on en a eu la preuve cette année : d'un autre côté, l'arsenic fait périr les végétaux qu'il touche, et sous ce point de vue, il est plus nuisible que les rats contre lesquels on l'emploie. Ainsi, à raison du danger et de l'inutilité de cette substance délétère, la Commission a proposé à l'Académie de s'adresser à l'Autorité pour la prier de défendre que l'on recoure à ce moyen. Elle a indiqué plusieurs procédés plus efficaces, moins dangereux, et aussi économiques, pour obtenir l'effet que l'on désire ; ce sont les pâtes avec la noix vomi-

que (1), l'ellébore blanc, la poudre de staphysaigre, la lauréole, etc. etc. Elle a fait sentir que tous les moyens, quels qu'ils soient, ne seront couronnés du succès qu'autant que leur emploi sera simultané dans toute l'étendue du canton qu'on veut délivrer ; et que tous les pièges, tous les appâts empoisonnés partiels ne produiront nul effet. D'après l'avis de sa Commission, l'Académie a adressé à M. le Préfet une copie du rapport. Ce magistrat en a senti l'importance, il s'est empressé de prescrire des mesures administratives, et de donner de la publicité au travail de l'Académie : il a fait insérer un extrait du rapport dans le Mémorial administratif (*1819*, n°. *6*, *pag. 46 et suiv.*; n.° 11, *pp. 93—95*), et a invité les Maires à ne point perdre de vue un objet aussi important.

Les plantes céréales sont sujettes à diverses maladies : les plus terribles sont la carie, et le charbon (2). Le travail de M. Tillet,

(1) La noix vomique est aujourd'hui conseillée pour l'empoisonnement des loups. *Ann. de l'Agr. franç.*, 2.e *série*, *tom.* IV, *pag.* 331.

(2) A l'époque des semailles du seigle et du froment, la Commission d'Agriculture n'existoit pas ; c'est pour cela que l'Académie n'a publié le procédé du vitriolage qu'à l'époque des semailles de l'orge et de l'avoine, qui, comme on le sait, sont très sujets au charbon.

(*Haller, Bibl. bot. t.* 2. *p.* 445. §. MDCXXXI) couronné dans le milieu du siècle dernier par l'Académie des sciences de Bordeaux, renferme des vues extrêmement curieuses et des expériences très exactes sur la contagion de ces maladies; il indique, pour les prévenir, plusieurs préparations salines dont les agriculteurs n'avoient conservé que *le chaulage*. L'insuffisance de ce moyen a engagé depuis plusieurs agronomes à substituer à la chaux un sel plus efficace. On essaya le vitriol bleu (*sulfate de cuivre*), qui fut annoncé, il y a environ une quarantaine d'années, par M. Tessier, et sur lequel M. Prevost vient de publier un Mémoire intéressant.

Un de nos collégues, M. Bonnet-Coqueau, s'est assuré de l'efficacité de ce moyen; il en fait usage depuis plus de vingt ans; il en a obtenu le succès le plus complet : il fit même acheter au marché du blé le plus noir et le plus moucheté, il le *vitriola* pour le semer, et il en obtint du blé très sain et très beau.

Persuadé que les meilleurs procédés en agriculture ne se propagent chez les gens de la campagne qu'à l'aide du mystère, il promit à plusieurs laboureurs, étonnés de la beauté de ses champs, de leur apprendre son secret, à condition qu'ils ne le diroient à per-

sonne; il savoit bien que cette condition seroit un motif qui porteroit les paysans à divulguer le secret. Les laboureurs auxquels M. Bonnet confia son procédé, s'en servirent avec avantage; mais ils l'abandonnèrent ensuite, parce qu'ils espérèrent qu'ils n'en auroient plus besoin, et qu'on pouvoit s'en passer. Ils se fondoient sur ce que pendant une ou deux années, la carie et le charbon (champignons parasites intestinaux) ne s'étoient point développés dans les champs de leurs voisins qui n'avoient point usé du préservatif, et ils regardèrent alors comme inutile la préparation qu'ils donnoient à la semence; mais ils ne tardèrent pas à se repentir de leur insouciance. La carie et le charbon ravagèrent de nouveau leurs moissons, sans que ce fléau les décidât à recourir au préservatif. Tel étoit l'état des choses, lorsque ces années dernières on annonça dans notre département une poudre végétative qui prévenoit la carie.

M. Masson, notre collégue, fut chargé d'analyser cette poudre; il reconnut qu'elle n'étoit composée que de sulfate de cuivre en petite quantité, associé à quelques autres substances salines masquées par d'autres matières inertes. La Commission d'agriculture

à laquelle il communiqua son travail, en fit un rapport (*10 mars 1819*) à l'Académie. Cette Société s'empressa d'adresser le rapport à l'Autorité, en la priant d'éclairer les agriculteurs; et de leur indiquer le moyen de remplacer très économiquement et bien plus avantageusement une poudre qui leur coûtoit fort cher, et qui ne pouvoit pas produire un grand effet, à raison de la petite quantité de sulfate de cuivre contenue dans chaque dose.

L'Autorité, toujours empressée de saisir ce qui a rapport à l'avantage de ses administrés, a fait imprimer le travail de l'Académie dans le Mémorial administ. (*1819*, n.° 10, *p.* 85 *et suiv.*)

M. Thouin, Académicien non résident, pour répondre aux intentions de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, a envoyé, pour la pépinière du Département, des glands du chêne, appelé en Espagne, *Ballota*. Ces glands, confiés à notre collégue M. Grasset, sont actuellement disposés pour en favoriser la germination.

Botanique.

La famille des champignons fournit une multitude d'espèces, que les travaux des Botanistes modernes ont contribué à faire

connoître : le tort que ces champignons causent aux objets sur lesquels ils croissent, en rend la détermination très importante ; c'est ce qui a engagé M. VALLOT à donner (27 *janvier 1819*) l'histoire de plusieurs de ces végétaux, qui ne sont point portés sur la Flore de Bourgogne.

N.° 1.er *Agaricum album terrestre, medullam panis referens*. MICHELI *nov. gen.*, *p.* 121, *tab.* 63, *f.* 2.

N. B. C'est à tort que BULLIARD (*Hist. des Champignons de la France*, *p.* 86), rapporte cette citation à sa seconde espèce de Réticulaire (*Réticulaire des jardins*), qui est évidemment d'un genre différent.

Polyporus crustaceus, effusus, farinosus albus. HALLER, *Hist. helvet.*, n.° 2272.

En effet, dans le mois de janvier, j'ai vu ce Bolet répandre ses graines qui sont sous la forme d'une poussière impalpable d'une grande blancheur.

Boletus medulla panis. JACQ. *Misc. austr.*, *tom.* 1, *p.* 141, *tab.* 11.

Boletus medulla panis. B. Crustaceus albus effusus difformis. GMEL *S. N. édit.* XIII; *tom.* 2, *p.* 1438, n.° 76.

B. Albus, durus, effusus, planus crustaceus, superne perforatus, *tubulis obliquis rectisque*. *Encycl. méth. Botan. sup.*, *tom.* 1, *p.* 666, *n.*° 10.

Le caractère *superne perforatus*, n'est pas exact, comme on le verra plus bas.

Bolet mie de pain. DEC. *Fl. fr. sup.*, *tom.* 1, *p.* 39, n.° 299.c

Ce bolet de couleur blanche, ne présente qu'une

couche, qui recouvre le bois et se répand sur les corps environnans, sans adopter de forme déterminée. Il suit leur contour qu'il incruste; il se répand sur la mousse, sur le fer, sur le mastic, sur des brins de bois, etc. etc., auxquels il adhère par sa surface stérile. La surface fructifère offre des tubes dont l'ouverture est très petite: le bord de ce Bolet paroit former un léger bourrelet, comme s'il eût été une substance fluide, telle que de la crême épaisse qui auroit coulé sur le bois; c'est dans ce bourrelet que réside la force de végétation, et avec une loupe on y remarque l'orifice des tubes qui doivent s'y développer. Il peut acquérir une grande épaisseur, s'il croît dans un angle, comme je l'ai observé dans la serre du jardin de Botanique où cette espèce de Bolet en détruit les poteaux, quoiqu'ils soient peints.

Ce Bolet s'étend sur la surface, tournée vers le sol des traverses supérieures, et il offre dans une épaisseur assez grande, des tubes distincts; la portion, qui se répand le long des poteaux perpendiculaires, offre des plaques peu épaisses, de figure irrégulière, et ne présente que des stries, par l'alongement des tubes.

D'après cette disposition, on voit que l'expression *superne perforatus* donneroit une fausse idée, puisque la surface où sont les pores, n'est jamais tournée du côté du ciel; aussi cette expression ne doit-elle se rapporter qu'à la surface opposée à celle qui adhère fortement et dans toute son étendue, aux corps sur lesquels se trouve ce bolet. Dans l'analyse des espèces (Dec. Fl. fr., tom. 1, p. 99, n.° 6), elle sera désignée par : Plante crustacée étendue en plaques..... B. mie de pain(299.c)

N.° 2. Hydnum Hæmisphæricum. Nob. H. acaule lenticulare, supra tomentosum squalidum, infra albo flavum, margine aucto.

Cette espèce dure et coriace se trouve sur le bois de hêtre qui commence à se décomposer ; elle adhère par le côté du chapeau, qui est tomenteux en dessus, d'un blanc grisâtre ; la surface inférieure offre des pointes qui n'occupent que le disque, tandis que la circonférence forme un limbe dépourvu de pointes.

Je n'en ai vu que du diamètre de 3—4 lignes et au-dessous.

Dans l'analyse des espèces de la 2.e édition de la Flore française, par MM. De Lamarck et Decandolle, elle sera placée (tom. 1, p. 98 , n.° 9), sous le titre : Pedicule nul, plante coriace..... 9*.

9* { Oblongue, violette ou vineuse en dessous, *Hydne trompeur* (296.)
Circulaire, jaunâtre en dessous, *Hydne hémisphérique*, Nob.

On la trouve toute l'année dans les chantiers de bois de sciage.

N.° 3. Le Bisse peau, *Bissus aluta*, Dec. Fl. fr. tom. 5, p. 10, n.° 164.[a]

Cette espèce est appelée *Cuir des arbres, Peau de gant, Amadou blanc.* Dict. sc. nat., tom. XII, p. 150.

Il en existe des échantillons d'une grande étendue de diverses figures et de différentes épaisseurs, sous les estrades de la salle des hommes à l'hôpital général de notre ville ; ils se modèlent suivant l'espace dans lequel ils peuvent se développer.

Au mois d'août 1817, on releva une partie des planches qui étoient posées depuis 49 ans, pour réparer les traverses qui les soutiennent ; je vis alors cette espèce de Bisse garnir la surface inférieure des planches qu'elle recouvre, et former des plaques très larges : la

présence de ce Bisse accélère la décomposition des bois, de même que la présence de tous les autres champignons qui croissent à leur surface.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété du Bisse gigantesque, Dec. n.° 164.

N.° 4. Agaric des gerçures, *Agaricus rimicola*, Nob.

Petit Agaric dont le pédicule plein? plus large à sa base, offre des radicules blanches. Son chapiteau convexe est roussâtre dans le disque et plus clair sur les bords.

Il se trouve toute l'année, après les pluies, dans les fentes de l'écorce des arbres dont le tronc est couvert de mousse. On l'y observe sous toutes ses dimensions; son pédicule se courbe pour reprendre la verticale.

Sur les tilleuls de nos promenades, sur les ormes au parc, etc. il se pourroit que le pédicule fût fistuleux, quoiqu'il m'ait paru plein; alors cet agaric seroit l'A. des écorces. *Dec. Fl. fr., tom. 2, p. 165*, n.° *440*.

Quoi qu'il en soit, l'Agaric que je décris a été indiqué par Micheli. (*Nov. gen., p. 146, n.° 34, tab. 74, f. 7,*) sous le nom de

Fungus minimus, albus, pileolo Hæmisphærico, in arborum caudicibus, toto anno post pluvias oritur.

Funghino bianco, dilegine, di capo mezzo tondo, che si trova dopo le piogge ne pedali degli alberi.

La petitesse de ce champignon, son apparition, toute l'année, après la pluie, me persuadent qu'il est le même que celui que j'ai appelé A. des gerçures Agaricus, rimicola, Nob., et qui sera l'A. des écorces, Dec., si l'on reconnoît que le pédicule est fistuleux.

N.° 5. MATIÈRE VERTE.

Cette substance est encore peu connue, quoique les physiciens s'en soient beaucoup occupés, et qu'elle ait

été observée pour la première fois par *Thomas* HENSHAW, qui la signale parfaitement (*Philos. Transact.*, n.° *3*, *art. 1*, *an. 1665*); il l'avoit remarquée en répétant des expériences sur la rosée. (Voy. *Collect. académ.*, *tom.* 2, *pag. 7.*)

On avoit totalement perdu de vue cette production jusqu'à PRIESTLEY; puisque le savant DECANDOLLE (*Flore française*, 3.e *édition*, *tom.* 2, *pag.* 65), dit que ce créateur de la chimie pneumatique, *est le premier* qui l'ait découverte.

Depuis ce physicien, elle est devenue le sujet d'observations nombreuses, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer en consultant le journal de physique (*tom. XVII*, *part. I*, *1781*, *mars*, *p. 209*, Mémoire sur la *matière verte*, ou plutôt sur l'espèce de conferve qui croît dans les vaisseaux pleins d'eau exposés à l'air, etc.; par M. *Jean* SENEBIER, bibliothécaire de la République de Genève, etc. etc., *tom. XXV*, *part. II*, *1784*, *juillet*, *pag. 1*. Remarques sur l'origine et la nature de la *matière verte* de M. PRIESTLEY, par *Jean* INGEN-HOUSZ). Ce dernier auteur a confondu des animalcules infusoires avec la matière verte.

SCHRANCK (*Flora Bavarica*, 2, *p. 556*, n.° *1595*), appelle la matière verte, *Lepra infusionum*.

GMELIN (*Caroli a* LINNÉ *systema naturae*, *tom.* 2, *p. 1394*, n.° *65*), la désigne sous le nom de *Conferva infusionum*.

VAUCHER (*Histoire naturelle des Conferves*, *pag. 241*), la regarde comme une *Ulve*.

DECANDOLLE (*Flor. franç.*, *tom.* 2, *p. 65*, n.° *160*), la désigne sous le nom de Vauchérie infusoire, *Vaucheria infusionum*.

Dans le nouveau Dict. d'Hist. nat. (*édit. 2 , tom. XIX , p. 449*), la matière verte est regardée comme appartenant au genre de l'*Oscillaire*, où on la décrit (*N. D. H. N., éd. 2, tom. XXIV, p. 199—200*).

M. Palissot Beauvois lui a donné le nom de *Coccodée verte* (*Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 7, pag. 242*) ; car il ne se développe pas dans l'eau conservée dans les vases, deux sortes de matière verte, comme sembleroit l'indiquer le (*Dict. Sc. nat., tom. 9, pag. 497*). L'âge de cette singulière production est cause de la différence que l'on a observée. La matière verte ne seroit-elle pas l'origine du *Byssus flos aquae* ?

On doit rapporter à la *matière verte* le produit de l'infusion du *Lichen prunastri* que décrit Girod-Chantrans (*Recherches chimiques et microscopiques sur les Conferves, bysses, p. 44,* n.° *13 , p. 184, addition au* n.° *13 de mes Mémoires, tab.* VII*, f. 13*).

Mais il faut bien distinguer la plante, des animalcules dont parle l'auteur. Ces animalcules sont le *Monas lens*. Mull. (*Animalc. infusoria, p. 4,* n.° *5, tab. 1, f. 9—11*).

M. Girod-Chantrans a confondu, dans ses observations, les Conferves, les Bysses, avec les Animalcules infusoires, parfaitement décrits par Muller, ainsi qu'on peut s'en assurer par les rapprochemens suivans : p. 227, tab. XXXIII, fig. 77, en parlant d'une Conferve inédite (qui est une espèce de *Conjugata*), il regarde les corpuscules K′ K″ K‴ comme en faisant partie; mais ces corps sont le *Vibrio lunula* (Muller, an. inf., p. 55, n.° 63, tab. VII, f. 8—15).

Les espèces de cornets qu'il décrit, p. 36, et dont il donne la figure, tab. V, fig. 9‴′, sont les sporanges

d'une espèce de Tremelle, analogue à la *Tremella natans*, dont Hedwig (*Theor. gener.*, *p. 218*, *tab. 36*, *fig. 9-10*), a représenté les sporanges.

Les corpuscules dont il parle, p. 63, et qu'il représente, tab. IX, fig. 19″, sont le *Gonium pectorale* (*Mull.* p. 110, n.° 114, tab. 16, f. 9—11).

A la pag. 166, il décrit la rouille du Pourpier potager qu'il a fait gravér, tab. XXIII, f. 59. Decandolle l'a décrite depuis sous le nom de *Uredo portulacae*. Fl. fr., tom. 5, p. 88, n.° 637.

M. Girod rendroit un vrai service à la science, s'il rapportoit aux dénominations systématiques, adoptées par les cryptogamistes modernes, les plantes qu'il a décrites, p. 20, n.° 4; p. 26, n.° 6; p. 45, n.° 14; p. 46, n.° 15; p. 66, n.° 20; p. 74, n.° 21; p. 94, n.° 29; p. 111, n.° 35; p. 121, n.° 38; p. 126, n.° 40; p. 132, n.° 44; p. 140, n.° 46; p. 146, n.° 49; p. 149, n.° 51; p. 203, n.° 71; p. 206, n.° 72.

M. Vallot, D. M., a également présenté à l'Académie (*24 mars 1819*) un travail qu'il a rédigé, pour son usage particulier, sur les Cryptogames parasites. Cette famille intéressante de végétaux est devenue plus nombreuse, depuis que plusieurs Botanistes en ont fait l'objet unique de leurs méditations; les espèces se sont multipliées, et leur détermination, par le secours des systêmes, devient souvent très difficile, à raison de la petitesse de ces plantes et de la ténuité des

organes sur lesquels sont établis les caractères qui les distinguent. Pour abréger les recherches et éviter le découragement qui naît souvent de la perte de temps, l'auteur a rangé méthodiquement, sous le nom de chaque plante phanérogame, toutes les cryptogames parasites qui croissent sur chacune d'elles. Il les désigne par une phrase caractéristique, en indique la synonymie et les particularités : de sorte qu'au lieu de chercher, parmi une centaine d'espèces, celle dont on désire trouver le nom, on se trouve limité à quatre ou cinq. Cette distribution donne le moyen de reconnoître très promptement et très sûrement la petite plante que l'on examine ; elle a ensuite le très grand avantage de lier l'étude des végétaux avec celle des cryptogames parasites qui croissent sur eux ; de faire connoître tous ceux décrits jusqu'à ce jour, et de donner une véritable histoire naturelle de chaque plante, si l'on y joint ce qui a rapport aux insectes qui se nourrissent de chaque végétal. La botanique offre alors un intérêt plus vif, un attrait plus séduisant, et ne mérite plus le reproche de ne consister que dans un assemblage de noms plus ou moins difficiles à fixer dans la mémoire.

Ce travail complète celui que M. Vallot a déjà annoncé (1812) sous le titre d'*Insectorum incunabula*. Pour faire connoître le plan de ces deux ouvrages, nous donnerons deux fragmens, l'un tiré de la *Cryptogamie parasite* (1), l'autre de l'*Insectorum incunabula* (2).

DODÉCANDRIE TRIGYNIE.

CVI. *Euphorbe de Mauritanie. Encycl. méth. Bot., tom. 2, p. 418,* n.° *17.*

1. Aphytée parasite. Fleur sessile, haute de trois pouces, à trois pétales, et à trois étamines monadelphes.

Encycl. méth. Botan., tom. 1, p. 210.

Dict. Sc. nat., tom. 2, p. 275.

Nouv. Dict. Hist. nat., éd. 2, tom. 2, p. 229.

---

(1) Cryptogamie parasite, ou distribution des Champignons parasites, d'après les végétaux sur lesquels ils croissent : par J. N. Vallot, D.r en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc. etc.

(2) *Jac. Nicol. Vallot, M. et Sc. D. Hist. nat. Prof. mult. Societ. sodalis* INSECTORUM INCUNABULA *juxtà methodicum ordinem disposita, adjectis differentiis, synonymis moribus, locis, observationibus, epochis, cum indice locupletissimo.*

Cet ouvrage, offrant l'état de la science entomologique à l'époque actuelle, et étant le complément des travaux de Linné, Fabricius et Latreille, a dû être écrit dans la langue que ces savans ont adoptée, afin d'être à l'usage des Naturalistes de toutes les Nations.

Cette plante singulière, en ce qu'elle n'a, ni tige, ni feuilles, croît sur les racines de l'Euphorbe de Mauritanie, au Cap de Bonne-Espérance.

Euphorbe Cyprès. Dec. Fl. fr., tom. 3, p. 337, n.° 2158.

2. Urédo en écusson. Poussière nue, d'un brun foncé, entourée des rebords de l'épiderme, qui forment autour d'elle un receptacle blanc.

Tithymalus verrucosus, *Chabraeus, pag. 454, n.° 3.*

Esula Verrucosa, *Weinmann Phythant, tom. 2, pag. 414, tab. 491, f. d.*

Dec. Fl. fr., tom. 2, p. 227, n.° 606.

Encycl. méth. Bot., tom. 8, p. 224, n.° 16.

Cet Urédo vient de préférence sur les feuilles du haut de la tige, dont il occupe la surface inférieure; souvent il est disposé sur deux séries de points, de chaque côté de la nervure de la feuille.

Dans ce cas, les feuilles ne deviennent point ovales, elles sont seulement un peu plus longues, plus larges et plus épaisses.

Cet Urédo paroît d'abord sous forme de petits points jaunes proéminens, qu'il ne faut pas confondre avec le premier état de l'Ecidium des Euphorbes.

Trouvé en avril, au Mont-Afrique.

Les tiges, attaquées de cet Urédo, portent des fleurs dont les bractées sont déformées, et des feuilles défigurées, ovales, épaisses, et d'autant plus arrondies, qu'elles se rapprochent davantage du sommet; leur surface inférieure paroît blanche vernissée : l'épiderme se fend irrégulièrement.

3. Écidium de l'Euphorbe Cyprès. Petits points

jaunes protubérans, qui grossissent, et s'ouvrent en une coupe circulaire, d'un jaune pâle, peu prominente; les bords sont presque entiers, un peu réfléchis. La poussière est d'abord d'un jaune orangé, et finit par être brune; mais elle est toujours dans une cupule.

Réaum. (*Mém. ins. tom. 3, p. 513*), dit: « Poussière « jaunâtre, qui, au microscope, imite une fleur, « produite par la piqûre d'un insecte que je n'ai pu « découvrir. »

Adanson, Famille des Plantes, tom. 1, p. 43. Rouille.

Dec. Flor. fr., tom. 2, p. 240, n.° 647, tom. 5, p. 91, n.° 647. Écidium des Euphorbes.

Encycl. méth. Bot., tom. 8, p. 236, n.° *76.*

Encycl. méth. Entom., tom. VI, p. 597, col. 2, Galles en moisissure.

C'est ainsi qu'Olivier désignoit l'*Écidium des Euphorbes*, et les différens Urédo qui croissent sur ces plantes.

Cette espèce paroît dès le printems sur la surface inférieure des feuilles. On la remarque même sur les tiges qui sont à peine sorties de terre. Elle rend stériles les pousses qu'elle affecte (1). Elle répand une odeur particulière et désagréable, qui devient surtout plus marquée dans l'âge adulte.

Les feuilles, chargées de cet Ecidium, sont plus larges et plus épaisses : au mois de mai, la surface in-

(1) *C. Bauhin Pin. p. 291, §. 1.* Tithymalus Cyparissias foliis punctis croceis notatis. *Encyc. méth. Bot., tom. 2, p. 438, n.° 93.* * Esula degener. L'auteur dit que cette monstruosité est produite par des piqûres d'insectes.

N. B. Cela n'est pas; il paroît confondre cette plante avec la précédente.

férieure des feuilles est couverte de petites cavités bordées de blanc, qui imitent les trous d'une râpe.

Au printemps, sur les chemins couverts, autour de la ville.

4. Sclerote de l'Euphorbe Cyprès. Fongosité globuleuse, resserrée à sa base, noire à l'intérieur, d'un beau violet à l'extérieur. L'épiderme forme une petite cupule étoilée à la base de ce Sclerotium. *Dec. Fl. fr., tom. 5, p. 114*, n.° *746*.

Cette plante charnue se trouve à la surface inférieure des feuilles.

5. Hypoderme des branches sèches. Taches noires, luisantes, ovales ou oblongues, éparses, s'ouvrant par une fente longitudinale. *Dec. Fl. fr., tom. 5, p. 165*, n.° *822a. β.*

Euphorbe douce. Dec. Fl. fr., tom. 3, p. 541, n.° *2167*.

6. Urédo creusé. Tubercule jaune et prominent : l'épiderme se rompt au sommet, et forme un orifice circulaire au fond duquel est une poussière brune.

Dec. Fl. fr., tom. 2, p. 227; tom. 5, p. 69, n.° *607*.
Encycl. méth. Bot., tom. VIII, p. 224, n.° *16*.

Cet Urédo couvre la face inférieure des feuilles sans les déformer. L'ouverture, par laquelle la poussière sort, est de moitié plus petite que dans l'*Urédo en écusson*. Les lambeaux de l'épiderme ne forment point une bordure blanche autour de la poussière.

Cette plante paroît en juin ; je l'ai trouvée, à cette époque, au bois d'Asnières.

Euphorbe Réveil-matin. Dec. Fl. fr., tom. 3, p. 335, n.° *2155*.

7. Urédo du Réveil-matin. Tubercules épars,

presque planes, d'une couleur orangée assez vive, entourés par les lambeaux de l'épiderme déchiré.

Dec. Fl. fr., *tom.* 2, *p.* 232, n.° 622.

Encycl. méth. Bot., *tom.* 8, *p.* 230, n.° 44.

On ne confondra pas cet Urédo avec ceux déjà décrits. La couleur suffit pour les distinguer.

8. Urédo ponctué. Tubercule convexe, d'un jaune pâle, orbiculaire, un peu grenu; ce tubercule se couvre bientôt de cinq à sept taches protubérantes noires.

Dec. Fl. fr., *tom.* 2, *p.* 236, n.° 633.

Encycl. méth. Bot., *tom.* 8, *p.* 233, n.° 59.

Euphorbe Peplis. Dec. Fl. fr., *tom.* 3, *p.* 330, n.° 2145.

9. Urédo confluent. Tubercules d'un jaune pâle, poussière très fugace après la rupture de l'épiderme, dont les fentes ont une disposition à se réunir sous la forme d'anneaux concentriques.

Dec. Fl. fr., *tom.* 2, *p* 233; *tom.* 5, *p.* 86, n.° 626.

Encycl. méth. Bot., *tom.* 8, *p.* 231, n.° 50.

Urédo ponctué. *Voy.* 8.

Euphorbe monnoyer. Dec. Fl. fr., *tom.* 3, *p.* 330, n.° 3144.

10. Urédo protubérant. Tubercule applati, fauve arrondi, bordé par les débris de l'épiderme déchiré.

Dec. Fl. fr., *tom.* 2, *p.* 235, n.° 632.

Encycl. méth., *tom.* 8, *p.* 233, n.° 58.

A la fin de sa vie, ce tubercule se change en poussière rousse. Cet Urédo naît épars à la surface inférieure des feuilles. En faisant attention à la manière dont il s'est développé, on ne le confondra pas avec un Ecidium.

Tithymale fluet. Lam. Fl. fr., *tom.* 3, *p.* 100, n.° 729, *XLII.*

Urédo ponctué. *Voy.* 8.

Euphorbe de bois. Dec. Fl. fr., tom. 3, p. 339; n.° 2163.

11. Écidium de l'Euphorbe des bois. Petits points jaunes protubérans épars, et qui occupent quelquefois la surface supérieure de la feuille. La poussière est orangée.

Dec. Fl. fr., tom. 2, p. 241, n.° *648; tom. 6, p. 91. γ.* Ecidium des Euphorbes.

Encycl. méth. Bot., tom. 8, p. 237, n.° *77.*

Euphorbe a verrues. Dec. Fl. fr., tom. 3, p. 343, n.° *2171.*

Écidium des Euphorbes. *V.* 3 et 10. *Dec. Fl. fr., tom. 6, p. 91,* n.° *647 β.*

La variété d'Ecidium qui croît sur l'Euphorbe verruqueuse, démontre l'identité des deux Ecidiums, n.° 3 et n.° 11.

Urédo creusé. *Voy.* 6. En mai, sur le chemin au dessus de la fontaine de Larrey.

INSECTORUM INCUNABULA.

Dodécandrie Trigynie:

CXLVII. Euphorbe.

On trouve sur cette plante des insectes dans l'état parfait, et d'autres dans l'état de larves. Ils sont distribués d'après l'ordre systématique employé par les Entomologistes.

1. Charanson de l'Aillaire. *Schranck, ins. Austr., p. 106, sp. 200.* Curculio Alliariæ.

Est-ce le même que le *C. Alliariae*, Linn. Gmel., p. 1742, n.° 4?

2. Chrysomèle Bordée, Lin. *Gmel., p. 1680,* n.° *39.*

On trouve en grande quantité cette espèce sur les Euphorbes dans le bois de Boulogne, près Paris.

Encycl. méth. Ent., *tom. IV*, *p. 111*, *sp. 41*. Altica marginata.

3. PUNAISE, PATTE ÉPINEUSE. *Schranck*, *ins. Austr.*, *p. 273*, *sp. 527*. Cimex spinipes.

Schranck a observé sur un échantillon de cette espèce, de petits corps ovales, d'un jaune blanchâtre, luisant, de la grosseur du double de celle des œufs du papillon du chou. Ces corps adhéroient fortement à l'insecte, ils étoient immobiles.

Je pense que c'étoient des *Acarus*, ou au moins leurs œufs.

4. PUNAISE AGILE. *Schranck*, *p. 287*, n.° *554*. Cimex agilis.

Geoffr., *ins.*, *tom. I*, *p. 449*, *sp. 26*. La punaise brune, à antennes, et pattes panachées.

Gmel., *S. N. éd. XIII*, *p. 2184*, n.° *492*. Cimex melanochros.

Latreille, *Hist. nat. ins.*, *tom. XII*, *p. 207*, *sp. 14*. Coreus nugax.

Cette punaise, au printems et au commencement de l'été, se trouve sur les Tithymales.

Cette espèce est-elle le *Cimex agilis*, FABR. Gmel., S. N. éd. XIII, p. 2178, n.° 431?

N. B. Fabricius, *Syst. Entom.*, *p. 726*, n.° *148*, en citant Geoffroi, a commis une erreur de pagination (452. 26), qui a été copiée par Gmelin, *S. N. éd. XII*, *p. 2189*, n.° *101*. Elle pourroit faire rapporter, à la 26.ᵉ espèce de Geoffroy, le *Cimex laevigatus* de LINN., qui appartient à la 46.ᵉ espèce, p. 457. C'est pour prévenir la confusion, que je relève cette erreur.

5. PHALÆNA B. Castrensis. *Linn.*, *p. 818*, n.° *36*. Larve velue, bleuâtre, offrant des lignes rouges, piquetées de noir. *Voy.* Alchemille I.

Larve en société, vivant sous une toile.

6. PHALÆNA B. HEBE. *LINN. S. N.*, *p. 820*, *sp. 40*. Larve solitaire, velue; les trois anneaux antérieurs rougeâtres.

Mouffet, *Theat.*, p. 93. Phalæna decima octava, *p. 94*, *fig. 1*.

Hufnagel, *Berlin. Magaz.*, *tom. 2*, *p. 416*, *XXXII*. Phalæna festiva.

Encycl. méthod. Ent., *tom. V*, *p. 90*, *sp. 224*.

Nouv. Dict. Hist. nat., *éd. 2*, *tom. 2*, *p. 445*. Arctie Hebé.

Cette larve, noire, velue, naît en septembre; elle passe l'hiver sous des feuilles. Au mois d'avril ou de mai, elle construit une coque solide, dans laquelle elle reste vingt jours; elle s'y transforme en chrysalide noire; et en juin, elle paroît sous la forme d'insecte parfait.

La femelle pond ses œufs en juillet; ils éclosent en septembre.

7. PHALÆNA *geometra* euphorbiata. *Gmel.*, *S. N. éd. XIII*, *p. 2482*, *sp. 673*.

8. PHALÆNA *noctua* Euphorbiæ. *Gmel.*, *S. N. éd. XIII*, *p. 2560*, *sp. 1121*. Larve velue, verdâtre. Taches noires sur le dos. Deux taches lunaires rougeâtres sur les parties latérales du cou.

Encyclop. méth. Ent., *tom. VIII*, *p. 343*, *sp. 398*. Noctuelle de l'Euphorbe.

Albin, *tab. 88*, *f.* f.—h.

Reaumur, *Mém. ins.*, *tom. 1*, *p. 537*, *538*, *tab.*

37, f. 8—10, 15; tom. 11, p. 89—117, tab. 4, f. 14.

Roesel, ins., tom. 1, Phal. class. 2, tab. 45.

Ernest, Pap. Europ., n.° *293*.

Cette chenille a sur chaque anneau dix faisceaux de poils, dont les deux supérieurs sont hors du rang des huit autres. On voit sur les côtés du corps, des lignes alternativement jaunes et noires, avec des taches en forme de trèfle. La partie supérieure du cou offre des taches rouges.

Au mois d'octobre, cette chenille construit une coque oviforme, dont les extrémités sont inégales. Cette coque est recouverte de feuilles très régulièrement disposées. L'insecte parfait paroît au printemps suivant.

La femelle pond des œufs globuleux de couleur rose.

9. Phalæna *noctua* Medicaginis. Nob. Larve à xvi pattes, d'un blanc jaunâtre, offrant des lignes formées par de petits traits noirs placés à la suite les uns des autres. *Voy.* Luzerne.

Euphorbia Characias.

10. Cochenille du Characias. *Nouv. Dict. Hist. nat., tom. 5, p. 573.* La femelle, d'un blanc de lait, se reconnoît, parce que son abdomen est terminé par un sac floconeux qui contient les œufs.

Journ. de Phys., 1784, tom. 24, p. 171, tab. 1, f. 2, 3. — 1785, mars, tom. 26, p. 207, tab. 1, f. 14—16.

Encycl. méthod. Entom., tom. 6, p. 99, sp. 19. Coccus Characias.

Latreille, Hist. nat., tom. 12, p. 368, p. 385, sp. 6. — Genera, tom. 3, p. 175, 1.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. 9, p. 552. Dorthésie.

Dès le commencement du printemps, on trouve la femelle dont l'abdomen s'alonge postérieurement en un sac floconeux qui contient les œufs. Les mâles ailés paroissent en septembre. Après avoir fécondé les femelles, ils se retirent au pied des plantes, et restent immobiles sous les pierres; ils se couvrent de duvet et périssent. Les femelles, après la ponte, changent de peau, passent l'hiver engourdies, et se raniment au printemps.

Cet insecte se trouve sur plusieurs autres plantes. Je l'ai rencontré abondamment sur la route de Paris, au bas de Talant.

Coccinelle du Characias. Nob. β. Larve couverte d'une poussière blanche, qui s'insinue dans le sac aux œufs de la femelle de la cochenille.

Journ. phys., 1785, mars, tom. 26, p. 210.

Encycl. méth. Ent., tom. VI, p. 100, col. 2.

Cette larve s'introduit dans le sac, sans tuer la mère, y suce les œufs et les petits; lorsqu'elle les a tous dévorés, ce qui est l'affaire de deux à trois jours, elle va à une autre femelle.

Euphorbe Cyprès.

11. Chrysomèle de l'Euphorbe. *Schranck, p. 83, sp. 155.*

Encycl. méth. Ent., tom. IV, p. 112, sp. 7. Altica Euphorbiæ.

Dict. Sc. nat., tom. 1, p. 525, n.° *12.* Altise du Tithymale.

12. Capricorne, tête rouge. *Schranck, ins. Aust., p. 143, sp. 270.*

Gmel., S. N., éd. XIII, p. 1840, sp. 208. Cerambyx erythrocephalus. Saperda, Fabr.

13. **Gribouri longimane.** Lave renfermée dans une coque.

Gmel., S. N. éd. XIII, p. 1703, sp. 19. Cryptocephalus longimanus. Chrysomela, Linn.

Encycl. meth. Ent., tom. VI, p. 31, sp. 3. Clytra longimana.

Voy. Trefle.

Punaise agile. *Voy.* n.° 4.

14. **Sphinx de l'Euphorbe.** *Linn., p. 802, sp. 19.* Chenille cornue, noire, tachetée de blanc, ligne rouge sur le dos; sur les côtés, ligne et points jaunâtres.

Hufnagel, Berlin. Magaz., tom. 2, p. 180, IX.

Harris Aurel., tab. 4, f. a—c.

Réaumur, ins., tom. I, p. 289—291.

Bonnet, OEuvres, 4.° tom. I, obs. XVII, p. 353 — 359.

Bergst, Sphing. p. 7, sp. 1, tab. 6, f. 9, larva; tab. 13, f. 9, Pupa.

Cette belle chenille a une longueur de 36 à 42 lignes. Elle se retire en terre au mois de septembre, y construit une coque dans laquelle elle se tranforme en une chrysalide brune, dont les stigmates sont noirs: elle devient insecte parfait depuis le mois de mai jusqu'au mois de juillet.

Cette chenille est carnacière; elle dévore ses propres dépouilles, et souvent attaque ses semblables.

Brez (*Flore des insect., p. 196*), dit qu'elle paroît périodiquement, tantôt tous les deux ans, d'autres fois tous les trois ans, quelquefois après quatre ans.

15. **Phalène du Tithymale.** Nob. *Linn., faun. suec., éd. I, p. 255, n.° 825.*

Frisch. Germ., *9*, *p. 10*, *f. 8*. Papilio Erucæ Tithymali secundæ.

Phal. pectinicornis elinguis ; alis deflexis griseis ; fasciis duabus obliquis albidis ; inferioribus prominulis.

Cette espèce est-elle la même que la noctuelle de l'Euphorbe, n.° 8 ?

16. Cécidomye de l'Euphorbe. Nob. Pendant l'été, on trouve souvent, au sommet des rameaux stériles de l'Euphorbe Cyprès, de fausses galles rouges formées par des feuilles élargies, se recouvrant exactement, et imitant un globule ; Tournefort en avoit fait une espèce, sous le nom de *Tithymalus Cyparissias, capitulo rubente*. (*Tournefort, inst. rei herb., p. 86*).

Au centre de cette galle, et entre les feuilles qui la forment, existent des larves apodes, blanchâtres, qui se filent des coques soyeuses blanches, d'où sortent, en juillet, des insectes parfaits, qui sont des Cécidomyes.

N. B. Les galles en moisissure, Aut. sont les plantes cryptogames parasites, appelées aujourd'hui Ecidium de l'Euphorbe. *Vid.* p. 33, n.° 3.

17. Galle des Racines. On trouve quelquefois, sur les côtés de la racine, une galle grosse, ligneuse, noueuse, contenant une larve dans l'intérieur.

Malpighi, Anat. plant., pars alter., p. 42, f. 66.

Euphorbia purpurata. *Dec. Fl. fr., tom. 3, p. 342, sp. 2168.*

La fausse galle qui se remarque au sommet de cette plante, et qui est comme celle de l'Euphorbe Cyprès (n.° 16), contient plusieurs espèces d'insectes. J'y ai remarqué les suivans, au milieu de septembre :

a. Une larve hexapode, à deux antennes et deux filets

à la queue. Le corps est ovale, et recouvert d'un duvet extrêmement blanc.

Je pense que cet insecte est le *Dorthezia Characias*, Bosc., que j'ai trouvé depuis aux environs de Dijon, sur plusieurs espèces de plantes ; mais à l'époque où j'ai fait l'observation, j'ignorois que la Dorthésie existât en Bourgogne, c'est pour cela que je me suis contenté de tenir note de l'insecte, sans le déterminer.

β. Le centre de la galle étoit occupé par des larves en société, apodes et pointues à chaque extrémité. Ce sont les larves de la Cécidomye de l'Euphorbe. *Voy*. 16.

γ. Il y avoit au centre de la galle une chrysalide que je soupçonne être celle d'un Ichneumon, dont la larve avoit dévoré celles de la Cécidomye.

Ces deux articles, extraits, l'un de la *Cryptogamie parasite*, l'autre de l'*Insectorum incunabula*, démontrent que la Botanique peut présenter un intérêt nouveau, dont on ne s'est point encore occupé jusqu'à ce jour. On voit en effet les rapports qui existent entre les différens êtres : et chaque plante devient un centre autour duquel se groupent des objets qui en rendent l'étude bien plus attrayante. Cette nouvelle méthode complette l'Histoire naturelle des Végétaux qu'il faut connoître, non-seulement d'après les avantages que nous en tirons, mais encore d'après le rang que chacun d'eux tient dans le grand plan de la création.

De plus, ce travail donne l'état actuel de la science ; il désigne les observations déjà faites, et détermine en conséquence si celles auxquelles on se livre, sont nouvelles. S'il eût été publié, M. Hubert n'auroit pas donné comme nouvelle à l'Institut, (an 1813), l'histoire de la

Chenille à hamac, qui a été publiée il y a plus de quarante ans par Goeze (*Naturf.* , *5 stuck*, *p.* *1—18*, *tab.* *1* , *f.* *3—11*).

Le désir de connoître l'origine des contes fabuleux faits sur les plantes, a déterminé M. Vallot à rédiger des recherches, dont il a communiqué les résultats à l'Académie (2 *déc.* *1818*, *13 janv.* *1819*). Il démontre que tous les contes fabuleux, faits sur les plantes, ont leur source dans des faits réels mal observés, ou altérés, soit par l'amour du merveilleux, soit par le désir de piquer la curiosité; l'auteur fait observer qu'il est bien surprenant que tous ces contes aient été répétés successivement par tous les auteurs, sans qu'ils se soient occupés de déterminer le degré de confiance que l'on devoit accorder à des assertions aussi étranges.

Explication des contes fabuleux imaginés sur quelques singularités du règne végétal. (2 *déc.* *1818.*)

Tous les contes avancés, en histoire naturelle, par les anciens et répétés par les modernes, ont leur source dans des faits mal observés ou altérés par l'amour du merveilleux, ou par le désir de tromper les amateurs, ou d'inventer une mystification. Nous en avons déjà donné des preuves (*V.* *Séance publ.* 1817, *pag.* 16-25; 1818, *pag.* 32). On peut en lire une autre à l'article Daic (*Ornith*), Dict. Sc. nat., tom. xii, p. 450. On en trouvera une nouvelle dans le ser-

On ne peut pas dire si la plante, citée par PLUKENET, est celle dont parle MONARDÈS, puisque l'Indien n'a pas voulu la faire connoître.

PLUKENET, dans cet article, rapporte le conte de la plante *Flabia*, ou herbe d'amour de l'empereur Marc-Aurele. (*Mognodetus in vita Marci Aurelii, lib. 3, cap. 10*). Cette plante laisse échapper un suc rouge qui, tant qu'il est chaud, provoque l'amour, mais qui, froid, provoque la haine, à raison de ce qu'il ressembloit au sang des animaux. Mais elle n'est pas la seule qui soit rangée parmi les *plantes d'amour*, que les anciens désignoient sous le nom de *philtres*. PLUKENET en indique d'autres; il appelle la première, *Scorpioïdes pinguifolium triphyllon, corniculis articulatis intortis*; si ses feuilles appliquées avec de la salive sur la peau y causent de la rougeur, c'est un signe d'amour; si elles font élever des pustules, c'est un signe de haine. (Almag. botan., p. 337, 6. Amalth. botan., p. 189-2). C'est l'*Ornithopus scorpioïdes*, LINN.

La seconde est désignée sous le nom de *Convolvulus exoticus, annuus foliis Myriophilli* (Almag. botan., p. 117-3. Mantiss., pag. 55). Les Malais regardent le suc de cette plante comme très efficace. C'est l'*Ipomaea quamoclit*. LINN.

La troisième est l'*Herba amatoriis efficax, quae circà* Troglodytarum insulam *nascitur*. Apud Plin. lib. 13, cap. 25. PLUKENET pense qu'il s'agit d'une espèce de sensitive qu'il appelle *mimosa humilis*, Ind.orient., *simpliciter pinnatis tamarindi foliis, floribus coronariis flavis, lituris rubris eleganter strictis*. (Almag.

botan., p. 252, 8. Mantiss., p. 131). C'est l'*Oxalis sensitiva*. LINN.

Enfin sous la rubrique *Laurifolia Ind. orient.* (Cerbera manghas), PLUKENET (*Amalth., p. 130, 7.*) cite avec doute la plante *Rhaphani* (1), appelée *Attire-chevaux* (Plin., lib. 12, cap. 8), et rapporte les contes faits sur elle.

On sait aujourd'hui que les propriétés merveilleuses, attribuées aux diverses *plantes d'amour* que nous venons de citer, sont nulles, et qu'elles avoient leur source dans la forme de ces plantes, dans la couleur de leur suc propre, et dans l'étonnement que causoient les phénomènes d'irritabilité végétale offerts par quelques-unes d'entre elles.

Une autre plante dont parle C. BAUHIN, est celle (2) que l'on dit avoir la propriété de *pronostiquer* la *vie* ou la *mort* aux malades.

« On mettoit cette plante en la main gauche du « malade que l'on tenoit long-temps serrée. Si le ma- « lade devoit en échapper, il devenoit joyeux et allè- « gre; mais s'il devoit en mourir, il devenoit chagrin et « fâché. » (*Hist. génér. des Plantes. Lyon, 1653. fol. tom. 2, pag. 747, liv. XVIII, ch. 139*).

---

(1) Hippomagnesia. C. SCHOTT *physic. curiosa* 1368. *Magia par. IV, lib. IV, c. 2, p. 434.*

(2) Herba mortem, aut vitam in morbis prænuntians. *C. B. Pin, p. 512.*

Herba Peruana quæ vitam et mortem ægris indicat. JONST. *Dendrol. P. 472, § 11....* Earumdem, et *Teoamatl* (tab. CXXXIV), virium.

N. B. La figure de cette plante, copiée de Nieremberg, est le fruit de l'imagination de l'artiste.

RAJ (*Hist. Plant.*, *tom.* 2, *pag.* 1795) regarde *avec raison* comme une fable ce que l'on dit de cette plante. Mais en se rappelant que les Brasiliens étoient très superstitieux (*Guil.* PISON, *med. Brasil.*, *liv.* 3, *pag.* 40), on trouvera facilement l'origine du préjugé dont nous nous occupons. A défaut de médicamens positifs, ces peuples, ainsi que beaucoup d'autres, ont eu recours à des pratiques superstitieuses, telle que celle de placer dans la main gauche du malade une plante particulière. Le désir de connoître l'avenir, de deviner l'issue de la maladie, aura fait supposer entre elle et la plante un rapport mystérieux, semblable à celui que les astrologues admettoient dans leurs talismans, les mesmériens dans leur magnétisme, les charlatans dans leur baume, etc. etc.

Ne voit-on pas encore de nos jours une foule de *bonnes femmes* prétendre suivre le développement de l'orifice de l'utérus dans l'accouchement (JONSTON, *Dendr.*, *pag.* 406), en observant le phénomène hygrométrique de la rose de Jérico (1), (tige desséchée de l'*Anastatica hierochuntica*, LINN.), qui se resserre par la dessication et qui s'épanouit dans l'eau phénomène qu'offrent les mousses, et dont la contre-partie

---

(1) Rosa Hierichuntina. JONST. *Dendr. p.* 405-111, §. 1, *tab.* CXI, où elle est représentée cinq fois.

Arbor in Sofala — ἄφυλλος JONST. *Dendr. p.* 470, §. XVIII.

Arbor sine foliis. *C. B. Pin. index?*

PLUKENET (Almag. p. 306) rapportoit, avec doute à la vérité, l'Arbor sine foliis C. B. P. à son *Prunifera jamaicencis fructu rubro, cujus ante maturitatem folia non promit,* qui en est très différent, et qui me paroît être le *Macaxocotlifera.* (JONST. *Dendr. p.* 80, § 13.) ou Prune de cerf. NIEREMB. *H. N. exot. lib.* XIV, *c.* 61, *p.* 318.

s'observe aussi dans la vesseloup hygrométrique (*Geastrum hygrometr. Dec. Fl. fr., to. 2, p. 268, n°. 720*), dont les divisions de son enveloppe externe se recoquillent en dehors par un temps sec, et en dedans par un temps humide.

A cette occasion, je rappellerai qu'il y a plusieurs végétaux hygrométriques; les parties des uns se resserrent par l'humidité (les écailles des cones de pin, les cils du péristome de l'urne des mousses), tandis que d'autres s'épanouissent dans la même circonstance; (la rose de Jérico) : la capsule de l'*Ænothera tetraptera* qui se referme par la sécheresse, et dont la déhiscence est singulièrement favorisée par l'humidité, (*Bullet. Societ. philom.* 1818, *pag.* 153. *Journ. phys.* 1819, *janv., tom.* 88, *pag.* 97) : la capsule de la *Ruellia antipoda*, Linn., qui plongée dans l'eau, éclate avec force, et lance vigoureusement les graines qu'elle contenoit. (Plukenet, *Almag., p.* 167, *tab.* 186, f. 2).

Les étamines des prêles se contractent et se roulent en spirale autour de l'ovaire, quand l'humidité les pénètre; elles s'étendent comme les pattes d'une araignée, si-tôt qu'elles viennent à se dessécher. Dans ce dernier cas, elles se déroulent par une élasticité de ressort si brusque et si ferme, qu'elles impriment un mouvement projectile au pistil auquel elles sont fixées, et s'élancent avec lui à une hauteur considérable, eu égard au poids infiniment léger de cette petite machine hygrométrique; souvent en moins d'une minute ces bonds se répètent plusieurs fois. (*Dict. Sc. nat., tom.* xii, *p.* 98).

La troisième plante merveilleuse dont parle Bauhin,

est celle connue sous le nom de *Baharas* (1). On supposoit « que le soir cette plante brilloit d'un vif éclat, « qu'elle fuyoit celui qui vouloit la saisir, à moins que « préalablement elle n'eût été arrosée d'une manière « particulière, etc. etc. »

Ce conte, fait par JOSEPH (*de Bell. judaï.*), a été répété par tous les auteurs du moyen âge, et même jusqu'au XVII.[e] siècle. Il est un mélange de la singularité qu'offrent les *feux follets*, le *bois phosphorescent*, les *vers luisans*, quelques *taupins*, les *fulgores* (Nouv. Dict. hist. nat., édit. 2, tom. 26, pag. 6), le *Paussus sphaerocerus* (Linnæ. trans. IV), et les vertus supposées de la *mandragore*. Je n'ai point parlé de la fulguration des fleurs de la capucine, observée d'abord par Mll[e]. Linné, et ensuite par son père (*Journ. phys. et d'hist. nat. par l'abbé* ROZIER, *tom. 1, pag. 137, 1773. février*), parce qu'elle est aujourd'hui, et avec juste raison, révoquée en doute par les Naturalistes. (*Nouv. Dict. d'Hist. natur.*, 2.[e] *édit., tom. 5, p. 248*).

La *Baharas* n'est pas la seule plante sur laquelle on a réuni des propriétés appartenant à différens êtres; il suffit d'ouvrir les anciens livres d'histoire naturelle, pour s'assurer que fréquemment cette cumulation avoit lieu, et qu'elle a donné naissance à des opinions bien étranges. On en a la preuve dans les *prétendus* arbres,

---

(1) Baharas in Judæa radix colore flammæ assimilis, circa vesperam veluti jubare fulgurans. *C. B. Pin, p. 512.*

Radix Baharas. JONST. *Dendrol. p. 572, §. 1.*

CARDAN *de rer. variet. lib. VI, c. 22. De subtilit. lib. VIII.*

N. B. On ignore ce qu'elle étoit, dit un des collaborateurs du nouv. dict. d'hist. nat. édit. 2, tom. 26, p. 4.

dont les feuilles se convertissent en *canards* (1), et sur lesquels GUETTARD (*Nouv. Mém., tom. 1, pag. 244*) a donné une savante dissertation : il a démontré que l'on avoit confondu ce qui a rapport aux *conques anatifères*, qui souvent adhèrent aux bois, avec ce qui regardoit une espèce de canard (*anas erithropus*, LINN.) fort commune dans le nord, où ces testacées sont très abondans ; que la diminution des conques anatifères, dévorées par les canards, avoit fait croire à leur changement, et que l'amour du merveilleux avoit engagé à dire que les feuilles des arbres, en tombant dans la mer, subissoient une métamorphose et donnoient naissance à des canards : cette extravagance avoit déjà été réfutée dès le XIIIe siècle par Albert le Grand.

On en a une seconde preuve dans ces arbres, dont les *fruits* sont, dit-on, des *huîtres* (2) : il ne s'agit cependant que de la circonstance que présentent les Mangliers (*Rhizophora mangle*, LINN.), dont les racines et même les branches pendantes et plongées dans l'eau, sont souvent chargées d'huîtres (*Ostrea parasitica*, GMEL. *S. N., ed. XIII, tom. 1, pag. 3336, n.° 116*), regardées comme très délicates par les navigateurs.

---

(1) Arbores anatiferæ. *C. B. Pin, p. 513.*
Arbor in Orcadibus et Hibridis insulis anatifera. JONST. *Dendr. p. 471, §. XXV. Tab. CXXXIV*, sur laquelle est une mauvaise figure du *Lepas anatifera*, LINN.

(2) Fructus ostraceis non dissimilis arboribus nascens. *C. B. Pin, p. 514.*
Arbor Ostreifera. JONST. *Dendr. p. 470, §. XV.*

Une troisième preuve se tire des arbres, dont on dit que les *feuilles marchent* (1).

Les *Phyllies* ressemblent à des feuilles ; les *Phasmes*, à des brins de bois (2).

La ressemblance de certains insectes orthoptères, *Mantis gongylodes-gigas*, avec des petits rameaux secs ou des feuilles d'arbres, a donné naissance à ce conte, et à sa contre-partie attestée par Pison (*Hist. nat. et médic.*, *pag. 317*, *lib. v*, *cap. xxi*. Gaayara, *Mantis gongylodes*, Linn.), qui regrette de ne pouvoir offrir au lecteur la plante dans laquelle s'étoit transformé un de ces insectes (*mantis gongylodes*), parce que le dessin a été égaré dans la traversée. Pison aura confondu la ressemblance de certaines feuilles avec l'insecte.

On doit également rapporter ici les prétendues mouches végétantes de Cayenne (3), mouches végétantes des Caraïbes, observées d'abord par *Joseph* Torrubia : ce sont les *Clavaria militaris-sobolifera* qui ne croissent que sur les nymphes de Cigales. (*Act. Paris.* 1769. *pag.* 467, *tab.* 4. Rozier, *Obs. phys.* 1771, *tom. 1*, *part.* 2, *p.* 238, *tab.* 2, *f.* 5. 6. 1772, *juin. tom. vi*, *part.* 2.e, *p.* 199-200).

---

(1) Arbor Foliis ambulantibus. *C. B. Pin*, *p*, *512*.
Arbor Frondiviva. Jonst. *Dendr. p. 468*, §. *iv*.
Arbor in Borneo insula. Jonst. *Dendr. p. 471*, §. *xxvi*.
(2) N. D. H. N., éd. 2, t. 25, p. 506 ; t. 26, p. 29.
(3) Walton *Phil. trans. vol. liii*, *p. 27*, *tab. 33*, *f. 1*.
Seeligman *aves. fascicul. ix*, *tab. 25*.
Bonnet. *Contempl. de la nat. Part. x*, *p. 87*.
Robinet. *De la nature. Tom. 4*, *p. 171*.
Spallanzani. *Obs. microsc. p. 249*, *tab. 6*.
Miller. *Illust. of. syst. sex. tab. ultim. fig. dextra infer.*

La *Sphaeria entomorhiza* (Encycl. méth. dict. bot. tom. VII, pag. 326, n°. 9) croît sur les larves d'insectes ; et cette observation avoit déjà été faite par un savant (*Act. Paris*, 1769, *p*. 470, *tab*. 5, *f*. 1-9), qui avoit trouvé sur des larves de scarabées une sphérie pareille ou analogue.

Une quatrième preuve est fournie par les dénominations équivoques, qui transportent à des substances des propriétés qui ne leur appartiennent pas : c'est ainsi que JONSTON parle d'un *arbre* (1) qui, la nuit, est entouré d'un essaim de mouches luisantes. Ces *mouches* peuvent être des fulgores ou des taupins cucujo (*elater noctilucus*, LINN.); mais je ne sache point que l'on ait observé qu'elles préféroient, pour se rassembler, un arbre à un autre. Aussi PLUKENET (*Almag.*, *p*. 228, *Lucinium arbor tiliaefoliis majoribus americanum*, *t*. 201. *f*. 3. Amyris balsamifera, LINN.) rapporte-t-il dans la synonymie de son *Lucinium*, avec doute, à la vérité, l'arbre des mouches luisantes de JONSTON. A cette occasion, il observe que dans les Barbades, le *Lucinium arbor*, etc., est désigné, par quelques personnes, sous le nom de *Light-wood*, non à cause de la *lumière* qu'il répand, mais à cause de la légéreté de son bois.»

J'observerai que *Jacques* BONTIUS (*Hist. nat. et med. Ind. orient.*, *pag*. 85, *lib*. V, *cap*. XXXIII), dit qu'au Japon il croît une plante, de la forme d'un *palmier*, qui, si elle est mouillée par la pluie, meurt sur-le-champ, à moins qu'on ne l'arrache aussi-tôt

(1) Arbor Muscarum splendentium. JONST. *Dend*. *p*. 471, §. XXVII.

pour la porter dans un lieu sec, afin de la replanter ensuite, etc.

Je pense qu'il y a ici équivoque, et que *palmae figura* qui se trouve dans le texte, ne doit point être traduit par *figure de palmier*, mais *imitant la paume de la main*. Alors on reconnoît dans la plante dont parle *Bontius*, un cactier à articulations comprimées, une raquette ou une des autres plantes grasses, qui en effet pourrissent par la grande humidité, et ne prospèrent que dans les climats chauds et les terrains secs. Jonst. (*Dendr.*, *pag.* 56, *col.* 1.re) l'avoit déjà dit du *cactus opuntia*, Linn : *pluviae, quâ facilè corrumpitur, inimica.*

J'ai jugé les développemens qui précèdent, nécessaires pour venir à l'appui de ce qui me reste à dire sur la racine de *Baharas*, à laquelle on a attribué la propriété des vers luisans (*lampyris noctiluca*, etc.) dont la lumière n'est apparente que la nuit; celle des *feux follets* qui fuient ceux qui les poursuivent, et celles de la *mandragore* sur laquelle on a fait tant de contes.

La *Mandragore* (J. Bauhin, *Hist. Plant.*, *tom.* 3, *pag.* 614-617. *Dict. des Sc. médicales*, *tom.* 30, *p.* 424 *et suiv.*) avoit des propriétés merveilleuses; on l'employoit à beaucoup d'usages superstitieux; on lui attribuoit la vertu de rendre fécondes les femmes stériles, etc. etc.; aussi cherchoit-on à se procurer un objet aussi précieux, et les charlatans tiroient un grand parti de la crédulité du vulgaire. Ils préparoient la mandragore, non-seulement avec la racine de la plante qui en porte aujourd'hui le nom (*atropa mandragora*, Lin.), mais encore avec des racines de guimauve (*althæa officinalis*, Linn.), de bardanne (*aretium lappa*, Linn.),

d'Angélique (*angelica archangelica*, Linn. (1)), etc. etc. Ils en faisoient de métal, de verre, de pierres, de bois. Ces mandragores représentoient souvent la forme humaine toute entière, et quelquefois la partie inférieure seulement. Elles étoient connues en Allemagne sous le nom de *racines d'alrune*, *alraune*, *figures alruniques*.

Gleditsch (*Nouv. Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1778, *pag. 36 et suiv.*) donne sur la Mandragore une dissertation curieuse. Il cite à cette occasion un ancien manuscrit de Dioscoride, acheté en 1562 par *Auger* Busbecq pendant son ambassade à Constantinople, de la part de la cour de Vienne. Ce manuscrit du v.e siècle, est en parchemin ; il fait partie de ceux de la bibliothèque de Vienne; il offre deux figures ou tableaux relatifs à la Mandragore, et au moyen qu'il falloit employer pour se la procurer : l'un d'eux (*gravé à la table 3, p. 61 des nouv. Mém. Berlin*, 1778) porte au bas : *Canem* (radicem) *evellentem deindè morientem* ; parce que l'on prétendoit que celui qui arrachoit la racine mourroit sur-le-champ, et que, pour éviter ce malheur, on se servoit d'un chien pour l'arracher.

Un ancien médecin, appelé Luth-F.-Dallah, avoit déjà cherché à détruire le conte de la Mandragore ; il regardoit comme une fable la nécessité d'employer un chien pour l'arracher, et il dit positivement que la *clarté du Baratas dépend des Vers luisans* qui sont quelquefois posés sur la plante.

Leonard Plukenet, célèbre botaniste anglais, à

---

(1) Manget *Biblioth. pharmaceutico-medica, tom. 2, p. 208.*

l'article Ninzin, *seu* Ginseng (*Almag. p. 263, tab. 101, f. 7. Mantiss. p. 135. Amalth. p. 152-154.*), pense que la racine de cette plante (*Panax quinque folium*, Linn.), à cause des propriétés aphrodisiaques dont on l'a dit douée, est la Mandragore. Il rapporte également à cette même racine ce que l'on dit de la lumière de la Baharas. Il s'appuie sur le rapport d'un témoin oculaire, qui lui a assuré positivement que le *Ginseng*, avant d'avoir des feuilles, jette de la lumière pendant la nuit. Si le personnage cité par Plukenet a vu ce qu'il dit, il n'y a pas de doute qu'il n'ait été trompé par la présence d'un ver luisant sur la racine de Ginseng.

Quelques commentateurs (1) ont cru que la Mandragore étoit le *Dudaïm*; mais M. Virey a très bien prouvé que ce puissant analeptique est le *Salep* (2).

---

(1) Jacobi Thomasii de Mandragora disputatio. Lipsiæ, 1655, 4.° Hall. 1739, 4.°

Andrea Holzbom de Mandragora. Utrecht, 1694, 4.°

Olai Rudbeck filii de Mandragora disputatio. Upsal. 1710, 8.° icon.

(2) Il n'a pas été si heureux en disant (nouv. Dict. d'Hist. nat., edit. 2, tom. 22, p. 576). « Nerf de Boeuf. On nomme « ainsi les tendons de cet animal, que les bouchers font sécher « pour servir de fortes courroies. On prend ordinairement pour « cela les tendons de la jambe et du calcanéum, qui corres« pondent au tendon d'Achille dans l'homme. »

N. B. Tout le monde sait que le nerf de bœuf n'est que la verge desséchée de cet animal, et que les pédagogues s'en servoient jadis pour corriger les enfans confiés à leurs soins.

Cette petite note doit être jointe à celle (*séance pub. acad. Dijon, 1818, p. 51*), qu'a provoquée l'article Mésentère (*Nouv.*

D'autres commentateurs ont cru que la Mandragore étoit la *Baharas* : ils ont raison s'ils se servent du mot Mandragore pour désigner une racine quelconque, douée de propriétés fantastiques.

A cette occasion, je rappellerai qu'il existe dans beaucoup de cabinets de curieux, des *racines très dures*,

---

Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. xx, p. 332). On peut y joindre les suivantes :

GUACATANE. Plante indiquée par *Monardus*, assez semblable au POLIUM, mais inodore. Cette plante paroît être une GERMANDRÉE. (L N).*Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, t. 13, p. 565.*

OBS. En consultant l'histoire générale des plantes de Lyon, j'ai trouvé (*tom. 2, p. 746, livre XVIII, chap. 138*) la figure de la petite plante que Monardès avoit reçue de la *nouvelle Espagne;* cette figure représente le fruit du Cornaret anguleux, *Martynia angulosa*, Lam. (*Enc. méth., tom. 2, p. 112, n.° 2*), qui croît à la *Vera-Cruz*. Le rédacteur de l'art. du *nouv. Dict. d'Hist. naturelle, édit. 2*, s'est contenté de recourir au *Pinax* de C. BAUHIN, où il a trouvé (*p. 221, n.° VI*) *Polio affinis Guacatane :* il n'a point cherché à s'assurer qu'elle étoit la plante dont parle Monardès, qui n'étant point un botaniste habile (*Voy.* HALLER, *Bibliot. botan., tom. 1, p. 333.*), a pris dans cette circonstance pour des feuilles les pointes de la capsule recourbées en crochet.

ALVARDE. *Lygeum Spartum*, Linn. *Lygeum Spathaceum*. Lam. *Encycl. méth. bot., tom. 1, p. 96.*

Cette plante qui croît en Espagne, où elle est employée à divers usages, a été décrite deux fois par C. BAUHIN. Voy. Pin., p. 5 et p. 396.

Gramen Sparteum 2. Paniculâ brevi folliculo inclusa. C. B. Pin, p. 5. 11.

Spartum sterile. C. B. Pin, p. 396. VI. JONST. *Dendr. p. 376, t. r.* Spartum sterile. Sur la première citation tous les botanistes sont d'accord ; et en lisant le petit extrait qui est au-dessous de la seconde, il ne restera aucun doute. *Sparti genus in* Hispania *et Africa,* juncus *propriè aridi soli, quod neque folium,*

à fibres contournées, auxquelles, avec très peu de travail, on a donné la figure d'un homme, ou, si l'on veut, d'un magot chinois. Ces racines sont connues sous le nom de *Mandragores* : on les regarde vulgairement comme appartenant à un *roseau des Indes*; c'est une erreur. Ces sortes de Mandragores s'obtiennent avec

---

neque florem, neque semen fert, quo ad varia utuntur. *Guiland. pap.* En réfléchissant sur cette courte note, on s'assurera que Guilandinus aura été trompé par le nom vulgaire de *Spartum*, que quelques anciens ont donné à l'*Alvarde*; il ne se sera plus rappelé cette dernière plante; et il aura cru que la dénomination de *Spartum* n'avoit jamais été donnée qu'à des plantes légumineuses; ne voyant point de fleurs papillonacées sur l'Alvarde dont les feuilles sont d'ailleurs très petites, il a fait sa description en détaillant seulement des caractères négatifs.

Serpentaire grande de Matthiol. (*Hist. génér. des plantes. Lyon, 1653, fol. tom. 2, p. 470, liv. XV, chap. XXVI*), vue à Trente et à Venise par Matthiol, qui dit qu'elle a la racine en forme de rave.

Dracunculus bistortæ folio. C. B. Pin, p. 194, 1.

C. Bauhin avoue n'avoir pas vu cette plante; il rapporte que Dodonée doute de son existence, et que si cette plante existe, elle est une espèce de Bistorte. Pena dit que malgré ses recherches il n'a point trouvé cette plante, et *Guilandinus* avance que la figure est de fantaisie. Il paroît que presque tous les botanistes ont adopté cette dernière opinion, puisque Gilibert (*Hist. des Plantes d'Europe, ou élémens de botanique pratique, Lyon, 1798, tom. 2, pag. 425, n.° 435*) dit : *fig. fict.* dans sa Synonymie linneo-Matthiolienne. On ne peut plus nier aujourd'hui l'existence de la grande Serpentaire trouvée et décrite par Matthiole, puisque Plukenet en a donné la gravure et la description sous le nom de

Arum caulescens Rumicis agrestis foliis sibi invicem implicitis, Virginianum. Pluken. *Almag. Bot. p. 50, tab. 271, f. 2.*

Amalth. p. 37—39.

La suppression que J. Ant. Saracenus (*Sarrazin*) a faite d'un

des racines de Chine (*smilax china*, Linn.); j'en tire la preuve de la texture des racines et des échantillons qui faisoient partie des *productions végétales envoyées à l'Académie* par S. A. S. Mgr. le prince de Condé. (*Registr de l'Acad., séance du 25 avril* 1776).

Les échantillons portoient l'étiquette suivante : *Racines de Chine travaillées, et vulgairement appelées*

---

chapitre des commentaires de Matthiole sur Dioscoride *de dracontio*, a fait croire que la figure de Matthiole étoit de fantaisie.

Rariora novae angliae. Jo. Josselin, p. 44.

Il seroit possible que la plante décrite par Plukenet fût l'*Arum Seguinum*, Linn., et dans ce cas il faudroit de nouveau décrire la grande serpentaire de Matthiole, parce que je ne pense pas qu'elle soit la même que le *Gouet vénéneux* ou la *Séguine*. Au surplus c'est une vérification à faire.

Dracunculus S. Serpentaria major, *Weinmann*. t. 2, p. 365, tab. 472, lit. a, cultivée dans les jardins où elle fleurit en juin et juillet.

Cette Serpentaire est entièrement différente de celle appelée *Serpentaria mirabilis montana. Sidereon. Raj, Hist. Plant., tom. 3, pag. 656, § 4. Haller, Bibliot. botan. tom. 1, pag. 291, n.*ᵃ (c); *tom. 2, pag. 203*. Weinmann Phythanthoza iconographia, tom. IV, p. 323, tab. 916, lit. a. Commerc. litterar. Norimberg. 1738, p. 377-379, tab. VII, f. 12-14.

La merveilleuse Serpentaire de montagne est une figure de fantaisie, faite sur une plante qui croît spontanément dans les montagnes de la Styrie et de la Hongrie; plante que *Muntingius* a cultivée pendant sept ans dans son jardin, où elle a fleuri sans donner de fruit, et qui est la même que la *Spaccalocchio*. (*C. del Durante. Herb. p. 443*).

Le dessinateur a placé une étoile dans le centre de la tige, (à l'imitation de celle qui se trouve au printemps dans la Chaussetrape, *Centaurea Calcitrapa. Lin.*) pour représenter la fleur, et a dessiné un serpent la gueule béante, à la place de la nervure principale des feuilles.

Les botanistes de la Styrie ou de la Hongrie pourront peut-être retrouver la plante dont a parlé Muntingius.

Mandragore (Voy. *Journ. M. S. pour servir au catalogue du Cabinet d'Hist. natur. de l'Acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pag. 128, n°. 28*).

Ces sortes de racines ont été désignées par Aldrovande (*Monstror. historia... Bononiae*, 1642, *folio, pag.* 135. 669. *fig.*, *pag.* 136-670), sous le nom de *radix Andromorphos*. La 2.ᵉ édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. ne donnant aucun détail à ce sujet, j'ai cru qu'il étoit nécessaire de publier cette note, en faveur des curieux dans les cabinets desquels se trouvent ces racines.

L'arbuste qui rapporte des *agneaux* (1) est un conte fondé sur l'adresse de quelques trompeurs qui façonnoient la racine d'une espèce de fougère (*Polypodium borametz*, Linn.; *Dicksonia culcita*, Lhérit.); et lui donnoient la figure d'un animal porte-laine : comme, avec une peau de raie on faisoit des basilics, et avec une peau de serpent, garnie de sept têtes de belette, on avoit fait la fameuse hydre de Hambourg, etc. (*Séance publ.* 1817, *pag.* 22-23).

Bauhin parle d'une plante qui a la propriété de *rendre chaste* (2).

L'observation et l'expérience ont appris que certaines substances agissoient d'une manière *spécifique* sur

---

(1) Frutex Tartaricus *C. B. Pin, p. 512*. Frutex Scythicus, Borametz. Jonst. *Dendrol., p. 471, §. 1*, tab. cxxxiv. Agnus Scythicus, *figure de fantaisie*.

(2) Arbor venereos stimulos domans. *C. B. Pin, pag. 512*. Jonst. *Dendr. p. 468, §. 111*.

quelques-uns de nos organes. Tous les médecins savent que le mercure agit sur les glandes salivaires ; la graine du *Phellandrium aquaticum*, LINN., sur le poumon ; le camphre et les cantharides, sur la vessie ; l'opium, sur le cerveau ; l'aloës, sur le rectum ; l'ellébore (*helleborus niger*, LINN.) introduit dans l'estomac, détermine l'inflammation du rectum. (ORFILA, *Traité des Poisons*, 2.e édit. tom. 2, p. 27 (1) ;) la Belladone, sur la pupille ; la noix vomique, sur les muscles ; la digitale, sur le cœur, etc. etc. ; l'emploi du seigle ergoté (2) paroît diriger toute son action sur l'utérus. (*Précis constit. médic. de Tours*, 1818, 4.e *trimestre*, *p.* 12). On connoît les effets des Nénuphars (*Nymphaea alba-lutea*, LINN.) ; on en attribue d'analogues au gatilier (3) (*vitex agnus castus*, LINN.), qui jadis étoit employé à Athènes.

L'usage de l'eau-de-vie de datte, à laquelle les habitans ajoutent les fruits de quelques *Solanum* et du piment, put contribuer à la MICRORCHIDE, dont furent atteints plusieurs soldats de l'armée d'Egypte. (*Dict. scienc. med. tom. 33, pag. 371.*)

Il ne seroit donc point surprenant de trouver au Pérou un arbre qui possède les mêmes vertus. La superstition

---

(1) Les lavemens de décoction de gratiole produisent la nymphomanie. ORFILA, *Traité des poisons, éd. 2, t. 2, p. 95—96.*

(2) Secale luxurians. *C. B. Pin, p. 23 §. 11.* Ergot, *Tessier, malad. des grains.* Sclerotium clavus, *Dec. Fl. fr. t. 5, p. 115, 746f.*

(3) Venereos impetus genituram dissolvendo infringit. Hinc matronis in Cereris sacro, ut castitatem servarent ex foliis lectum sternere suetum. JONST. *Dendrol. p. 256, col. 2.*

s'y sera jointe et aura porté les Indiens à n'employer jamais cet arbre, dont le bois est spongieux, pour faire du feu, dans la crainte de devenir impuissans.

On rapporte qu'à la Chine il croît une plante (1) qui, dit-on, *rend stériles* ceux qui la mangent.

C'est sans doute pour faire la contre-partie de ce qui précède, que l'on a supposé un arbre dont le *fruit féconde* (2). Des lotions avec la décoction des feuilles, des fleurs et des fruits du gatilier découpé (*vitex negundo*) passent pour rendre apte à la conception (3) (*N. D. hist. nat. édit.* 2.e *t.* 22, *p.* 472); extrait de JONST., *Dendrol.*, *p.* 182, qui ajoute *folia masticata* ...... *stimulos Veneris cohibent.* Il suffit d'énoncer ce conte pour en faire sentir le ridicule; car il ne faut pas confondre cet effet avec celui des *aphrodisiaques*, parmi lesquels l'*Agnacath* (4) (*Laurus persea*, LINN.) jouoit un des premiers rôles, sans compter la divinité payenne, ou ces saints que la superstition avoit rendus si célèbres en Bretagne, et auxquels il ne faut pas ajouter excessive confiance, quoiqu'on ne puisse pas révoquer en doute l'effet *du phosphore*, *des cantharides*, etc. etc. Les fruits du brin d'amour (*Malpighia urens*, LINN.) confits, passent à St.-Domingue pour aphrodisiaques.

---

(1) Herba HOACO..... comesta steriles reddere putatur. JONST. *Dendrol*, *p.* 472, §. VI.

(2) Arbor fructu imprægnante. JONST. *Dendrol. p.* 468, §. I.

(3) Succus fruticis ignei *Tlepatli* conceptionem juvat. JONST. *Dendrol*, *p.* 124, §. IV. Cet arbre n'est pas connu des botanistes modernes.

(4) Fructus validos adeo efficit ad coïtum, ut propius miraculo sit ejus efficacia. SCALIGER *exercit.* 135. JONST. *Dendrol*, *p.* 125, *col.* 1.

Bauhin parle d'un arbre dont les *feuilles se replient lorsqu'on les touche* (1).

Sous ce titre doivent être rangées toutes les plantes que l'on appelle *sensitives* : elles sont assez nombreuses et appartiennent à plusieurs familles. Nous n'entreprendrons point d'expliquer ce phénomène dont la cause dépend d'une *irritabilité végétale*, plus active chez certaines plantes que chez d'autres. On peut d'ailleurs consulter l'excellent Mémoire de M. Desfontaines (*Act. Paris.* 1782) sur ce sujet; on en trouve un extrait dans le Journal de Physique (*tom.* xxxi, *part.* ii. 1787, décembre, *p.* 447 *et suiv.*). Voici le nom des plantes où cette propriété est le plus marquée : *Mimosa pudica — viva — sensitiva — casta — pigra — prostrata — quadrivalvis — longisiliqua*, Linn.

Oxalis sensitiva, Linn., à laquelle il faut rapporter les deux plantes indiquées par *C. B. Pin. pag.* 359 *et* 360, sous les noms de *Herba viva foliis polypodii* et *Herba mimosa foliis faenu graeci silvestris*, ainsi que l'a très bien indiqué Plukenet (*Almag. pag.* 252). Jacob. Zanoni (*rarior. stirp. Hist.*, *p.* 221, *tab* 131, *f.* 2) en parle sous le nom de *Todda veddi.*

Dionaea muscipula, Linn., appelée vulgairement *Attrape-mouche.*

---

(1) Arbor malavarensis, foliis tactu se contrahentibus. *C. B. Pin*, *p.* 512.

Arbor pudica. Jonst. *Dendr. p.* 468, §. 1, tab. cxxxii. C'est la figure de l'*Oxalis sensitiva.* Linn.

Herba sentiens. Jonst. *Dendr. p.* 472, §. xiii.

Onoclea sensibilis, Linn., dont le feuillage est si délicat qu'on ne peut le toucher sans qu'il ne se fane et périsse.

L'Arbre Fontaine (1) est regardé par Raj (*Hist. plant.*, *tom.* 2, *pag.* 1795), et par Haller (*Bibl. botan. tom.* 1, *p.* 459) comme fabuleux.

Cependant *Jean* Bauhin (*Hist. plant.... Ebroduni* 1650, *fol. tom.* 1, *p.* 463, *lib.* iv, c. 25), sous la rubrique *Arbor aquam stillans*, donne la description d'un *fragment de cet arbre* que le duc de Wirtemberg avoit reçu, le 20 juin 1600, de Paludanus. Le prince avoit écrit lui-même de sa main l'étiquette suivante: *Mirabilis arbor ex insulâ dictâ* Ferro, *quae arbor à multis centenis annorum consistit, et quotidiè tantùm fundit aquae, ut incolae satis pro potu habuerint.*

J. Bauhin, après avoir décrit l'échantillon, rapporte ce que Benzo a écrit de l'arbre merveilleux, de la manière dont il a été découvert par l'indiscrétion d'une femme, etc. etc.

Joseph Heukens dit avoir vu beaucoup de ces arbres en Guinée, mais aucun qui fournisse autant d'eau que celui de l'île de Fer.

Léonard Plukenet (*Almag. botan. mantiss. pag.* 171, sous la rubrique *ibid. ad lin.* 31, c'est-à-dire à *Buplevrum fruticosum*, Linn.), dit: *An arbor mirabilis ex insulâ Ferro aquam stillans* (J. B. tom. 1,

---

(1) Arbor aquam fundens, *C. B. Pin*, *p.* 512. Jonst. *Dendr. p.* 469, §. *VI*, *tab.* CXXXIII, offrant une figure de fantaisie.

Si les *étrennes-mignonnes*, *curieuses*, *utiles et amusantes pour* 1819, *Paris*, *chez Demoraine et Thebaut*, étoient une autorité, on pourroit témoigner sa surprise de ce que le conte se retrouve à la page 55.

p. 463) *ex quâ fortè* sagapenum *officinarum* . . . . *arbores enim ex quibus ingens aquarum scaturigo in insulâ Ferro et Sancti Thomae* ferulæ sunt arborescentes, *asserente Vossio*. (Not. in Pompon. Melam.) Il est surprenant que PLUKENET, citant *Jean* BAUHIN, ait adopté l'opinion surannée de VOSSIUS, lorsqu'il est démontré, par la description de Jean Bauhin, que l'arbre dont il s'agit est de la famille des palmiers, et qu'il a été vu par plusieurs voyageurs.

On sait que les Nègres, qui habitent les rives du Congo, font usage d'une liqueur très agréable, que l'on nomme *Palme-wine*. C'est le suc qui découle *en abondance* d'une espèce particulière et *fort élevée* de palmier, lorsqu'on perce le tronc près du sommet. Ce suc possède à un degré très remarquable la propriété si précieuse sous les tropiques, d'étancher promptement la soif. Les Nègres ont remarqué que l'opération ne *réussit que la nuit*, et qu'après le lever du soleil, il ne s'écoule par la blessure du tronc que de très petites quantités de liquide. (*Narrat. of expedit.* by S. K. TUCKEY, *Annal. de Chimie et de Phys.* 1818. *avril, tom.* VII, *p.* 421).

PÉRON (*Voyag. de découv. aux terres australes*), parle de l'arbre du voyageur, *Ravenala Madagascariensis*, SONNERAT, ainsi appelé, parce qu'il est de la plus grande ressource aux voyageurs, auxquels il fournit une boisson ttès salutaire, lorsqu'on perce le tronc à la naissance des feuilles.

Dans nos pays, le bouleau fournit aux bergers qui en percent le tronc, une sève abondante qu'ils boivent avec délices. Il existe sur la propriété du chevalier BANKS, un bosquet composé d'une centaine de bou-

leaux, qui depuis plus de soixante ans fournissent une sorte de vin; on y pratique alternativement la térébration tous les trois ans. (*Annales de l'Agriculture française*, 2.e *série*, *tom. v*, *pag.* 231). Plusieurs érables donnent aussi un fluide salutaire, lorsque l'on perce leur tronc; tel que le COUTON des Canadiens (JONST. *Dendr. p.* 110, §. 5), Acer saccharinum, LINN. Le Maguey, *Agave cubensis*, JACQ., distille une eau douce et transparente, lorsqu'on en a arraché les feuilles intérieures. La Caragate utriculée (1), *Tillandsia utriculata*, LINN., conserve dans un réservoir intérieur, formé par l'élargissement de la base des feuilles, une assez grande quantité d'eau ou des pluies, ou des rosées très abondantes, sous les zones torrides, pour désaltérer les voyageurs.

La Bandure de Ceylan, *Nepenthes destillatoria*, LINN. contient toujours dans les utricules operculées de ses vrilles, une certaine quantité d'eau.

Beaucoup d'autres végétaux offrent des réservoirs plus ou moins considérables.

Maintenant, pour connoître l'origine de la fable de *l'arbre Fontaine*, il suffit de se rappeler, 1.° le Palmier cité par tous les voyageurs, et dont Jean Bauhin a décrit un régime; 2°. que les hautes montagnes ont leurs sommets perpétuellement couverts de vapeurs qui se résolvent continuellement en eau.

« Au S. O. de la nouvelle Zélande est la baie obs-

---

(1) Arbor foraminulenta aquoso humore plena. JONST. *Dendr. p.* 469, §. VII.

L'auteur a confondu l'arbre avec la plante parasite (*Tillandsia utriculata*) qui croît sur lui.

« cure (*Duski-bay*); les montagnes de sa côte sud sont
« toujours couvertes de nuages; ..... les vapeurs se
« meuvent avec différens degrés de vitesse sur le banc
« des collines : elles *enveloppent d'un brouillard* blanc
« à demi-opaque, *les arbres* sur lesquels elles passent,
« et se convertissent ensuite en bruine, en pluie......
« (*Second voy. de Cook*. 4°. *tom*. 1, *p*. 168). Le pic
« d'Egmont est entouré d'un nuage.....; les montagnes
« de Taïti sont humectées par les brouillards suspen-
« dus tout le jour sur leurs cimes........ Tous les
« voyageurs parlent des *nuages* adhérens aux *pics*
« d'Adam, de *Teneriffe*, etc. etc. » (DUCARLA, *Journ. Phys*. 1784. *tom*. 23, *pag*. 31-94; *tom*. 24, *pag*. 392-456, des nuages parasites).

En comparant les propriétés du Palmier vinifère et les phénomènes des nuages parasites avec ce que l'on a raconté de *l'arbre Fontaine*, on reconnoît sur-le-champ l'origine du conte.

Les premiers voyageurs auront confondu les deux phénomènes : pour rendre leur récit plus surprenant, ils l'auront brodé, et auront supposé que l'arbre ne croissoit qu'à l'île de Fer, qu'il étoit unique, et qu'il duroit depuis plusieurs siècles. Cette dernière supposition étoit fournie par l'arbre de mille ans (1), *Ficus indica*, LAM. (*Encyc. mét. bot. tom*. 2, *p*. 498-8). (JONST. *Dendr*. *p*. 48, §. III, *p*. 56. §. 8.), qui subsiste pendant quelques siècles. Le nuage que l'on disoit envelopper la cime de l'arbre, prouve l'exactitude de l'explication que j'ai donnée.

---

(1) Ciennéen. JONST. *Dendr. p*. 470, §. XVI. Millenaria

Les Arbres sur lesquels on bâtit des cabanes (1) n'ont rien d'extraordinaire, puisque nous voyons quelque chose de semblable sur nos tilleuls d'Europe ; celui du pont de Mayence, celui à une lieue et demie d'Hesdin, etc. etc. (Jonst. *Dendr. p.* 211, *col.* 2).

Les arbres dont les voyageurs ont voulu parler, sont des fromagers ; c'est l'espèce appelée par Linné, *Bombax ceiba*, auquel le renflement (2) subéreux qu'offre son tronc vers sa partie moyenne, a valu ce nom ; c'est l'un des plus gros végétaux après le *Baobab* (*Dict. Sc. méd. tom.* 30, *pag.* 373), qui est, comme on le sait, le colosse du règne végétal (Adans. *fam. plant.*). Il seroit possible que dans les dimensions attribuées à ces arbres par les copistes, on y ait rapporté celles qui conviennent au *Baobab* (3), *Adansonia digitata*, Linn. (Adans. *fam. des plant. pag.* ccx.), et au figuier d'Inde, *ficus indica*, Lam.

L'article, dans lequel C. Bauhin parle des *arbres*

(forte) Sinarum. S. Herba per mille annos durans. Pluken. *Amalth.* p. 147—2.

Jonston *Dendr. p.* 472, §. xiii.) dit que la décoction de cette plante a la propriété de *noircir* les cheveux *blancs* et de prolonger les jours.

On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les *élixirs de longue vie.*

(1) Arbores quibus ædiculæ superstruuntur. *C. B. Pin. p.* 513.

Ceiba *seu* Cerba arbor. Jonst. *Dendrol.* p. 469, §. viii, tab. cxxxiv. Arbores supra quas domicilia Indorum. Tableau fruit de l'imagination.

(2) Saamouna Pison *Ind.* Vid. *infr. p.* 79. H.

(3) Licondo. *C. B. Pin*, *p.* 513.

Jonston (*Dendr. p.* 470 §. x), sous la rubrique *Licondo*, parle du Baobab et du Figuier d'Inde.

dont on fait des pirogues (1), ne convient qu'au cocotier, *cocos nucifera*, Linn., dont le tronc a de 4 à 7 pieds de diamètre, et 50 pieds de hauteur. (Pison, *Ind. pag.* 130).

Les Euterpes, dont la flèche acquiert une hauteur de 200 pieds, sont ces arbres si élevés, qu'une flèche ne peut en atteindre le sommet.

Les arbres (2), employés en Virginie pour faire des bateaux, me paroissent être le *Juglans alba*, Linn., dont le tronc s'élève quelquefois jusqu'à 80 pieds; mais sur-tout l'érable à feuilles de frêne (*acer negundo*, Linn.), arbre qui s'élève à une hauteur considérable sur un tronc fort droit.

D'autres arbres (3) ont une écorce épaisse que l'on emploie entière pour faire des canots; l'écorce de l'un d'eux (Yuire) est employée à faire des cordes, comme dans notre pays, on en fait avec le liber du tilleul.

Raj (*Hist. Plant. tom.* 2, *pag.* 1802, §. 9; *tom.* 3, *pag.* 317, §. 16) se contente de citer ces arbres, sans donner sur eux aucun éclaircissement.

Cependant on ne peut méconnoître pour un de ces arbres le bouleau à canot, *Betula papyrifera*, Mich.

---

(1) Arbor in summo cacumine saltem frondes minimas parturiens ex cujus trunco integro canoas suas exstruunt. *C. B. Pin. p. 513.*

Jonston *Dendr. p. 470, §. IX*, tab. CXXXIV, où la figure représente un *fruit simple*, au lieu d'un régime.

(2) Rattiak arbor ex quâ in Virginea lintres fabricant. *C. B. Pin, p. 513.* Jonst. *Dendr. p. 470, §. XI.*

(3) Yga, Yuvera. *C. B. Pin., p. 513.* Jonston *Dendrol. p. 470, §§. XII. XIII.*

Arboris Ygæ cortex ad navigia. *J. B. t. 1, l. 4. p. 506.*

qui est un des plus grands et des plus beaux arbres de l'Amérique septentrionale, et qui est encore aujourd'hui employé aux mêmes usages. Cette espèce de bouleau, et plusieurs autres du même pays, fournissent en outre l'écorce propre à faire des cordes.

Le Gelsomoro (1) est un arbre dont l'écorce est employée dans quelques endroits de l'Inde, comme monnoie.

Il est très difficile aujourd'hui de déterminer l'arbre dont l'écorce étoit *si précieuse*; peut-être appartient-il à la famille des lauriers.

Toutes les recherches que j'ai pu faire ont été infructueuses, et je n'en suis pas surpris, d'après ce que M. Palissot de Beauvois (*Flore d'Oware et de Benin, pag.* 40) a rapporté du Kola ou Cola (2), fruit du sterculier acuminé (*sterculia acuminata*, Paliss.; *Encyc. mét. botan. tom.* 7, *pag.* 433, *sp.* 15), et que l'on regardoit aussi comme servant de monnaie.

Ce fait, entièrement détruit par les détails que donne M. Palissot de Beauvois, nous apprend qu'il faut, dans bien des cas, se défier des rapports de voyageurs. Plusieurs ont dit que les Mexicains employoient le

---

(1) Gelsomoro arboris ab incolis dictæ cortex..... *C. B. Pin.*, *p. 513.* Jonst. *Dendr. p. 470*, §. *XIV*.

(2) *C. B. Pin.*, *p. 507*, sub. rubricâ x.
Palma (forte) cujus fructus cola dicitur....
Plukenet. *Amalth. Botan.*; *p. 165.* 2.
Gola Nigritarum..... utuntur eo pro moneta.
Jonst. *Dendrol. p. 110*, 2.e *col. 4.* Nux de Gambra.
Ibid. p. 114, §. *VII. 1.* ou noix de Gambie.

Cacao (1) comme monnoie, et que les feuilles de la Coca (2) servoient au même usage.

Plukenet (*Almag. p.* 41, *Mantiss. p.* 20), sous la rubrique *Arbor americana sindophoros laurifolia,* etc. l'arbre à dentelle, *daphne lageto* ou *lagetta lintearia* (Encyc. méth. botan. tom. 3, pag. 376), demande si ce n'est pas à cet arbre qu'il faut rapporter le *Matombe*, arbre d'Ethiopie dont l'écorce entière, convertie en pagnes ou autres étoffes, sert de monnaie, que les Portugais de l'île de Lovando acceptent également? Mais il n'y a point d'identité entre ces deux arbres qui croissent d'ailleurs dans des climats différens. A la Chine, on prépare l'écorce du mûrier à papier (Broussonetia *Papyrifera,* Linn. *sub* Morus:) Y auroit-il en Afrique un Mûrier dont l'écorce pourroit être préparée de même? On seroit tenté de le croire, en s'attachant au mot *Gelsomoro*, qui, en italien, indique le Mûrier. C'est aux Naturalistes voyageurs à résoudre cette question.

Les Pommes *de Sodome et de Gomorrhe* (3) ont joui d'une trop grande réputation, pour que nous les passions sous silence.

Ces pommes, au dire de ceux qui en parlent (Cotov., *It. Hierosol.*, *lib.* II, *cap.* 18; *Voyage nouveau de la Terre Sainte*, *lib.* IV, *p.* 380; Tillet, *Dissert.*

(1) Fructu (*Theobroma Cacao*, Linn.) olim nummorum loco utebantur Mexicani. Jonst. *Dendr. p. 124, 2.e col.*

(2) Cocæ (*Erythroxylum coca*, Linn.) folia pro pecunia usitata. Jonst. *Dendr. p. 242, col. 2.*

(3) Poma Sodomæ et Gomorrhæ. Jonst. *Dendr. p. 7*, §. XIV—7. De Malis Syriæ et Gomorrhæ. J. Bauhin, *Hist. plant.*, *tom. 1, p. 27, lib. 1, cap. 2.*

Joseph *Bell. judaic. lib. 4, cap. 27.*

sur la cause qui corrompt les blés, p. 65, *nóte* (*a*); De Chateaubriand, *Itinér. de Paris à Jérusalem, tom.* 2, *p.* 188—190), sont vertes : elles ont un aspect séduisant qui engage à les manger; mais si l'on veut les saisir, elles s'affaissent, se brisent, et ne laissent échapper que de la poussière ou de la cendre (1).

Hasselquist dit que les pommes de Sodome (Haller, *Biblioth. botan., tom.* 2, *p.* 403), sont le fruit de la Melongène (*Solanum Melongena*, Linn.) : cette assertion est répétée dans le Nouv. Dict. d'Hist. natur. (*éd.* 2, *tom.* 27, *p.* 525), mais je crois sans fondement, puisque les fruits de la Melongène sont charnus et presque toujours ovoïdes. Si véritablement les pommes de Sodome sont un fruit, elles seroient plutôt celui de la Morelle coagulante (*Solanum coagulans*, Lam. *Encycl. méth. Bot. tom.* 4, *p.* 299, n.° 58), qui a une forme globuleuse, et qui se trouve en Arabie.

En admettant ces explications, il faudra alors supposer, ou que ces baies ont eu leur pulpe rongée par des larves d'insectes qui y auroient laissé le résidu de leur digestion; ou admettre que ces baies, à écorce assez ferme, conservées longtemps, offrent leur pulpe réduite en poudre, comme on seroit en droit de le conclure des observations suivantes.

Jonston (*Dendr., p.* 385, §. 111), parle d'un fruit pulvérulent (*Ceratium Monococcum, fructus Phalloïdes, fungosus pulverulentus*), que je présume être

---

(1) N'auroit-on pas supposé ces détails pour exprimer physiquement l'allégorie de cette phrase du langage oriental : *Le pain dérobé par le méchant se réduit en poussière dans sa bouche ?*

celui de l'*Hymenea Courbaril*, LINN., cueilli avant sa maturité, et gardé ensuite longtemps. Il en est de même des fruits dont parle MARCGRAVE (*Brasil. Hist. Pl., lib.* 2, *cap.* XIV, *p.* 77. JONST. *Dendrol, p.* 7, § XIII). Ils appartiennent à un arbuste du Brésil, que les Botanistes n'ont point encore classé dans leurs systêmes, parce que la description en est fort incomplète. On la trouve sous le titre de *Frutex* (cujus nomen autor non prodidit), et l'on en voit la figure à la page 78. MARCGRAVE dit des fruits de cet arbuste : *Omnia Poma matura evacuata et inania reperiuntur.*

CLUSIUS (*Exot., lib.* 1, *cap.* 9), parle d'un arbre de la Guiane, que je crois être le Genipayer (*Arbor peregrina, ex Guinea*, il faut lire *Guiana*, c'est par erreur que Clusius a écrit *Guinea*), dont le fruit est également rempli de poussière (*Fructus instar mali magni ex flavo spadiceus*, nigro polline *plenus*). JONST., *Dendrol, p.* 7, §. XIV. 2, *fructus alter Brasilianus*. Ejusd. *p.* 232, §. IX, 1, arbor Laurifolia Guineensis, *lisez* Guianensis una.

JONSTON (*Dendr., p.* 7, §. XV, 3), dit que les HIACI ressemblent aux pommes de la Mer Morte, ils sont vides et n'ont que l'écorce et le noyau.

De ces divers rapprochemens, on pourroit croire que les pommes de Sodome sont des fruits bacciformes, desséchés, et dont la pulpe s'est réduite en poussière. Mais ils n'offriroient point cette flexibilité dont parlent les auteurs.

C'est dans la famille nombreuse et variée des champignons, que l'on peut espérer de trouver l'explication désirée. En effet, cette famille offre des espèces (LYCOPERDON), dont le *péridium* (la peau) mince recouvre,

dans la maturité, une immense quantité de graines pulvérulentes qui s'échappent par la pression.

N'ayant point eu occasion de voir de ces pommes de Sodome, je ne puis dire positivement à quel végétal elles appartiennent; mais il me paroît bien probable qu'elles ne sont qu'une plante analogue à la Réticulaire Vesse-loup (BULLIARD, *Champignons de la France*, *p.* 95, 12.e *espèce*, *tab.* 446, *f.* 4; *tab.* 476, *f.* 1—3); c'est-à-dire, une espèce de Lycogola, ou peut-être une espèce de Vesse-loup (*Lycoperdon*).

Nous engageons les Botanistes de la Capitale à visiter M. *le Vicomte* DE CHATEAUBRIAND, pour le prier de leur faire voir les pommes de Sodome qu'il possède; il leur sera facile alors de confirmer ou de détruire nos soupçons; et ils auront l'avantage d'éclaircir un point d'Histoire naturelle assez curieux.

Le PINDO (1) est une grande herbe que les Sauvages mettent au-devant de leur porte, sur leurs fosses. Voyez JEAN DE LERY, qui n'a donné sur cette plante aucun autre renseignement, de sorte qu'on ne peut pas indiquer à quel genre elle appartient. Les naturels ayant été presque tous exterminés, il seroit difficile aujourd'hui de retrouver tous les usages qu'ont observés les premiers voyageurs.

Nous avons parlé de la CORNE (2) poussant des racines

---

(1) Pindo Herbæ caules aut Palmarum ramos ad januas ædium Brasiliani adponunt. *C. B. Pin*, p. 513. JONST. *Dendr.* p. 473, §. XIV.

(2) Cornu plantabile. *C. B. Pin.* p. 514. JONST. *Dendrol*, p. 473, §. XVI.

(*Séance publ. Acad. des Sc., Arts et Bell. Lett. de Dijon*, 1818, *p.* 32).

Nous rappellerons que l'arbre (1) qui porte des cornes, est connu des Botanistes, sous le nom d'Acacie Porte-corne (*Mimosa Cornigera*, Linn.), parce qu'en effet, à l'origine de chaque rameau, il a des épines grandes, creuses, arquées, et ressemblant, on ne peut mieux, à des cornes de bœuf.

J'ai pensé faire plaisir aux Botanistes, en leur communiquant quelques synonymes de plantes anciennement connues, et que l'on croyoit n'avoir point encore été observées. Ce travail facilitera les recherches aux Savans, et pourra servir de supplément à des articles du Dictionnaire d'Histoire naturelle.

A. Cropiot *Americanorum* (Clus., Exot., l. 2, c. 21 ; Jonst., Dendr., p. 182, §. iv, 3, tab. lviii). C'est sous ce nom que l'Ecluse a parlé de la féve du Tongo (*Coumarouna odorata*, Aub.), (Séance cit. p. 60, n.° 77), dont on se sert encore aujourd'hui pour aromatiser le tabac.

B. Melissæ *species agrestis* (Pison, Ind., p. 242). *Xochi copalli*, id est, copal floridum, et *Xarapisca* (Delaet, Ind. Occ., l. 5, c. 2 ; Jonst., Dendr., p. 314, §. ix). Sous ces noms, Pison et Delaët désignent la Verveine odorante (*Zapania citriodora*, Enc. méth. Bot., tom. 8, p. 845, n.° 19), qui est aujourd'hui si recherchée en France à cause de son odeur.

Plukenet (*Almag.*, *p.* 247, *tab.* 306, *f.* 3), trompé par l'indication de Pison, a donné à tort le

(1) Arbor Cornigera. Jonst. *Dendr.* p. 368, §. iii, tab. xcvi et p. 470, §. xvii.

Melissae species agrestis, Pison, comme synonyme de la *Melissa* Jamaïcana *odoratissima*. Ce sont deux plantes entièrement différentes.

Plukenet (*Almag.*, *p.* 140), ne s'attachant qu'à la disposition des feuilles, a rapporté, avec doute à la vérité, à l'*Eupatorium foliis enulae* (Eupatorium purpureum, Linn.; Eupatorium verticillatum, Encycl. méth. Bot., tom. 2, p. 405, n.° 12), le Xochicopalli, Delaet, qui n'y ressemble nullement, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer, en se rappelant les caractères de l'Eupatoire et ceux de la Verveine odorante.

C. Chèquinquammins *Virginianorum* (Jonst., Dendr., p. 194, col. 2, § iii, extrait de Delaet); c'est le *Juglans nigra*, Linn., ou peut-être, le *Quercus Phellos*, γ. Encycl. t. 1, p. 722, n.° 13. γ; car les fruits de l'un et de l'autre sont employés de la même manière.

D. Floribundio ex arbore quæ solum flores fert, fructus nunquam (Jonst. *Dendr.*, *p.* 243, *col.* 2, 5). Borachera arbor, cujus foliorum succus ex aquâ sumptus, inebriat. (Jonst, *Dendr.*, *p.* 470, §. xxiv). Flos indicus arboreus Liliorum specie (*C. B. Pin.*, *p.* 470, *col.* 2, iv). C'est la Stramoine en arbre (*Datura arborea*, Linn.), si répandue aujourd'hui dans nos jardins, et qui en effet ne fructifie point en Europe.

E. *Arbor Americana foliis salicis*, incolis *Xonaquilpatlis* (Jonst., Dendr., p. 446, §. xii), est la Spiræa salicifolia, Linn., si commune aujourd'hui dans tous les jardins.

F. *Cistifolio*, *arbor exotica* (Jonst., Dendr., p. 412, 12, tab. cxv; C. B. Pin., p. 465, xiii), désigne le *Budleja globosa* (Encycl., 1, p. 513, n. 3), arbuste agréable, cultivé dans les jardins de Botanique.

G. *Jasminum Brasilianum* (Jonst., Dendr., p. 429, §. vi), figuré à la table cxxi, sous le faux titre (1) de *Jasminum luteum vulgò dictum bacciferum* (Jasminum fruticans, Linn.); *Jasmini species* (Marcg., Hist. plant. Brasil., l. 1, c. 22, p. 47), allégué par Plukenet (*Almag., p.* 108), sous le titre de *Clematis Hederacea, Bucananthes siliquosa, indica*, est le Bignonia radicans, Linn., connu des jardiniers, sous le nom de Jasmin de Virginie.

H. Saamouna (Pison, *Ind., p.* 175, *cap.* xxix; *Med. Brasil., p.* 81, *c.* 35, Zamouna), est le *Bombex Ceiba*, Linn. Vid. *supr. p. 70.*

Plukenet, qui ne s'étoit attaché qu'aux feuilles, avoit regardé cet arbre, avec doute à la vérité, comme

---

(1) Jonston a plusieurs fois fait des transpositions pareilles; tab. v, sous le titre: *Frutex Brasiliensis innominatus*, il donne à tort la figure du *Guajeru* tab. xxx (Chrysobalanus icaco).

Tab. xxii, sous le titre: *Mucuitaiba*, il donne la figure de l'*Aninga-Iba* (Arum Seguinum, Linn. Encyc. 3, p. 14, n.° 23.)

Tab. liv, sous le titre: *Canella de mato Linschottani* (Laurus Cassia, Linn.) Il donne la figure du *Betre* sive *Tembul* (Piper Betle, Linn.) qui se retrouve au bas de la même table à droite.

Tab. xcv, sous le titre: *Acacia foliis scorpioidis leguminosae Veslingii*, il donne la figure du *Siliqua dulcis* (Ceratonia Siliqua, Linn.), qui est encore représenté à la table ci.

Tab. xxvi, sous le titre: *Jamacaru prima species* (dénomination employée par Pison pour désigner une espèce de Cactier), Jonston donne la figure du *Pitoma*, répétée tab. xxx. Ces deux figures sont la copie en raccourci de la plante appelée par Pison (*Hist. nat., et medica*, lib. 4, c. 38, p. 196) Betys vel Betre, qui est un poivre, ou qui appartient à un genre voisin.

Jonst. (*Dendr.* p. 203, §. 1) parle de l'*Arbor Jucaje*, il faut lire *Jucaiae arbor*, que je soupçonne être le *Myrtus caryophillata*, Linn.

synonyme de son *Pavia* (Almag., p. 326), Æsculus Pavia, Linn.: s'il eût fait attention aux graines, aux épines qui recouvrent le tronc, et à sa texture subéreuse, il auroit bien vu que le Saamouna n'appartenoit point à l'Æsculus.

J. Karante, sive flos Persidis (*Jac. Zanonii, rar. stirp. Historia, p.* 135, *tab.* 100); c'est une mauvaise figure de l'*Hibiscus mutabilis,* Linn., appelé quelquefois *Rose de la Chine.*

K. *Siler frutice vero di Plinio* (Jac. Zanon., stirp., p. 157, tab. 117); c'est le Rhamnus Alpinus, ainsi que le prouve la corolle à quatre pétales, dessinée à part sur la planche.

L. *Phillo overo foglio femina Indiano* (Zanon., stirp., p. 233, tab. 181). Cette planche me paroît offrir une mauvaise figure de la plante appelée par Linné, *Clitoria ternatea.*

M. Pompoquam (Jonst., *Dendr., p.* 6, §. vii, *tab.* v). c'est le Sapindus Saponaria; sa description est exacte, et la figure mauvaise.

N. Swertz (*florilegium, part. II, tab.* 22, n. 4), sous le nom de *Papaver Indiae* occidentalis, *Swertii.* représente le fruit du *Nelumbo* (Nymphæa Nelumbo, Linn. Nelumbo indica, *Encyc. méth., tom. 4, p. 453, n. 1.*)

Swertz a eu tort d'indiquer cette plante comme venant des Indes occidentales, puisqu'on ne la trouve que dans les Indes orientales.

O. Dans le bas de la même planche, à droite, cet auteur a représenté, sans y ajouter de nom, une mauvaise figure (répétée dans Buchoz, *Décad. 5, tab. IX, fig.* 2), d'une plante qui par sa fleur ressemble à la

rose du Japon, *Hortensia opuloïdes*, mais qui en diffère par les feuilles.

P. Dalechamp (*Hist. gén. des plantes*, *tom.* 2, *pag.* 740, *lib.* XVIII, *chap.* CXXVI), donne, d'après Pena, la description et la figure d'un fruit, sous le titre de : *Gousses d'un arbre qui retire au rosage.*

C. Bauhin, *Pin. pag.* 464, §. III, le rapporte sous le titre de : *Nerio similis arbor.*

Il me paroît que cet échantillon appartient au Céropège porte-lustre, *Ceropegia candelabrum.* Linn.

Q. Le fruit de l'arbre Porte-Dragon (*Hist. gén. des Plantes, Lyon*, 2.e *vol.*, *p.* 716; *C. B. Pin.*, *p.* 505, *col.* 2, fructus Draconis arboris ex Monardes; Jonst., *Dendr.*, *p.* 288, *col.* 1, *tab.* LXXXI, Aceris cognata Tiliæ folio Bengalensis, fructu amplissimis membranulis circumcincto; Pluken., *Mantis*, *p.* 3, *art.* 4, *p.* 120, *art.* 8, Angsana vel Angsava Javanica, *Hort. Amstelodam.*, *fol.* 213, c. 109; H. J. N. Cranz, *de duabus arboribus Draconis*, 1768, 4.°), décrit et représenté par Monardès, qui y voyoit, en soulevant la première peau, la peinture d'un Saurien, est celui du *Pterocarpus Draco*, Linn., c'est-à-dire, une gousse orbiculaire, grande, comprimée, *à grosses nervures*, très saillantes dans son milieu. Cette gousse, à une loge, contenant deux ou trois semences assez petites, ovales, oblongues, est environnée à son contour d'une large membrane, mince, ferme, entière, nerveuse, etc. (1)

---

(1) Commelin (*Hort. Amstelodam. I*, *p.* 213, *cap.* 109, *tab.* 109) avoit déjà reconnu l'identité des fruits du *Pterocarpus Draco* avec celui décrit par Monardès.

L'empreinte des graines, les nervures de la gousse, ont représenté un dessin qui en a imposé à Monardès.

R. C'est ainsi que ZANONI (*Rarior. Stirpium Histor.*, *p.* 60, *tab.* 41, sous le titre de Butua radix mosambicensis; *Ambutua legno, Butua* overo *Brutua arbore*), représente l'Abutua à feuilles simples, et indique, sur la tranche des racines, un *soleil*. Cette figure est formée par les couches concentriques, et les rayons médullaires qui y sont très prononcés; de la même manière que la tranche des racines de la *Pteris aquilina* représente l'aigle de l'empire d'Allemagne, dont on croit trouver la figure dans deux lignes qui se croisent, dont l'origine et l'usage sont peu connus. Le même dessin se voit aussi en coupant, en bec de flûte, la tige de cette fougère par le bas : ce qui dépend de l'organisation de cette tige, et de la disposition de certains vaisseaux fort gros, dont on ignore encore les véritables fonctions (*Bulliard*, *pl.* 207) (1).

S. BAKELI, nom d'un arbre dont parle Zanoni, *p.* 43, *tab.* 28, d'après Mathieu de S. Joseph.

Cet arbre croît près de Negapatan, sur la côte de Coromandel; à ses fleurs succèdent des fruits qui ressemblent à des oiseaux. (2)

---

(1) Bignonia crucigera, LIN. a reçu ce nom à raison de la figure d'une croix que présente la coupe transversale de ses tiges.

(2) C'est le VENDEJANG, espèce d'arbre qui porte des fleurs de la grosseur du doigt, dont l'odeur est très agréable; lorsque le fruit commence à se former, il a la figure d'un canard. Cet arbre est commun dans le royaume de Lahos. DUHALDE, *Descript. géogr. hist. de l'empire de la Chine*, t. 1, p. 106, col. 7. *Comm. litt. Norimb.* 1738, p. 157.

Il est assez difficile de déterminer exactement l'arbre dont on a voulu parler.

Cependant, en examinant avec attention la figure, on reconnoît que la fleur appartient à une Malvacée, dont le fruit ovoïde, alongé et fusiforme, aura été pris pour un oiseau.

Cet arbre a du rapport avec le Velaga (*Tab. regn. végét. par Ventenat, tom.* 3, *p.* 193), ou avec le Quararibea (*Encycl. méth. Bot., tom.* 6, *p.* 23).

T. Lamba (*Zanon.* p. 138, tab. 36, f. 3). Les fruits, de couleur d'or, ressemblent à une cerise. Les femmes s'en servent pour teindre leurs cheveux; mais elles se cachent pour cette opération, parce qu'il est défendu, sous des peines sévères, de cueillir ces fruits destinés à la nourriture des oiseaux. Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai point encore trouvé à quel genre appartient le *Lamba*.

L'arbre Matuui (1) est certainement le Sterculier fétide (*Sterculia fœtida*, Linn.), malgré que Plukenet, qui l'appelle *Matuni* (*Almag.*, *p.* 266), pense qu'il en diffère.

L'arbre de Sumatra (2) qui a pour racine un grand ver, et qui se convertit en pierre, après la chûte de ses feuilles, est un conte fondé sur la forme singulière des racines de Chine (*Smilax China*, Linn.), et sur les propriétés du Corail (*Isis nobilis*, Linn.), ou des autres Lithophytes.

L'arbre du Chili (3), dont le père Kircher dit que

---

(1) Matuui arbor in sofala etc. Jonst. *Dendr.* p. 470, §. xix.

(2) Arbor in Sumatra etc. Jonst. *Dendr.* p. 470, §. xx.

(3) Arbor Chilensis cujus in foliis vermes primo nascuntur, etc. Jonst. *Dendr.* p. 470, §. xxi.

les feuilles portent des vers qui, en tombant à terre, se changent en serpens, est le résultat d'observations confuses faites sur des chenilles qui se nourrissent des feuilles d'arbres situés dans des cantons où les serpens sont communs. Ces larves, à l'époque de leur transformation, disparoissoient, parce qu'elles se cachoient; les serpens restoient, et on les supposoit produits par les chenilles, comme on croyoit que la Jackie (*Rana paradoxa*, Linn.) se convertissoit en poisson. Seba, Mus. I, t. 78. Merian, *Surinam*, t. 71.

L'arbre des Philippines (1), dont les feuilles et les racines dirigées vers l'orient, sont salutaires, tandis que celles qui regardent le couchant, sont vénéneuses, a été inventé pour rendre plus merveilleux les effets de l'Ipo (*Antiaris Toxicaria*, Lesch.); de l'Ahouai Manghas (2) *Cerbera Manghas*, qui croît aux Indes Orientales, et dont le fruit est un poison; ou peut-être, pour rappeler le figuier du Perou, (Jonst., *Dendr.*, *p.* 56, §. 1, Ficus Peruana): arbre portant des feuilles et des fruits, du côté du midi, quand l'été est sur les montagnes; et lorsque l'été est dans la plaine, qui en porte du côté opposé. Ce conte paroît avoir sa source dans l'alternative des saisons que présente la presqu'île en deçà du Gange, dont la côte orientale a l'été, dans le moment où la côte occidentale essuie l'hiver.

---

(1) Arbor Malacensis multis radicibus prædita. *C. B. Pin.*, p. 457. C. Schot, *Magia pars* IV. Syntagma I, c. 2, p. 366.
Arbor Philippinarum insularum etc. Jonst. *Dendr.* p. 470, §. XXII.

(2) Cerbera Manghas. (*Akasond* sive *Arkasond*. Zanoni p. 12, tab. 9.

Plukenet (*Amalth. Bot.*, *p* 103, et *Mantiss.*, *p.* 86), rapporte à tort cet arbre à son *Galactoxylon*, qui croît en Amérique, et que Sloane a désigné sous le nom de Laurifolia arbor venenata. *Cat. Jam.*

Le Baxana (1) est un arbre dont les fruits sont vénéneux ; il croît dans le golfe d'Ormuz. Sa racine est un contrepoison. Ce conte me paroît fabriqué sur le Cerbera Manghas, Linn., et peut-être aussi sur les propriétés singulières du Manioc (*Jatropha Manihot*, Linn.), dont la racine crue, ou le suc, est un violent poison, tandis que la racine cuite, ou la fécule privée de son suc, par la compression, et soumise à l'action du feu, est un aliment salubre, que l'on regardoit jadis comme un contrepoison. (Pison, *Ind.*, *p.* 115—305 ; *Marcgrave*, *Brasil.*, *p.* 65).

Ces deux auteurs parlent d'une autre plante qu'ils appellent Erva do Rato (2) (Marcg., *Brasil.*, *p.* 60), Tangaraca 1.a (Pison, *Ind.*, *p.* 302 ; Plukenet, *Almag.*, *p.* 47, *tab.* 144, *f.* 3), dont la racine est le contrepoison des feuilles, des fleurs et des fruits, qui sont très vénéneux. On peut douter de ces récits, puisqu'ils ne sont fondés que sur l'opinion des Brasiliens, qui avoient des idées très superstitieuses ; c'est ce qui

(1) Arbor fructu venenato, radice venenorum antidoto. *C. B. Pin*, p. 512.

Baxana. Jonst. *Dendr.* p. 476, §. v. *Encycl. meth. Botan.*, tom. 1, p. 391. *Dict. Sc. nat.*, tom. 4, p. 161.

Pluken. (*Mantiss.* p. 23) dit : Baxana..... radicibus venenatis..... fructu *nirabix* dicto antidoto et alexiterio. *Ce qui est positivement le contraire.*

(2) Jonst. *Dendr.* p. 296, tab. lxxxii. Tangaracæ secunda species. p. 467, §ix.

explique les propriétés délétères qu'ils attribuoient à quelques espèces (1) d'acacies, parmi lesquelles l'observation n'en a pas encore démontré une nuisible.

Cette histoire merveilleuse n'auroit-elle point sa source dans les propriétés vénéneuses du Mancenillier (2) (*Hippomane Mancinella*, Linn.), et de l'Ahouai de Thevet (*Cerbera Ahouai*, Linn.)? dont les effets ont dû étonner les premiers navigateurs; aussi y a-t-il dans leurs récits beaucoup de confusion.

Le Mancenillier a été mentionné pour la première fois par Thevet (*Singul. de la France antarctique*, *chap.* lxi, *fol.* 118 *verso*), qui l'appelle : arbre qui porte un fruit gros comme un Esteu, et beau à voir (*Hist. gén. des Plant.*, *Lyon*, *tom.* 2, *p.* 722, *liv.* xviii, *chap.* cxii.

Jean De Lery, (*Hist. Voy. Bras.*, *l.* 1, *c.* 12, *p.* 181), le décrit sous le nom d'arbrisseaux portant fruits ressemblans à nos nefles (Jonst., *Dendr.*, *p.* 46, §. iv). *C. B. Pin.*, *p.* 512, arbor, fructu Pilæ magnitudine. *C. B. Pin.*, *p.* 454, Mespilo similis, fructu venenato. *C. B. Pin*, *p.* 405, fructus orbicularis minor, novem venis, ut et semen distinctum. Pluk., *Alm.*, *p.* 44, *Mantiss.*, *p.* 23, arbor Americana, *Mancinello* dict.

---

(1) La racine de l'*Aconitum anthora*, Linn, étoit regardée comme l'antidote des autres espèces d'Aconit, et l'expérience apprend que cette racine est un poison âcre.

Orfila, *Traité des poisons*. Ed. 2, tom. 2, p. 80.

(2) Voy. pour le Mancenillier, Dict. Sc. médic. tom. 30, pp. 411 et suiv.

L'arbre PORTE OR (1) est le fruit de l'imagination. Les richesses acquises par les voyageurs qui alloient en Amérique, avoient fait penser que l'or étoit extrêmement commun dans ce pays, et qu'il se trouvoit même dans les arbres. Il seroit aussi possible qu'un arbre croissant sur un terrain aurifère, ait été déraciné par un ouragan, que quelques paillettes d'or, mêlées avec la terre, soient restées adhérentes aux racines, et aient contribué à propager le conte dont nous parlons.

L'arbuste ANTIPATHIQUE (2), dont parle KIRCHER (*Art. Magnet.*, *lib.* III, *p.* 510), a reçu ce nom, parce que les fragmens de ses jeunes rameaux, coupés d'une certaine manière, se repoussent; ce qui forme une espèce de jeu dont les enfans s'amusent.

Cet arbuste est le Mollé à feuilles dentelées, ou Poivrier du Pérou (*Schinus Molle*, LINN.); quant on déchire ses feuilles, il en sort un suc laiteux qui s'échappe par jets; si l'on place les morceaux sur l'eau, ils reçoivent à chaque éjaculation une impulsion qui les fait changer de place. (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, *édit.* 2.e, *tom.* XXI, *p.* 263).

Si l'on secoue sur la superficie d'une eau stagnante, couverte d'ordures, le lait du Tithymale à feuilles rondes (*Euphorbia Peplus*, LINN.), on voit sur-le-champ tous les corps hétérogènes, qui la couvroient, se ranger sur les bords du vase ou du bassin, et l'eau devenir pure comme de l'eau de source (BUL-

---

(1) Arbor in Hispaniola quæ auri venas habet. JONST. *Dendr.* p. 471, §. XXIII.

(2) Frutex antipatheticus. JONST. *Dendrol*, p. 472, §. II.

LIARD, *Plant. vénén. de la France*, *p.* 113). On obtiendra le même effet avec toutes les espèces de Tithymale. Il ne faut pas répéter souvent cette expérience sur une eau dans laquelle il y auroit du poisson.

Ce phénomène rappelle les attractions et les répulsions des fragmens de Camphre ou d'autres substances placées sur l'eau, sur lesquelles on trouve un Mémoire très curieux dans les Annales de Chimie.

Pour faire la contre-partie de l'arbre antipathique, KIRCHER (*loc. cit.*), parle d'une plante (1) qui, placée entre deux morceaux de bois, les unit si bien, qu'il faut une grande force pour les séparer.

Il ne s'agit que de la propriété du suc visqueux de l'*Anona asiatica*, dont on se sert dans le pays, aux mêmes usages que la colle-forte dans celui-ci; ou bien, du Nagas des Indes (*Mesua ferrea*, LINN.), dont le fruit, avant la maturité, laisse écouler un suc glutineux et extrêmement tenace.

La gomme résine de l'*Eucalypte résinifère*, est si solide, que les naturels de la Nouvelle Hollande s'en servent pour fixer leurs haches de pierre aux manches, et qu'elle devient presque aussi dure que la pierre même. *Nouv. Dict. Sc. nat.*, *éd.* 2, *tom.* 10, *p.* 526.

Plusieurs arbres ont un suc propre, très visqueux; les *Xanthorrhœa* (Annal. du Muséum d'Hist. nat., tom. XVII, p. 84); les Glutiers ou *Sapium*, etc. etc.

Les fruits du Mangoustan du Malabar (*Garcinia Malabarica*) contiennent un suc glutineux, si abon-

(1) Herba attractiva in insula Zeilan. JONST. *Dendr.*, p. 473, §. XV.

dant, qu'il s'échappe au travers de l'écorce; il est d'un emploi commun pour faire de la colle, employée par les Pêcheurs pour enduire leurs filets, afin de les conserver plus long-temps. (*Dict. Sc. méd.*, *tom.* XXX, *p.* 436).

L'herbe d'ETHIOPIE (1), qui éloigne les coquillages vénéneux, est une plante dont je n'ai pu découvrir le nom : l'article dans lequel il en est fait mention, ne donnant de détails, ni sur la plante, ni sur les coquillages.

Cette propriété ne seroit-elle pas modelée sur celles de l'Ophiorrhize, de la racine d'Apinel (*Aristolochia anguicida*), etc. etc. ?

L'herbe QUEI (2) est le Thé (*Thea Viridis*, LINN.).

L'herbe LUNGSIN (3), qui, mangée par les chevaux, leur donne de la force et de la vîtesse, n'est peut-être que l'avoine (*Avena sativa*, LINN.), que l'on croit originaire de l'île de Jean Fernandez.

Ce n'est pas la graine de Jusquiame, *Hyoscyamus niger*, LINN.; elle donne du feu aux chevaux, mais elle les fait maigrir. Les maquignons, pour engraisser promptement leurs chevaux, mettent, tous les matins, dans leur avoine, plein un dé de graines de Jusquiame. Mais cet embonpoint ne dure pas, et les chevaux ne tardent point à dépérir entièrement.

---

(1) Herba Æthiopica a qua venenatæ cochleæ abhorrent. JONST. *Dendr.* p. 472, §. IV.

(2) Herba Quei. JONST. *Dendr.* p. 472, §. V.

(3) Herba Lungsin. JONST. *Dendr.* p. 472, §. VII.

L'herbe Asbeste (1) est le minéral appelé *Amiante*, ou *lin incombustible*, et dont on prépare des tissus, du papier, qu'on nettoie en les jetant au feu.

Le Peci (2) est le fruit de la Macre bicorne (*Trapa bicornis*, Linn. *fil.*), plante qui est, à la Chine, où l'on en fait usage comme aliment, l'objet d'une culture réglée. Ce fruit n'a pas, comme on l'a dit, la vertu, mis dans la bouche avec du cuivre, d'amollir le métal, et de le rendre susceptible d'être broyé avec les dents.

C'est un conte qu'il faut ranger à côté de celui que nous fait Bontius (*Ind.*, *p. 86*), en disant qu'il croît, à Malacca, et dans quelques endroits du continent de l'Inde, une petite plante, dont la graine, qui imite l'orge, est plus noire et plus hérissée; si l'on frotte les dents avec le suc de cette plante, elles peuvent broyer des cailloux. Je n'ai pas pu reconnoître la plante dont a voulu parler Bontius.

Si cette fable eût été faite dans les Indes Occidentales, on auroit pu facilement en expliquer l'origine, par la plante que Plukenet (*Almag. Bot.*, *p.* 80), a désignée sous le nom de *Canna Indica sylvestris*, *fructu Saxeae duritiei*, *et Gypsi ad instar*, *mansu sub dentibus scruposo*. En effet, le fruit de ce Bananier ayant la dureté du plâtre, peut faire croire à ceux qui en mangent la première fois, qu'ils croquent de la pierre.

---

(1) Herba Asbestos. Jonst. *Dend.*. p. 472, §. x.

(2) Peci fructus sinensis. Jonst. *Dendr.* p. 473, §. xvii.

Peci. Duhalde, *Descript. Chin.* tom. 1, p. 24. 141. 174, a confondu sous le nom de Petsi quelques espèces de Nénuphar avec la *Macre bicorne*, bien indiquée par les détails qu'il donne.

Il est à croire que les cailloux dont parle BONTIUS, ne sont que les graines dures de quelques végétaux, telles que celles de la Larmille, *Coix Lacryma Job*. LINN.; ou plutôt, que ce n'est qu'une manière inexacte de désigner l'usage que font les Indiens, du masticatoire composé de Bétel, d'Arec, et de *chaux* de coquilles calcinées. JONST., *Dendr*, *p*. 151, §. VIII.

L'herbe YU (1), dont on fait des étoffes plus belles que la soie, est, suivant moi, le Byssus des Pinnes marines (*Pinna*, LINN.). Peut-être, ne sont-ce que les fibres du Bananier, dont on fait les NIPPIS, (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, *édit*. 2, *tom*. 23, *p*. 4), ou celles du Mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*, LINN., *sub* Morus).

PLUKENET (*Almag.*, *p*. 203, *Mant.*, *p*. 111, *Amalth.*, *p*. 128, sous la rubrique *Kinsu S. Byssini Aurei*, *herba Sinensium*), parle de l'herbe Yu. Il cite les différens auteurs qui en ont parlé, et rapporte les diverses substances végétales qu'il croit y avoir rapport. Mais toute sa synonymie n'éclaircit rien. Il dit seulement qu'il y a une mousse dorée, que l'on appelle laine d'agneau de Scythie; mais il ne donne pas d'autre détail. Et l'on sait que la prétendue laine de l'agneau de Scythie, n'est que le duvet qui recouvre la racine avec laquelle on fait cette ressemblance d'animal.

---

(1) Herba Yu. JONST. *Dendr*. p. 472, §. XII.

Cette plante n'auroit-elle pas du rapport avec « l'arbrisseau « singulier, et assez semblable au lierre, en ce qu'il grimpe en « haut et s'attache aux arbres; il produit des fleurs dont la « couleur est d'un jaune qui tire sur le blanc; les extrémités de « ses branches sont aussi *déliées* que des filets de soie. » DU- « HALDE, *Descript. de la Chine*, tom. 1, p. 186.

Commerc. litt. Norimb. p. 158.

L'herbe Pusu (1) est une espèce d'immortelle que l'on conserve toujours verte. Seroit-ce une plante grasse ? Je suis plus porté à croire que c'est une espèce d'immortelle appartenant à l'un des genres *Gnaphalium* : *Xeranthemum*, *Celosia*, *Gomphrena*.

Le Teng (2) est une espèce de Liane, que l'on ne peut déterminer, d'après la courte indication sous laquelle elle est désignée. Cependant elle est indiquée par quelques voyageurs.

« Il croît sur les montagnes de la province de *Quang-« tong*, une quantité prodigieuse d'un osier admirable, « qui n'est pas plus gros que le doigt : il rampe à terre « et pousse des scions fort longs, qui ressemblent à des « cordes entortillées. Le passage en est tellement em-« barrassé, que les cerfs même ne sauroient s'en tirer.

« Cet osier est très souple, ne se rompt pas aisément ; « on en fait des cables et des cordages de navire ; on « les sépare en des filets fort déliés, dont on fait des « corbeilles, des paniers, des claies, des sièges et des « nattes fort commodes, sur lesquelles la plupart des « Chinois couchent en été, parce qu'elles sont fraîches. » *Description géographique, historique.... de l'empire de la Chine.... par le P. J. B. du Halde ; tom. 1, p. 222, col. 2 ; pag. 230, col. 2.* Buchoz (*planches des trois règnes de la nature, Décad. 8, tab. III, fig. 3*), a donné, à ce qu'il me paroît, la figure de cette *liane*, extraite d'un ouvrage chinois dessiné sur les lieux.

Je crois que l'on peut regarder comme la même plante,

---

(1) Herba Pusu. Jons. *Dendr.* p. 472, §. IX.

(2) Teng Vimen sinense. Jonst. *Dendrol*, p. 473, §. XVIII.

celle représentée par le même auteur, tab. LXXXIII, fig. 2. (2.e *cahier de supplém. des planches enluminées pour l'herbier de la Chine.*)

L'herbe CHIFUNG (1) indique aux matelots, par ses nœuds et leur intervalle, le mois et le nombre de tempêtes qu'ils essuieront dans l'année.

Il suffit d'annoncer une pareille superstition, pour la faire apprécier à sa juste valeur; il faut la ranger avec cette opinion des bonnes femmes, qui croient deviner le nombre d'enfans à venir, d'après les nœuds qu'offre le cordon ombilical du dernier né.

La plante en question seroit-elle une graminée? C'est ce qu'on ne peut assurer, d'après le peu qu'en disent les auteurs.

J'ai tâché, dans cette dissertation, de réunir toutes les fables établies sur divers phénomènes offerts par les végétaux: en admettant que j'aie omis de citer quelques-uns de ces contes, leur explication se trouvera facilement en suivant la marche que j'ai tracée, c'est-à-dire, en remontant aux sources, ou aux premiers auteurs qui en ont parlé, et en comparant les détails qu'ils ont donnés, avec ceux transmis par leurs commentateurs.

SUR L'HUILE DE PALME.

HUILE DE PALME. (Codex S. Pharmacop. gallica p. clv, ex fructibus Cocos butyraceæ, L. F. elicitur Vid. Codex; p. ciij). Ce mot désigne tantôt l'huile de Ricin, mais alors on dit *Palmae oleum liquidum*, et

---

(1) Herba Chifung. JONST. *Dendr.* p. 472, §. XI.

tantôt l'huile de Palmier ; on dit alors *Palmae oleum sebaceum*. C'est de cette dernière seule que nous nous occuperons.

Deux espèces de Palmiers la fournissent.

L'une, commune à la Jamaïque, à Cayenne, aux Barbades, a été indiquée par PISON, *Med. Brasil., p. 62 : ind.* p. 125, lib. IV, cap. XI, sous le nom *Pindova*.

SLOANE, (*Hist. Jam., p. 113, tab. 214,*) la désigne sous le nom de Palma foliorum, pediculis spinosis, fructu pruniformi luteo oleoso.

BARRERE, *Æquinoct.* 87, Palma dactylifera aculeata, fructu corallino.

HUGHES, *Barbad.*, p. 111 ; BLACKW, *Herb.*, tab. 363, Palma oleosa.

Petr. Jonas BERGIUS, *Materia medica, è regno vegetabili, tom. 2, p. 881,* n.° *655*, Cocos butyracea. LIN. *fil.*

Une autre espèce de Palmier, qui croît en Guinée, au Sénégal, et qui n'est point portée dans les ouvrages systématiques des botanistes modernes, fournit aussi de l'huile de palme. Elle est désignée par THEVET, (*France antarct.*, p. 23,) « arbre fructifère et huile de grande propriété. Du fruit, gros comme dattes, on en extrait une « huile qui teint l'eau en couleur jaune comme safran ; « l'huile a l'odeur de violette, et la saveur d'olive. »

C. B. PINAX, p. 508, XV, Arbor exotica fructu dactylis simili.

J. BAUHIN, *Hist. plant., tom. 1, p. 254, lib. 3, Cap. 8*, Arbor tinctoria. *Jonst. Dendr., p. 145.*

RAI, *Plant. 3, lib. XXIV, p. 1, tom. 2, p. 194,* n.° *55*, Palma Guineæ.

Sloane, *Jam.*, tom. 2, p. 215, Palma altissima non spinosa, fructu pruniformi minore, racemo sparso. Jonst. Dendr., pag. 145, 111, Arbor tinctoria Theveti.

Adanson, *Senegal.*, p. 107. Palmiste, ses fruits sont de la grosseur d'une petite noix, et recouverts d'une chair jaunâtre dont on fait l'huile de Palme.

Petr. Jon. Bergius, *Materia medica, tom.* 2, *p.* 882.

Haller, *Biblioth. botanica, tom.* 1, *p.* 307, Oleum ex Senegâ croceum, violæ odore. Excerpt. ex Cardani *oper., tom.* 3, *p.* 502. *De subtilitate, lib. VIII*, Oleum admirabilis naturæ.

D'autres plantes fournissent de l'huile odorante.

Loureiro parle d'une espèce de Camelli qui croît à la Cochinchine, dont les semences fournissent une huile d'une odeur agréable. *Encycl. suppl.* 2, *p.* 48, *col.* 2.

M. Tournon, Docteur-Médecin, correspondant à Toulouse, a adressé à l'Académie (*20 janv. 1819*) une gravure de la *Valisnérie*, qui représente les pieds mâle et femelle de cette plante, avec tous les détails des organes de la fructification : cette gravure est beaucoup plus exacte que celle donnée par *Micheli*, (*Nov. gen. plant. tab.* 10). La singularité de la spirale qui porte les fleurs à pistil, pour les soutenir constamment à la surface de l'eau, quel qu'en soit le niveau, et la

manière étonnante dont les fleurs à étamines sessiles, et submergées, se détachent du pied mâle pour venir s'épanouir à la surface de l'eau, et féconder le pistil des fleurs femelles, offrent un des phénomènes les plus surprenans dans le règne végétal, et méritoient bien que l'on donnât une représentation exacte de cette plante si singulière, que l'on peut appeler avec raison une des merveilles de la nature.

MÉDECINE.

Parmi les faits étranges qu'offre journellement l'étude des phénomènes de l'économie vivante, M. VALLOT a choisi celui que le hazard l'a mis à même d'observer, et il en a consigné les détails dans les registres de l'Académie (*30 déc. 1818*). Plusieurs historiens avoient révoqué en doute la singularité qu'offrit le fils de Louis XIII qui vint au monde avec deux dents : un phénomène plus extraordinaire est arrivé dans notre ville au mois de décembre dernier. La femme d'un manœuvre est accouchée à terme d'un garçon bien conformé et bien portant, qui avoit *cinq dents* à la mâchoire inférieure. Ce fait rare n'est point unique, puisque les éphémérides des curieux de la nature (*Dec. 1,*

an. 8, observ. 47, p. 75. Dec. 3, an. 3, obs. 7, p. 10) en rapportent des exemples, et que des auteurs attestent avoir vu des dents chez le fœtus. (HALLER, *Physiologie, tom. VIII, part. I, pag. 46, §. XXI*).

Ce fait, de pure curiosité, n'en mérite pas moins l'attention de tous les physiologistes.

Deux empoisonnemens accidentels, qui heureusement n'ont point enlevé les individus, ont eu lieu au mois de décembre dernier; ils ont fourni le sujet d'une notice que M. VALLOT a communiquée à l'Académie (*10 fév. 1819*); il a pensé qu'en signalant ces malheureux événemens, il engageroit les ouvriers à prendre plus de précautions lorsqu'ils emploient des substances vénéneuses; et les gens crédules, à avoir moins de confiance dans les conseils imprudens des *bonnes femmes*.

L'un des empoisonnemens eut lieu sur un jeune homme qui, pour fabriquer du plomb de chasse, avoit augmenté la dose d'arsenic nécessaire à la réussite de l'opération, et y avoit ajouté deux gros de mercure. Ce jeune homme se servit d'un instrument de fer, à manche très court, pour rompre la croûte

formée à la surface du plomb fondu ; au même moment, une grande quantité de vapeurs d'arsenic et de mercure se dégage, le sujet de l'observation les respire, et leur effet délétère se manifeste sur-le-champ par les symptômes les plus alarmans. Les soins que l'auteur de cette observation a rendus au malade l'ont rappelé à la vie; mais les accidens de l'empoisonnement métallique, quoique bien diminués, n'étoient point encore totalement dissipés, puisque le malade ne pouvoit point marcher seul. (1)

Le second empoisonnement a été observé sur une domestique, qui, pour remédier à des douleurs dont elle étoit tourmentée à chaque époque menstruelle, prit, d'après le conseil d'une femme, une forte décoction de lauréole (*Daphne laureola*, Linn.) qui produisit des accidens terribles, auxquels l'auteur de la notice eut le bonheur de remédier très efficacement.

M. Chevrey (de Seurre), docteur-médecin, a envoyé à l'Académie (*13 janvier 1819*) un

(1) Le sujet de cette observation est aujourd'hui (1.er *mai 1819*) guéri complettement. Il est sorti de l'hôpital pour retourner chez son père à Toulouse.

manuscrit, intitulé : *Considérations physiologiques et médicales sur le sommeil.*

L'auteur commence par préciser la différence physiologique qui se trouve entre l'état de *veille* et l'état de *sommeil*; il examine l'action des organes pendant ces deux périodes qui partagent notre existence; il rappelle la division entre les organes, dont les uns servent à la vie organique, et les autres à la vie de relation, et il examine les changemens que le sommeil amène dans chaque ordre de ces fonctions. L'ouvrage est un précis de ce que les physiologistes modernes ont publié sur le sommeil.

ZOOLOGIE.

M. Vallot a communiqué à l'Académie (*13 janv. 1819*) des observations sur diverses productions marines, dont l'une est appelée le *Boudin de mer*, et l'autre la *Crasse de mer* : par le rapprochement des observations faites par divers auteurs qui ont parlé de ces substances, M. Vallot démontre le rang qu'elles doivent occuper dans les classifications systématiques, et invite les naturalistes qui habitent les bords de la mer, à renouveler les observations pour confirmer ou détruire les rapprochemens qu'il a faits.

SUR LE BOUDIN DE MER.

Les observations, faites par des amateurs, serviroient bien plus aux progrès de la science s'ils avoient l'attention de désigner, par le nom systématique qui leur convient, les corps qu'ils examinent. La négligence de cette précaution nous prive de l'avantage de profiter d'une foule d'observations plus intéressantes les unes que les autres, et met les naturalistes presque dans l'impossibilité de les répéter pour s'assurer de leur exactitude.

Parmi les savans qui méritent ce reproche, je ne m'adresserai, pour le moment, qu'à l'abbé Dicquemare. Il a enrichi le journal de physique de mémoires très curieux sur plusieurs animaux marins, dont quelques-uns ont été rapportés, par les naturalistes modernes, aux espèces systématiques auxquelles ils appartiennent; mais dont d'autres sont jusqu'à ce jour tellement restés incertains, que l'on seroit presque tenté de nier leur existence: témoin, l'animal décrit par Dicquemare sous le nom de *Boudin de mer*. On est surpris que les naturalistes, qui sont allés au Hâvre, n'aient pas examiné, de nouveau, cet animal qui se trouve dans ces parages.

Cette production, sous forme de tuyau mol, gros comme le pouce, long d'environ un pied, renferme un animal d'autant plus singulier qu'il contient une espèce d'éthiops plus épais que celui de la sèche. (*Voy. journ. phys.*, *1778, octob.*, *tom. XII, part. II, p. 285, tab. 2, fig. 1—3.*)

La structure singulière de cet animal m'a engagé à rechercher si quelques naturalistes n'en auroient pas fait mention.

Je trouve dans Rondelet (*de insectis et Zooph. liber,* p. 110, *cap. IV. De Verme μακρορυγχοτέρω. De piscibus stagni marini liber* p. 145. *Longus lumbricus etc. Sub Tit. De Vermibus stagni marini.* Edit. franç. p. 75. 102,) deux descriptions qui paroissent convenir exactement à cet animal, par la longueur, la grosseur et la forme qui imite celle d'un Boudin, dont l'intérieur ne contenoit que de l'eau et de la boue.

Deslandes (*Mém. de l'Académie des sciences de Paris, 1728, p. 401, tab. 19*), parle d'une espèce de ver singulière, longue de deux pieds et demi à trois pieds, offrant une gaîne coriace toute semblable à un cuir qu'on auroit laissé tremper dans l'eau. Sa *queue* (1) presque ronde découpée, s'ouvre et se ferme comme un parasol. Par cette *queue* le ver tenoit si fortement au bordage, qu'à peine pouvoit-on l'arracher avec la main.

Linné (*Amœnit. Academ. tom. IV, pag. 254, tab. III, fig. 5*), me paroît avoir parlé du même ver qu'il appelle *Nereis Sacculo induta.* Si ce savant naturaliste a en effet décrit le *Boudin de mer,* il l'aura désigné postérieurement sous le nom de *Sipunculus Saccatus,* (S. N., éd. XII, p. 1078, n.° 2.)

Guettard (*Mém., tom. III, p. 62*), parle de longs tuyaux membraneux, d'un pouce au moins de diamètre, dans les glaises.

Ce ver est aussi représenté dans les planches de l'en-

(1) Deslandes a été induit en erreur par la forme de la tête de ce ver. Elle ressemble en effet à la queue de la larve de la mouche armée, *Stratiomys chamaeleon.*

cyclopédie méthodique. (*Planch. vers mollusques, tab. 87, fig. 7—8.*)

Le savant et modeste Hermann, Professeur célèbre d'histoire naturelle à Strasbourg, et dont la science déplorera long-temps la perte, frappé de la structure singulière de ce ver, en avoit fait un genre particulier sous le nom de Thecospondylus, à cause d'une apparence d'articulation qu'offre la gravure de l'animal, et du fourreau qui le renferme.

Dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, (édit. 2, *tom. IV, p. 261,*) il est dit : Boudin de mer..... ver à tuyau qui paroît avoir beaucoup de rapport avec les *Néréides*. Cet animal a besoin d'être observé de nouveau. N. B. D'après les gravures, je ne pense pas qu'il se rapproche des Néréides.

Dans le Dictionnaire des sciences naturelles (*tom. V, supl. p. 51*, art. Boudin de mer,) on donne l'extrait de la note de l'abbé Dicquemare. On y a joint des réflexions très sensées sur l'inconvenance du nom, sur l'insuffisance des détails donnés par l'abbé Dicquemare; mais on ne fait aucun rapprochement du travail des autres observateurs sur ce ver.

J'ai pensé qu'en rapprochant les différens passages où il est question de ce ver tubicole, je stimulerois la curiosité des naturalistes actuels, et que ceux du Hâvre seront engagés à vérifier les caractères d'un animal, sur le genre duquel on n'a point encore de données positives; à moins que ce ne soit effectivement le *Sipunculus Saccatus*, ce que je serois porté à croire d'après la concordance de la synonymie.

SUR LA CRASSE DE MER.

M. Lamoureux ignore quelle est la nature de la matière écumeuse jaune, appelée *crasse* de la mer, qu'il soupçonne être la cause des qualités délétères des moules. Voy. sa lettre du 5 janvier 1818, Orfila. Traité des poisons, tom. 2, p. 518.

Les détails suivans serviront à éclaircir ce fait.

Guettard étoit un naturaliste fort exact, ainsi qu'on peut s'en assurer en consultant les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, et ceux qu'il a publiés à part. On regrette seulement que les descriptions qu'il donne ne soient point assez exactes, et sur-tout qu'il n'ait pas adopté la méthode Linnéenne pour la détermination des espèces dont il parle. Il en résulte que beaucoup d'observations très curieuses sont perdues, et qu'il est même difficile de les répéter, soit par l'impossibilité de se transporter sur les lieux, soit par la difficulté de trouver dans ses ouvrages les descriptions qu'il a données.

En parcourant ses nouveaux Mémoires (*tom. I, p. 163, tom. II, p. 333*), j'ai trouvé l'observation suivante qui me paroît curieuse :

« Une *Limace de mer*, d'un beau jaune, dépose des « masses d'œufs, également d'une belle couleur jaune, « qui forment, par leur ensemble, de longues et larges « espèces de rubans..... Ce frai a l'air de rubans d'un « beau jaune et grenus. Le grenu est formé par les œufs « arrangés symétriquement : lorsque ces œufs sont « éclos, les rubans sont parsemés de trous (*tom. I*, « *p. 164.*) »

Guettard (*Mémoires de l'Académie des sciences*

de Paris, *1766*. *Pag. 167*), parle d'un *Lièvre marin*, jaune citron, qui fait sortir du trou qu'il a sur le dos, un panache feuilleté, composé de plusieurs branches.

Ses œufs sont très petits; ils forment par leur assemblage des espèces de bandelettes d'un beau jaune citron. Ces œufs sont liés par une matière gluante et tenace qui prend une certaine consistance. On les trouve assez souvent répandus sur les bords de la mer du bas Poitou.

Ce frai a été observé par quelques anciens auteurs qui l'ont décrit, comme une production marine, sous le nom d'*Alcyonium Taeniatum*, autor. Alcyonium vermiculatum flavescens. Tourn., I. R. H. p. 577.

Cuvier (*regn. anim.*, *tom.* 2, *p.* 390), dit que le frai des Doris est en forme de bandes gélatineuses répandues sur les pierres, les varecs.

En rapprochant ces divers passages, je pense que l'on demeurera convaincu que l'animal décrit par Guettard, sous le nom de *Limace de mer* d'un beau jaune, *Lièvre marin* jaune citron, est une espèce de Doris que je désigne sous le nom de *Doris Flava*, nob, et que l'*Alcyonium taeniatum*, autor., en est le frai. Cette espèce n'est point décrite par les auteurs, et M. Cuvier n'en a pas fait mention dans son beau et savant mémoire sur le genre Doris.

C. B. Pin (*p. 368. 111*), appelle le frai de l'*Aplysie dépilante*, Alcyonium vermiculare, imper. C'est le *Vermichiaria* d'imperati.

Tournefort (*institut. rei herbariae*, *p. 576*), sous le nom d'*Alcyonium vermiculatum purpureum*, indique le frai pourpre de *l'Aplysie dépilante*, très

bien décrit par GUETTARD (*Mém. tom. 3, p. 146. 171. Nouv. Mém., tom. 1, p. 163,* Alcyonion milésien, *tom. 3, p. 333. Mém. de l'Académie des sciences de Paris, 1756, p. 157,*) de la manière suivante :

« Les masses de frai ressemblent à des vers ou des vers« misseaux qui par leurs entrelassemens contournés de « toutes façons, forment des espèces de boules irrégu« lières dont on trouve une grande quantité sur les bords « de la mer.

« Le frai est une espèce de gelée blanchâtre, ou d'un « violet plus ou moins foncé. Les masses d'œufs ainsi réu« nis, sont contournées en divers sens, et on les prendroit « d'abord pour des espèces de vers réunis ensemble. Ces « masses sont quelquefois plus grosses que le poing; on « les trouve en octobre sur les côtes du bas Poitou. »

Je ne puis qu'inviter les naturalistes, qui habitent les côtes de l'Océan, à répéter les observations de GUETTARD, pour les confirmer ou les éclaircir, dans le cas où elles laisseroient quelques doutes.

PHYSIQUE.

M. ARNAUD aîné, Docteur-Médecin, correspondant au Puy, a adressé (*18 nov. 1818*) une notice, dans laquelle il annonce que tous les ouvrages de géographie ont donné une latitude inexacte du Puy. Il rapporte les différentes latitudes citées ; il les compare avec la carte de Cassini, et il en conclut que la vraie latitude du Puy est de 45° 2′ 25″; et que celle indiquée 45° 25′ 2″ est le résultat

d'une erreur typographique qui a été et qui est journellement répétée par les auteurs.

M. Deluc, Correspondant à Genève, adresse à l'Académie (*18 nov., 30 déc. 1818*) de nouveaux détails pour appuyer son opinion relative à *l'insuffisance de la neige ou des glaces pour abaisser la température de l'air dans leur voisinage*, insérée dans le bulletin de Berne, n.° 6.

Il s'appuie sur la vigueur de la végétation au pied des glaciers des Alpes, pour en conclure que le réfroidissement de l'atmosphère ne dépend ni de la glace, ni de la neige, ni de la grêle; il pense que les retours de froid, qui s'observent en été, tiennent à des changemens subits dans la température de l'atmosphère, changemens dont les causes ne sont pas plus connues que celles de plusieurs phénomènes météorologiques notés par les observateurs, et dont nous ne rappellerons que les deux suivans :

On sait qu'en 1709, le froid qu'on éprouva dans la Hollande, en Angleterre et en Prusse, fut moindre qu'à Montpellier, et que le maximum du froid, en janvier 1709, eut lieu à Montpellier deux jours plutôt qu'à Paris.

(*Annales de Chimie*, *1818*, *nov.* *tom.* *IX*, *pag.* *297*).

Le second phénomène est le suivant :

Sur les côtes des Etats-Unis, la marche de quelques ouragans est du sud au nord, quoique le vent souffle du nord-est. Ce phénomène observé d'abord par Franklin, a été revu depuis par Wargentin, dans le nord de l'Europe : lorsque le vent passe à l'ouest, il se fait sentir à Moscou plutôt qu'à Abo, qui est de 15° plus occidental ; et il ne parvient en Suède qu'après avoir préalablement soufflé en Finlande. (*Journ. phys.* *1819*, *janv.* *tom.* *88*, *pag.* *33*).

Jusqu'à présent, les physiciens n'ont point encore reconnu la cause de ces phénomènes.

Les réglemens de l'Académie prescrivent à chaque membre de lui rendre compte des principales découvertes qui se font dans la partie des sciences qu'il cultive plus particulièrement. On a rédigé l'extrait suivant dans le double but de remplir ce devoir et d'avoir un texte pour l'une des leçons de physique de la faculté des sciences de Dijon. L'Académie a jugé que les objets dont il traite ne se trouvant encore que dans les journaux scientifiques et disséminés dans un assez grand nom-

bre de mémoires, méritoient une nouvelle publicité. Elle en a ordonné l'impression, pour être jointe au compte rendu de ses travaux.

DE LA FLAMME.

1. Si l'on approche un fil de platine très fin à $\frac{1}{20}$ pouce de la flamme d'une lampe à esprit-de-vin, il devient blanc par l'effet de la chaleur ; si l'on plonge dans la même flamme un fil d'argent, il entre d'abord en ignition et se fond quelques secondes après. La température de la flamme surpasse donc la chaleur blanche des corps solides.

2. Si on allume, sur de l'huile, un fil de coton de $\frac{1}{30}$ po., et qu'on en approche un anneau de $\frac{1}{10}$ po. de diamètre, formé d'un fil de fer de $\frac{1}{100}$ po., il s'éteint aussitôt, et avant que l'anneau touche la flamme ; mais si celui-ci est préalablement échauffé, on peut faire passer la flamme au travers. On observe un effet analogue en se servant d'un globule métallique de $\frac{1}{20}$ po. produit par la fusion de l'extrémité d'un fil. Si on l'échauffe, il n'éteint la flamme qu'à une moindre distance : il la laisse subsister même au contact, s'il a acquis la chaleur blanche. Au reste, ces phénomènes ne sont pas bor-

nés à des flammes aussi petites : je me suis assuré qu'on peut faire évanouir celle d'une bougie avec un anneau de $\frac{1}{6}$ po. de diamètre, formé d'un fil de laiton de $\frac{1}{16}$ po.

3. La flamme est généralement formée du mélange des gaz et vapeurs qui se dégagent du corps combustible, et se trouvent à une température assez élevée pour être lumineux pendant leur combustion au milieu de l'air atmosphérique. A chaque instant, le mélange qui brûle communique à celui qui lui succède la chaleur nécessaire pour produire son inflammation. Or, si par un moyen quelconque on dérobe à la flamme une portion notable de sa chaleur, elle ne pourra plus faire cette communication, et le nouveau mélange ne s'enflammera pas. C'est précisément ce que le métal opère dans les expériences du (N° 2), en vertu de sa faculté conductrice. Aussi, en substituant à l'anneau métallique un anneau de verre (substance qui conduit mal la chaleur) de même dimension, le phénomène n'a plus lieu, et on ne peut le renouveller qu'en diminuant le diamètre de l'anneau ou augmentant l'épaisseur du verre.

4. Le même anneau capable d'éteindre la

flamme de l'huile ne pourroit produire le même effet sur celle du gaz hydrogène, et encore moins sur celle du soufre : il faudroit diminuer son diamètre, ou le former avec un fil plus gros ; ainsi les mélanges gazeux qui composent la flamme possèdent des degrés différens de combustibilité.

Ces préliminaires posés, étudions les circonstances principales qui peuvent influer sur la flamme. Nous suivrons à très peu près la marche de sir H. Davy, à qui la physique doit presque tout ce qui regarde ce sujet.

La première cause qui se présente est la raréfaction de l'air qui peut être occasionnée, soit par la diminution de pression, soit par la chaleur. Commençons par le premier mode, il nous mettra en état de prévoir l'influence du second.

5. Une petite lampe philosophique qui donnoit une flamme de $\frac{1}{6}$ po. de hauteur fut placée, avec un récipient de 2 à 300 po. de capacité, sur la platine de la machine pneumatique, et on soutira l'air. D'abord la flamme s'aggrandit; elle arriva à son *maximum* quand la pression fut diminuée cinq ou six fois, puis elle s'amoindrit et s'éteignit enfin lorsque la pression fut réduite à $\frac{1}{8}$.

On fit usage d'un jet de flamme plus considérable; l'extrémité du tube de verre devint blanc, et il fallut réduire la pression à $\frac{1}{10}$ pour éteindre la flamme.

Ce résultat avoit droit de surprendre. On devoit penser d'abord que l'hydrogène dégagé ne cessoit de brûler que lorsqu'il ne trouvoit plus assez d'oxigène dans l'air environnant, et dès-lors une flamme plus grande, usant plus rapidement l'oxigène, devoit s'éteindre plus vîte. Le fait est entièrement opposé. La cause ne réside-t-elle pas dans la chaleur que le tube de verre communique au gaz et sans laquelle la combustion ne peut continuer (N.° 3)? Pour le vérifier, on attacha un fil de platine roulé en spirale au-dessus du tube de la première expérience, de manière qu'il se trouvât dans la flamme; on le vit bientôt passer à la chaleur blanche; le jet de flamme ne s'éteignit plus comme auparavant à une raréfaction de $\frac{7}{8}$. A cette époque, le fil étoit seulement rouge à sa partie supérieure. Lorsque la pression ne fut plus que de $\frac{1}{10}$, le rouge devint obscur; mais, aussi longtemps qu'il dura, la partie du jet en contact avec lui continua de brûler, et ce phénomène

ne cessa que quand la pression fut diminuée des $\frac{12}{13}$. Notre conjecture est ainsi pleinement justifiée.

6. Voici donc ce qui se passe : le calorique latent qui devient sensible à chaque instant de la combustion du gaz hydrogène, se porte sur le platine et le fait rougir ; ce dernier élève à son tour le nouveau gaz qui arrive à la température nécessaire pour déterminer sa combinaison avec l'oxigène (*a*); la combustion cesse quand les gaz sont trop raréfiés pour dégager le calorique suffisant à l'ignition du fil. Nous devons en conclure que la raréfaction n'augmente ni ne diminue la combustibilité des substances inflammables.

7. Il suit de là que celles de ces substances qui exigent le moins de chaleur pour leur combustion, ou celles qui en développent davantage pendant qu'elle a lieu, doivent continuer à brûler dans un air plus raréfié ; l'expérience le confirme merveilleusement :

1.° La flamme de l'oxide de carbone donne très peu de chaleur, mais s'allume à la cha-

(*a*) On sait que l'ignition visible d'un fil métallique est le degré de chaleur qui allume l'hydrogène.

leur rouge-obscur ; elle s'éteint, entourée du fil de platine, lorsque l'air est raréfié six fois.

2.° L'alcohol et la cire exigent beaucoup de chaleur, parce qu'elle se dissipe dans la volatilisation et la décomposition de leur matière combustible. Aussi s'éteignent-ils lorsque l'air est raréfié cinq fois, et avec le platine, par une raréfaction de sept à huit fois.

3.° Le gaz oléfiant ne s'enflamme qu'à la chaleur blanche, mais développe presque la même chaleur que l'hydrogène; il s'éteint avec le platine quand la pression est diminuée dix à onze fois.

4.° Le soufre qui brûle à une température peu au-dessus de celle de la fusion, demande un air raréfié quinze fois pour s'éteindre, et avec un fil de platine que la flamme entretient au rouge obscur, la raréfaction doit être augmentée vingt fois.

5.° Le phosphore brûle dans un air raréfié soixante fois, et l'hydrogène phosphoré donne un éclair dans le vide le plus parfait qu'on puisse produire.

6.° Les combinaisons avec le chlore, si analogue à l'oxigène, sont soumises aux

mêmes lois. Ainsi, son mélange avec l'hydrogène qui s'enflamme à une température plus basse que celui d'oxigène et d'hydrogène, et qui développe une chaleur immense, fait explosion à un degré de raréfaction plus élevé.

8. Les mêmes principes conduisent encore à cette conséquence qu'en échauffant l'air raréfié, on y fera brûler des substances qui refuseroient de le faire à une température plus basse. Ainsi le camphre s'éteint dans un tube où l'air est raréfié six fois ; mais si l'on fait rougir le tube, l'inflammation continue jusqu'à une raréfaction de neuf fois.

Le naphte s'éteint à la même époque que le camphre ; mais étant mis en contact avec un fer rouge, on aperçoit une légère flamme lorsque l'air n'a plus que $\frac{1}{30}$ de sa densité.

9. Puisque la combustibilité des gaz ne varie pas en vertu de la raréfaction (N° 6), et qu'elle croît avec la température (N° 8), on prévoit qu'elle s'augmente quand on raréfie les gaz par la chaleur, bien loin de diminuer, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici. Parmi les expériences qui le confirment, je choisirai la suivante : M. Davy introduisit un

mélange d'oxigène et d'hydrogène dans un tube de cuivre, dont le bouchon n'étoit pas tout-à-fait juste, et le soumit à l'action de la chaleur : il détonna avant que le tube fût devenu rouge, et cependant cette dernière température auroit été nécessaire si le mélange n'eût pas été échauffé. *Note* (*a*), *pag*. 112.

Le même physicien, dans le cours d'expériences analogues, s'aperçut qu'il se produisoit une combustion lente par une température plus basse que celle où a lieu la combustion ordinaire. Je reviendrai bientôt sur ce fait curieux (*b*).

Voyons maintenant quelle est l'influence des gaz étrangers sur la combustion.

(*b*) Il chercha aussi à évaluer le degré de chaleur qui rend les corps solides lumineux dans l'obscurité. Après avoir introduit un métal fusible dans un tube de verre gradué et recourbé, il l'échauffa d'abord sous l'eau bouillante, puis sur des charbons jusqu'à ce que le métal parût lumineux. Le volume de l'air étoit alors 2,25 fois celui qu'il avoit à 100° (*centigrades*). Or, si l'on représente ce dernier par l'unité, il auroit été représenté par $\frac{8}{11}$ à 0° (*centigr.*) suivant la règle de M. Gay-Lussac : et si t est sa température lorsque le volume est 2,25, la même règle donnera l'équation $\frac{8}{11}(1 + 0{,}00375t) = 2{,}25$. de là $t = \left(\frac{24{,}75}{8} - 1\right)\frac{1}{0{,}00375} = \frac{2{,}09375}{0{,}00375} = 558°{,}33$. Tel est le degré cherché qui se rapproche beaucoup de celui que Newton avoit déduit d'un fait bien différent.

10. L'explosion d'un mélange d'oxigène et d'hydrogène dans les proportions qui constituent l'eau, dont on représente le volume par l'unité, et qu'on cherche à faire détonner avec une bouteille de Leyde, est empêchée lorsqu'on ajoute, soit 11 volumes d'oxide nitreux, soit 9 d'oxigène, soit 8 d'hydrogène, soit 2 d'hydrogène sulfuré ou d'acide hydro-chlorique, soit 1 d'hydrogène carburé, soit $\frac{5}{6}$ d'acide fluorique silicé, soit enfin $\frac{1}{2}$ de gaz oléfiant.

Généralement ces gaz agissent comme corps réfroidissans; mais le pouvoir qu'ils exerçent à cet égard dépendant de leur faculté conductrice, de leur capacité pour le calorique, de leur densité, de la mobilité de leurs particules, et peut-être d'autres circonstances physiques, on ne peut jusqu'ici le déduire de lois fixes, et il faut consulter l'expérience pour établir leurs rangs respectifs.

11. Ces rangs une fois fixés demeurent les mêmes relativement aux flammes de toutes les substances.

12. On prévoit sans peine que la quantité de gaz étrangers doit être d'autant plus grande pour empêcher la flamme d'un corps de subsister, qu'il a besoin de moins de

calorique; c'est ce qu'on prouve d'une façon très simple :

On laisse brûler une bougie dans une bouteille à long col jusqu'à ce qu'elle s'éteigne; on y introduit une autre bougie qui s'éteint avant d'être au bas du col; on y substitue une petite lampe philosophique qui y brûle parfaitement, après quoi le soufre allumé y flambe pendant quelque temps, et enfin le phosphore y brûle encore avec un éclat presque aussi vif qu'à l'air libre.

13. On prévoit encore que le pouvoir réfroidissant d'un même gaz augmente et diminue avec sa densité, mais la loi en est inconnue.

14. La vapeur exerce aussi un pouvoir réfroidissant qui diminue avec son accroissement de température de même que celui des gaz.

15. Ce n'est point ici le lieu de poser des règles pour apprécier les quantités de chaleur qui se dégagent pendant la combustion; je remarquerai seulement que, toutes choses égales d'ailleurs, elles sont proportionnelles à la quantité de matière qui brûle dans un temps donné; que celle-ci est considérablement diminuée par la présence de l'azote, et varie très peu lorsqu'on condense ou qu'on

raréfie l'air atmosphérique ; qu'il n'en est pas ainsi lorsqu'on emploie le gaz oxigène pur, surtout dans un état de condensation, et que dans le chalumeau à hydrogène et oxygène, il est probable que les matières solides exposées au jet de flamme atteignent sa température ; qu'enfin les degrés de chaleur des flammes des diverses substances sont vraisemblablement très différens. M. Davy, d'après un essai, évalue celui de la flamme du cyanogène (c) à près de 3000° (*centigrade*).

Les connoissances que nous venons d'acquérir nous mettent en état d'expliquer l'action des toiles métalliques sur la flamme.

16. Lorsqu'on coupe une flamme par une toile métallique horizontale, elle est forcée de se diviser en autant de parties qu'il y a de mailles dans la toile, et chacune d'elles s'éteint par le pouvoir réfroidissant du métal, comme dans l'expérience du N° 2 ; en-

---

(c) Le cyanogène est le radical de l'acide hydro-cyanique, autrefois nommé acide prussique. Il résulte de la combinaison de 2 volumes de vapeur de carbone et de 1 volume d'azote, condensés en 1 volume. Lorsqu'on le combine avec un volume d'hydrogène égal au sien, on obtient deux volumes de gaz hydro-cyanique. Ces résultats appartiennent à M. Gay-Lussac.

sorte que la partie de la flamme située au-dessous de la toile est la seule qui subsiste.

17. Ce pouvoir réfroidissant est d'autant plus grand que les ouvertures sont plus resserrées, que le diamètre des fils est plus gros, et que le métal a plus de faculté conductrice et de pouvoir rayonnant.

18. On peut d'ailleurs le rendre sensible par des expériences directes :

1.° Placez la main au-dessus d'une bougie allumée, et abaissez-là jusqu'à ce que la chaleur devienne insupportable : interceptez alors la flamme avec un tissu métallique ; à peine ressentirez-vous une douce chaleur.

2.° Attachez des feuilles de papier sur les deux faces d'une toile métallique ; vous pourrez en brûler une sans que l'autre éprouve la plus légère altération.

19. Il est évident d'avance que la petitesse des ouvertures nécessaire pour arrêter la flamme d'une substance doit augmenter en proportion que cette substance brûle à une température plus basse, ou développe plus de chaleur durant sa combustion. Ainsi le gaz hydrogène carburé, la cire, l'huile, le gaz hydrogène, le soufre, le phosphore, exigent des tissus de plus en plus serrés.

20. On devine encore que la même toile

qui à une basse température intercepte une flamme, perd cette faculté lorsqu'elle est échauffée. Ainsi, lorsqu'on coupe la flamme d'une bougie par une toile convenable, on voit d'adord passer une fumée épaisse, qui diminue peu-à-peu d'intensité, et se rallume d'elle-même quand la toile est devenue rouge. Si l'on fait avec une toile plus serrée la même expérience sur la flamme du soufre, elle se rallume bien avant que la toile n'ait acquis la chaleur *rouge obscur*, parce que, comme on l'a déjà remarqué plus haut, le soufre volatilisé qui passe, s'enflamme à un degré inférieur à celui-là.

21. C'est sur cette action des toiles métalliques et sur le pouvoir réfroidissant des gaz, qu'est fondée la construction *des lampes de sûreté*, inventées par M. Davy, pour préserver les mineurs, de l'explosion des gaz hydrogènes carbonés qui se dégagent et se trouvent mêlés, suivant une proportion plus ou moins grande, à l'air atmosphérique, dans les mines.

Elles consistent en général dans une lampe ordinaire sur laquelle repose une longue cheminée de verre, renflée dans sa partie moyenne, et surmontée d'un chapiteau de fer blanc garni d'une toile métallique ou

mieux de deux. L'air extérieur arrive par le dessous et traverse deux toiles avant de parvenir à la mêche; un fil de fer recourbé sert à arranger et nétoyer celle-ci, et un orifice extérieur à introduire de l'huile dans le réservoir, sans qu'il soit besoin d'enlever la cheminée. On peut aussi former cette dernière en toile métallique en lui donnant 2 pouces de diamètre. Ce mode est même préféré par l'auteur à tous ceux qu'il a imaginés; le gaz des mines étant heureusement le moins inflammable qui existe, il est impossible que l'explosion se transmette au dehors lorsque les toiles ont 800 ouvertures par pouce carré. M. Davy a montré de plus que si la proportion de gaz méphitique augmentoit trop, en sorte qu'il ne restât pas assez d'air pour entretenir la combustion, la lampe s'éteignoit avant que la respiration pût en être dangereusement affectée.

22. Considérons actuellement l'éclat lumineux des flammes.

Si l'on coupe celle d'une bougie par une toile métallique, et que l'on observe le segment inférieur que nous avons dit subsister seul, on s'assure immédiatement qu'il est composé d'une enveloppe lumineuse très

mince, entourant un espace entièrement obscur dont la mêche occupe l'axe.

La partie de la toile correspondante au cercle lumineux de la section reste nette et brillante, tandis que celle qui repose sur l'espace obscur se couvre de noir de fumée et de cire volatilisée.

Si l'on allume le courant de vapeur qui passe dans les mailles de la toile, il brûle comme si celle-ci n'existoit pas, joue au-dessus d'elle, et en est séparé par un intervalle plus ou moins grand qui permet d'apercevoir son intérieur en regardant par dessous. On le trouve aussi composé d'une mince enveloppe lumineuse qui augmente d'épaisseur à mesure qu'elle se rapproche de la *pointe* où elle atteint son maximum.

Si l'on plie une toile métallique *à retour d'équerre*, de sorte qu'elle forme deux surfaces parallèles, distantes de quelques lignes, et qu'après l'avoir plongée dans la flamme d'une bougie, on allume le courant situé entre les deux surfaces, on produit un véritable tube de flamme dont l'enveloppe seule est lumineuse.

Si l'on coupe la flamme d'une lampe d'Argand, on reconnoît que la section est for-

mée de deux anneaux lumineux séparés par une épaisseur égale à celle de la mèche.

Les flammes du bois et des autres combustibles présentent des phénomènes analogues.

Nous apprenons par cette espèce d'*anatomie* que la flamme n'est réellement lumineuse qu'à sa surface, et que son intérieur contient très peu d'air, puisqu'il s'y fait tout au plus une combustion lente.

23. On doit distinguer avec soin la quantité de calorique des flammes de leur éclat lumineux; le plus souvent l'un ne s'accroît qu'aux dépens de l'autre, peut-être parce que les particules ne peuvent devenir lumineuses qu'en absorbant beaucoup de calorique. C'est ainsi que dans le chalumeau à gaz hydrogène, la flamme est à peine visible à la lumière du jour, tandis qu'elle donne une chaleur prodigieuse et procure aux corps solides la chaleur blanche la plus brillante. C'est encore ainsi que de toutes les parties de la flamme qui sont en contact avec l'air, les moins éclatantes sont les plus chaudes.

24. M. Davy plaça une toile de 900 ouvertures au pouce carré, presqu'à l'orifice d'un tube, et alluma au-dessus d'elle le jet

de gaz hydrogène carboné qui en sortoit : la combustion se fit avec une vive lumière. Il éloigna de plus en plus la toile afin que le gaz pût se mêler avec plus d'air avant son inflammation, et il vit la lumière s'affoiblir à mesure, au point de dégénérer en une lueur bleue très foible ; mais en même temps la chaleur s'étoit accrue, car un fil métallique fut à l'instant chauffé au blanc.

Il répéta l'expérience d'une manière inverse, en allumant d'abord le jet, et approchant sans cesse la toile de l'orifice du tube. La lumière fut toujours bleue et très foible ; il ne se déposa point de charbon solide au commencement, et lorsqu'ensuite il s'en déposa, le pouvoir réfroidissant de la toile empêcha son inflammation.

M. Davy en conclut que l'éclat des flammes est dû en très grande partie à l'ignition et aussi à la combustion d'une matière solide qui se produit ; et que dans le cas où il ne se forme que des gaz et des vapeurs, la lumière est toujours très foible ; l'expérience le vérifie parfaitement. Ainsi le zinc et le phosphore brûlés dans l'oxigène, et le potassium dans le chlore, ont un éclat très vif, parce que les produits sont des solides ; au contraire, l'hydrogène et le soufre allu-

més dans l'oxigène, et le phosphore dans le chlore, n'offrent qu'une lumière très peu intense, parce qu'il ne se forme que des substances aériformes. Il y a plus, on peut augmenter beaucoup la lumière des flammes foibles, telles que celles du soufre et de l'hydrogène, en y plaçant des substances étrangères susceptibles d'entrer en ignition; par exemple, de l'amianthe très divisée, ou un tissu métallique très fin.

25. Une conséquence pratique de tout ce qui vient d'être dit, c'est qu'il ne suffit pas d'un courant rapide d'air, comme dans les lampes d'Argand, pour donner à la combustion son maximum d'intensité; il faut encore que les appareils puissent conserver au corps enflammé une température très élevée; autrement une partie plus ou moins grande se volatilise sans être brûlée, comme il arrive à une chandelle dont la mèche est trop grande, parce que le charbon qui s'y accumule se refroidit par rayonnement, ne fait que rougir et s'échappe sans se consumer; autrement encore, il se produit de ces combustions lentes que j'ai indiquées plus haut, et dont je vais maintenant m'occuper.

26. M. Davy introduisit dans une lampe de sûreté, en toile métallique, une petite

cage faite d'un fil de platine de $\frac{1}{70}$ po. de diamètre, et la fixa à 2 pouces au dessus de la mêche ; le tout fut placé sous un récipient dans lequel il pouvoit faire entrer, au moyen d'un gazomètre, une proportion quelconque de gaz hydrogène carboné. Dès qu'il y eut une légère quantité de ce gaz, le platine devint incandescent, et son ignition s'accrut jusqu'à ce que la flamme de la mêche s'éteignit. A cette époque, la flamme du gaz remplissoit la lampe ; il en augmenta encore la quantité ; la flamme disparut, et la cage atteignit la chaleur blanche très brillante. Le gaz augmentant de nouveau, la lumière du platine diminua ; et quand elle fut à peine visible, il suffit pour la raviver d'introduire un peu d'air. M. Davy rétablit successivement les proportions convenables d'air et de gaz ; le platine redevint blanc brillant, le gaz se ralluma dans la lampe, et enfin la flamme de la mêche reparut elle-même.

Cette expérience montre qu'il se produit une combustion lente par une température moins élevée que celle exigée pour une combustion rapide ; que la chaleur qu'elle dégage est suffisante pour causer et entretenir l'ignition d'un fil de platine qui, réciproquement, communique à chaque instant au

gaz qui l'environne la chaleur capable de le faire brûler lentement.

27. Cette découverte si belle en théorie a son utilité dans la pratique : l'ignition du fil cesse quand le gaz hydrogène carburé forme les $\frac{2}{5}$ de l'air, et alors il peut encore être respiré sans danger. La lampe de sûreté, garnie de sa cage de platine, outre l'avantage de préserver le mineur de toute explosion, remplit encore le double objet de lui donner une lueur suffisante dans les lieux où le gaz méphitique est trop abondant pour que la flamme de l'huile puisse subsister, et de l'avertir de l'instant où il seroit dangereux de respirer l'atmosphère dans laquelle il se trouve.

28. La température nécessaire pour produire les combustions lentes est bien au-dessous de la chaleur rouge. Si l'on retire un fil de platine en ignition du mélange inflammable pour l'y replonger lorsqu'il a cessé de paroître rouge, son incandescence se ranime sur le champ.

29. Les mélanges d'air avec d'autres gaz inflammables, tels que le gaz oléfiant, l'oxide de carbone, le gaz prussique, le gaz hydrogène, donnent les mêmes phénomènes; et dans le dernier cas il y a production d'eau.

Seulement, si ce mélange est susceptible de s'enflammer à la chaleur rouge, la présence du fil le fait détonner.

30. Les vapeurs inflammables d'éther, d'alcohol, d'essence de térébenthine et de naphte, sont susceptibles d'éprouver la même combustion : chauffez un fil de platine roulé en spirale à la flamme d'une bougie, ou mieux sur du fer rouge (afin qu'il ne s'enduise point de noir de fumée qui lui communiqueroit assez de pouvoir rayonnant pour faire évanouir le phénomène), et plongez-le dans un verre contenant un peu d'éther froid ou d'alcohol légèrement chauffé, il deviendra et restera resplendissant.

La vapeur du sulfure de carbone, le plus évaporable des liquides, prend feu brusquement à un degré de chaleur bien au-dessous du rouge; ainsi l'ignition du fil ne peut y exister sans lui procurer une combustion rapide.

31. Le platine et le palladium paroissent être les deux seuls métaux qui aient assez peu de faculté conductrice et de capacité pour le calorique, pour se mettre en ignition dans les gaz et les vapeurs inflammables. Cependant le docteur Schübler prétend avoir

réussi avec un fil de cuivre rouge de $\frac{1}{110}$ po. dans la vapeur d'éther rectifié.

32. On a profité de cette découverte pour construire des appareils économiques, dits *Lampes sans flamme*. Ce sont des lampes à esprit de vin dont la mêche est entourée d'une spirale formée avec un fil de platine très fin, qui s'élève un peu plus qu'elle, et qui se trouve dans la flamme. On attend que ce fil soit rouge, et il demeure dans cet état, après qu'on a soufflé la lampe, tant qu'il reste de l'esprit de vin. On peut même diminuer encore la combustion au moyen d'un entonnoir renversé, de verre, que l'on pose sur la lampe : la vapeur forme bientôt une trop grande partie du mélange qui cesse d'être combustible au même degré; le platine devient obscur, mais la combustion lente dure toujours quoique plus foiblement; et lorsqu'on enlève l'entonnoir, la proportion convenable d'air se rétablit, et l'ignition du métal recommence. Il faut substituer l'éther à l'alcohol pour cette expérience.

33. Il seroit à désirer qu'on examinât avec attention les combustions lentes, et généralement les combinaisons lentes, et qu'on mesurât exactement les températures où elles

ont lieu. On sait, il y a longtemps, que le chlore et l'hydrogène, le fer, l'étain, le plomb, plusieurs autres métaux, et l'oxigène, sont susceptibles de semblables combinaisons; mais on n'a pas donné à ce sujet tout le soin qu'il mérite. Il est probable que leurs produits, surtout lorsqu'on traiteroit des substances composées, telles que corps organisés, différeroient très souvent de ceux des combinaisons rapides, et peut-être en obtiendroit-on quelquefois d'entièrement nouveaux. Dans la lampe sans flamme, il se forme un acide qui s'annonce par une odeur très vive, très pénétrante, et dont un chimiste anglais a déjà tenté l'examen; et MM. Colin, mon collègue à la Faculté de Dijon, et Taillefert, inspecteur des poudres, viennent de trouver que la poudre à tirer est susceptible des deux espèces de combustions lente et rapide, et que si la première développe abondamment, suivant la remarque de M. Proust, du deutoxide d'azote, la seconde n'en produit pas un atôme.

MÉCANIQUE.

Rapport sur une Pompe à cric (17 avril 1819), *présentée par MM.* Bailleul *et* Bettenman.

Messieurs,

Vous nous avez nommé Commissaires, MM. Jacotot, Mathieu et moi, pour examiner une Pompe que vous ont présentée les sieurs Bailleul et Bettenman (*séance du 17 mars 1819*). Nous avons rempli vos intentions. Mais les auteurs nous ayant communiqué leur modèle sous le sceau du secret, nous ne pouvons vous en faire connoître le mécanisme. Nous nous bornerons donc à quelques remarques sur les degrés d'utilité et de nouveauté de cet instrument.

Il consiste dans une double pompe aspirante et foulante mise en mouvement par un moteur employé à faire tourner une manivelle ou une roue extérieure, et produire un jet continu. Nous ne chercherons pas à évaluer la quantité d'eau qu'il peut élever à une hauteur déterminée, parce qu'elle dépend des dimensions du petit nombre de pièces qui le composent, et que ces dimensions étant données, ainsi que la grandeur et la condition des pompes, on peut faire ce cal-

cul sur le champ. Mais nous ferons remarquer que l'idée principale consiste à substituer un mouvement de rotation, toujours dans le même sens, au mouvement *de va et vient* qui a lieu dans la construction ordinaire des pompes. Nous ne devons pas vous laisser ignorer que le moyen mis en usage par M. Bailleul étoit déjà connu dans ce qu'il a d'essentiel, et se trouve notamment dans les Recueils de Machines présentées à l'ancienne Académie des sciences; mais M. Bailleul qui l'ignoroit, y a ajouté, en l'inventant de nouveau, un perfectionnement assez remarquable : tel est l'inconvénient pour un ouvrier exercé, d'appliquer les facultés dont la nature l'a doué, à simplifier et améliorer les machines usuelles, que lorsqu'il a réussi et qu'il croit n'avoir plus qu'à jouir de ses succès, il se trouve presque toujours que ses devanciers lui en dérobent le fruit. Quoi qu'il en soit, la Pompe de MM. Bailleul et Bettenman, en la supposant exécutée avec la précision dont elle est susceptible, et dont le modèle qui a été mis sous nos yeux donne la certitude, nous paroît devoir être préférée, soit pour les incendies, soit pour l'arrosement, soit pour les usages domestiques, à celles dont on se

sert ordinairement. Elle est facilement transportable ; les tiges des pistons sont exemptes de tout balancement, et elle peut être mise en mouvement par un seul homme qui y applique ses forces d'une manière également avantageuse et commode.

CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS.

L'Académie avoit chargé M. Girault de remettre en ordre ses anciens papiers (*8 juillet 1818*).

Notre collègue, en s'acquittant de cette commission, a trouvé un paquet cacheté, présenté (*séance du 2 mai 1782*) par M. de Morveau, qui avoit désiré qu'il ne fût ouvert que lorsqu'il le demanderoit.

M. de Morveau étant mort sans réclamer le paquet, l'Académie après en avoir délibéré (*15 juillet 1818*), a pensé qu'elle devoit en faire l'ouverture, puisqu'il avoit été déposé pour prendre date de la découverte de quelque fait intéressant la Chimie, que l'auteur cultivoit alors avec le plus grand succès.

Elle a trouvé deux feuilles manuscrites qui faisoient partie d'un plus grand ouvrage ; elles étoient paginées 21 — 31, et avoient pour titre : Section 4.e *Des vrais Procédés économiques de décomposition du sel marin.*

Malgré les progrès que la Chimie a faits depuis 1782, époque du dépôt, l'Académie a désiré se faire rendre compte du procédé inventé par un des collaborateurs qui ont le plus contribué au perfectionnement de la Chimie moderne..

En conséquence, M. Masson, dans un rapport (*22 juillet 1818*) sur le Mémoire de M. de Morveau, nous a appris que si l'auteur ne l'a pas retiré, c'est qu'il lui étoit inutile, parce qu'il a pris dans le temps un brevet (*Chaptal. Chimie appliquée aux Arts, tom. II, pag. 147*). Quoique M. de Morveau avoue qu'il a été conduit à sa découverte par des observations de Scheele, il n'en a pas moins le mérite d'avoir avancé que *c'étoit réellement par la chaux que le sel marin étoit décomposé*, bien avant que M. Bertholet eut constaté sur les lieux, que le natrum se rassembloit seulement dans les lacs dont le lit et les bords sont de nature calcaire. M. Masson termine son rapport en faisant remarquer que les procédés indiqués par M. de Morveau, en 1782, étoient les plus certains et les plus économiques de tous ceux connus alors; qu'ils ont été proposés dans le temps où l'on s'est occupé d'extraire la soude en grand : aujourd'hui ils sont à

la connoissance de tous les savans, et ils n'ont pas été mis en exécution, parce que l'on a trouvé depuis des méthodes plus expéditives, dont l'avantage est constaté par les produits que versent journellement dans le commerce beaucoup de manufactures.

Le Mémoire de M. de Morveau contient des éclaircissemens précieux : il assure à son auteur la priorité d'une découverte qui lui fait le plus grand honneur, et qui, jointe à ses autres travaux, lui assigne une des premières places parmi les créateurs de la Chimie moderne.

Dissertation sur l'origine des Céréales.

M. Deluc envoie à l'Académie (*Séance du 30 déc. 1818*) une dissertation, intitulée : *De l'origine des Céréales.*

L'auteur rappelle que jusqu'à ce jour on n'a point encore trouvé de pays où croissent spontanément les céréales ; il les regarde comme originaires d'un continent antediluvien, probablement à l'orient de l'Afrique, et qui se trouve maintenant au fond de la mer, par suite de la submersion qu'amena le déluge, dont Moïse a tracé l'histoire. Cette catastrophe, dit M. Deluc, détruisit la terre

sèche qu'habitoient les hommes à cette époque, et dont les ancêtres étoient cultivateurs depuis long-temps : les autres parties de la terre non habitée ne furent point submergées.

L'auteur se sert de la correspondance des couches entre les continens et les îles, de l'escarpement de leurs bords, pour conclure que les terres intermédiaires, qui formoient probablement, suivant lui, des régions végétales, différentes de celles qui existent aujourd'hui, s'en sont détachées et se sont affaissées sous les eaux de la mer. Ce fut dans ces régions submergées depuis 40 siècles, dit M. Deluc, que les premiers hommes trouvèrent spontanées les plantes que nous ne connoissons plus aujourd'hui qu'à l'état de culture. Le plateau de l'Arménie étoit déjà, long-temps avant le déluge, au-dessus du niveau de la mer : il étoit peuplé de plantes et d'animaux ; mais il n'y avoit point d'hommes, point de céréales, point de bétail : les huit individus de la race humaine, préservés du déluge, avoient conservé avec eux les animaux domestiques, et les graines des plantes nécessaires à leur nourriture ; ils les propagèrent sur la nouvelle terre où ils furent portés, ainsi que font les navigateurs

qui vont au-delà des mers fonder de nouvelles colonies.

M. Deluc s'étaie du témoignage de M. de Humboldt, qui a trouvé chez l'un des peuples du Mexique, Tespi, correspondant à Noé : il cite les Mythologies anciennes de l'Indostan, qui parlent aussi de Noé, conservateur de la race humaine et des plantes céréales.

M. Deluc fait remarquer que l'on arrive à l'absurde par les interprétations de la Genèse et les extensions données à certaines expressions ; telle, par exemple, que la supposition d'un déluge par lequel tout le globe auroit été couvert en même temps par les eaux de l'Océan : comment les animaux d'Amérique, ceux des zônes glaciales auroient-ils pu se trouver dans l'arche? Aussi M. Deluc soutient que le continent antédiluvien fut seul submergé, que l'arche aborda sur les côtes d'autres continens ; et que c'est là que Noé débarqua les animaux à sa portée, qu'il avoit embarqués, et les plantes cultivées dans le continent qu'il habitoit avant le déluge.

M. Deluc termine sa dissertation en rappelant que la Genèse est la source la plus pure

de nos connoissances sur l'origine de l'univers, sur celle de notre globe en particulier, sur celle des êtres organisés qui le recouvrent, sur celle de l'homme et de son instruction; et il fait voir, par plusieurs citations, que tous les auteurs qui ont voulu s'écarter du récit de la Genèse sont tombés dans de graves erreurs, et ont émis des opinions entièrement contraires au bon sens.

M. Deluc a encore adressé à l'Académie (*Séance du 3 fév. 1819*), une dissertation, ayant pour titre : *Le Soleil peut-il être peuplé d'êtres vivans?* Il se décide pour l'affirmative; il rappelle la structure du soleil d'après les observations d'Herschel; il raisonne sur les trois atmosphères que cet astronome y admet; il ajoute quelques considérations tirées de l'importance de cet astre qui n'a pas, dit-il, pour lui-même une lumière stérile et inactive; et il conclut que le soleil peut être habité par des créatures probablement plus parfaites que celles du globe terraqué : M. Deluc rappelle que Bonnet avoit déjà émis cette opinion, qu'il regarde comme plus conforme à la majesté et à la grandeur de Dieu.

ANTIQUITÉS.

Des fouilles faites au mois de septembre dernier, au pied du Mont-Afrique, ont donné lieu à des découvertes intéressantes, que M. Girault a communiquées à l'Académie. (*Séance du 16 décembre 1818*).

Rapport sur les tombeaux du Mont-Afrique. Par M. Girault.

Sepulchra fiunt sanctiora vetustate.
Cic. Philip. IX, in fine.

Au sud-ouest de Dijon, à deux petites lieues de distance de cette ville, non loin et au-dessus de la Cude, ci-devant premier relais de poste de la route d'Auxerre, est une montagne élevée d'environ 1750 pieds (1) au-dessus du niveau de la mer, appelée le Mont-Afrique (2), sur les confins de l'ancien terri-

(1) 1698 pieds, suivant les expériences faites par M. Bollet; 1758 pieds, suivant le père Chrysologue (Journ. des Mines); 141 pieds, suivant le même géographe, au-dessus du niveau de l'Ouche près de l'hôpital de Dijon; 400 toises, suivant le Dict. géogr. de Robert.

(2) Si l'on cherche l'étymologie de cette dénomination dans la langue celtique, nous trouverons (Bullet, Dict. celtiq.) les mots AFRI, APRI, AVRI, *jonction*,

toire des Éduens et de celui des Lingons(1).

Lors de la conquête des Gaules, 58 ans

---

union, ce qui convient assez à une montagne qui unissoit le territoire des Éduens à celui des Lingons: nous remarquerons ceux ABAR, ABER, AFER, *qui couvre, qui environne*, et cette montagne *couvre* les routes de Paris et de Lyon qui sont les approches de Dijon; elle *environne*, ou est dans les environs des territoires des Éduens et des Lingons.

Si l'on veut chercher la dérivation de ce nom dans la langue latine, ce qui lui donneroit une origine beaucoup moins ancienne, on trouvera le mot AFER, matrice de ceux, *affreux, effroi, effrayer*, et de la locution familière, *il fait affre*, ce qui seroit en rapport avec les escarpemens (peut-être *affreux*) que présente presque de tous côtés cette montagne, et pourroit venir de ce qu'elle annonce des orages souvent *affreux*, lorsqu'on l'aperçoit chargée de brouillards et de nuages.

D'autres enfin tirent le nom de cette montagne du nom des peuples *affreux*, les Nègres, les *Africains*, qui pour la première fois apparurent aux Gaulois nos pères, et qui se trouvoient dans les légions romaines. On sait que César fut le premier qui leva des légions à ses dépens, formées des peuples des pays où il se trouvoit, qu'il habilla et arma à la manière des Romains, et auxquelles il donna par la suite le droit de bourgeoisie romaine (Acad. inscr. mém. 58-146); mais l'expédition de César en Afrique étant postérieure à la conquête des Gaules, cette opinion est de toutes la moins probable.

(1) Il est reconnu depuis long-temps que la division

avant J.-C., Jules-César, pour maintenir en son obéissance les peuples qu'il venoit de soumettre, distribua ses légions en quartiers d'hiver chez les Trévirois, les Sénonois, et sur les frontières des Eduens et des Lingons: *per fines Æduorum in Lingones contendit ubi duae legiones hiemabant; ut si quid etiam de suâ salute ab Æduis iniretur consilii, caeleritate praecurreret.* (Cæs., lib. VII).

Chaque légion étoit composée de 5000 fantassins et de 500 cavaliers commandés par un préteur, cinq tribuns et cinquante centurions (*Acad. inscr. mém.* 264), environ 6000 hommes. C'étoit donc 12000 hommes, ou une armée consulaire (*Tit. Liv. x.* 25), que César plaça sur les frontières communes

---

des diocèses, tels qu'ils étoient avant la révolution, a conservé celle des anciens peuples des Gaules: l'on sait que l'ancien évêché de Châlon n'est qu'un démembrement du diocèse d'Autun; conséquemment tous les lieux qui dépendoient des diocèses d'Autun et de Châlon, firent partie du territoire des Éduens; l'on sait de même que l'évêché de Dijon fut démembré de celui de Langres; conséquemment tout ce qui faisoit partie de ces deux diocèses étoit dans la dépendance des Lingons.

aux Eduens et aux Lingons, sous le commandement de l'un des Fabiens : *Caium Fabium cùm totidem in Æduos deducit : sic enim existimabat tutissimam fore Galliam, si Belgae, quorum maxima virtus, et Ædui, quorum summa auctoritas esset, exercitibus continerentur*. (Hirt. Pansa, de bell. Gall., lib. VIII *in fine*).

Puisque ces légions étoient destinées à contenir les principaux peuples des Gaules, à réprimer de suite leurs moindres mouvemens, un de leurs premiers soins dut être de ne pas se laisser surprendre : aussi voyons-nous ces troupes se porter sur le lieu le plus élevé des confins de ces deux peuples, d'où ils pouvoient au loin découvrir le pays jusqu'aux montagnes du Jura, dominer sur les

---

Cela posé, nous voyons *Corcelles* et *Flavignerot* au pied et au levant du Mont-Afrique, dépendre, avant la révolution, de l'archidiaconé du Loscheret, diocèse de Châlon ; et d'autre part, *Notre-Dame-de-l'Étang* et *Velars-sur-Ouche* de l'autre côté de la montagne, être du doyenné de Dijon, diocèse de Langres. (Garr. 86-101) : conséquemment le Mont-Afrique versoit, au sud-est, ses eaux sur les Éduens, au nord-ouest sur les Lingons ; il étoit donc point de contact ou de séparation entre ces deux peuples.

routes d'Autun, de Langres, de Lyon, de Sens et de Paris. Sur cette montagne ils trouvoient une esplanade de 210 toises de longueur sur une largeur proportionnée; sur le revers, les bois qui leur étoient nécessaires; à mi-côte, des fontaines; au pied, la rivière de l'Ouche; en avant, une vaste plaine pour leurs exercices d'évolutions.

Aussi les Romains établirent-ils leur camp dans la partie sud de la montagne dont nous nous occupons : cette partie est séparée de celle qu'on appelle proprement le Mont-Afrique, par une espèce d'enfoncement dans lequel est le chemin de Corcelles à Flavignerot; l'autre conserve le nom de CAMP DE CÉSAR (1).

---

(1) Ce camp dut être comme tous ceux des Romains, qui avoient un mode uniforme pour leurs diverses espèces de camp, un quarré long entouré de palissades soutenues par de gros pieux liés ensemble (*Dissert. de Leg. Gerl.*, p. 6), percé de quatre portes à l'aspect des quatre points cardinaux, celle prétorienne au levant ou en face de l'ennemi (*Tit. Liv. XL-27.*), celle décumane ou questorienne à l'opposé (*Tit. Liv. X-35*), distribué par rues alignées de l'une des portes à l'autre, avec un espace au centre où se plaçoient les magasins, les ateliers, les enseignes, les faisceaux d'armes, et la tente du général (*Lett. sur Dijon, par Baudot, 94*).

Cette partie qui, avec la première, forme en dedans un angle très obtus, dont l'ouverture est à l'aspect du levant, est par sa nature tellement escarpée de trois côtés qu'elle est presque inaccessible. Au quatrième côté l'on a formé à main d'hommes un fossé très large et très profond, surmonté, du côté du camp, d'un retranchement en pierre mureuse qui n'a pas

---

Un chemin conduisoit de ce camp au confluent de l'Ouche et de Suzon, en descendant la plaine de Corcelles ; ce chemin avoit 20 pieds de largeur ; il étoit formé de plusieurs lits de pierres posées sur champ, dévioit un peu au sud à 700 toises de l'hôpital, à l'endroit où commence la montée que termine la sommité du Mont-Afrique. (*Grivaud, 1-250*).

Mais comment 12,000 hommes (24,000, si l'on en croit Hirtius Pansa de préférence à César, *Trebonium cum leg. IIII in Belgis collocat, C. Fabium cum totidem in Æduos deducit*) ont-ils pu tenir dans un aussi petit emplacement que cette partie du Mont-Afrique appelée *Camp de César?* Cette réflexion a fait croire, à presque tous ceux qui ont écrit sur l'antiquité de Dijon, que le camp de Fabius étoit au confluent de l'Ouche et de Suzon, d'autant plus qu'ils ont cru reconnoître les traces de ce camp dans la délimitation de la primitive enceinte de Dijon ; et ils ont considéré le camp au-dessus de la montagne, comme le poste avancé, la citadelle qui protégeoit le camp

moins, encore aujourd'hui, de 6 pieds d'élévation en dedans.

C'est dans les environs de ce camp, qu'à diverses époques (1), l'on a découvert plusieurs tombeaux. Les pluies continuelles de 1816 ayant entraîné vers le bas, la terre des lieux plus élevés, le soc de la charrue fut arrêté, dans l'automne de 1818, par des blocs de pierre que jusques-là le laboureur

---

principal, qui éclairoit le pays, et où les soldats romains alloient se relever alternativement : mais il nous semble qu'on n'a point fait assez d'attention à l'immensité de cette plaine en avant de Corcelles, où non-seulement 12,000 et 24,000 hommes, mais 50,000 et 100,000 auroient pu camper bien à l'aise ; et, d'après cette réflexion que commande l'aspect du local, la présomption d'un camp de Fabius à Dijon s'affoiblit singulièrement, à moins qu'on n'admette, pour tout concilier, que Fabius seroit descendu pendant l'hiver tout au bas de la montagne pour y venir chercher un climat plus doux, une température moins froide que celle du séjour prolongé des neiges, une atmosphère moins rigoureuse que celle de la sommité d'une montagne.

(1) En rétablissant les signes patibulaires de *Goux-Ville*, lieu qui doit son existence à l'estimable Legoux-Gerland, dont le nom ne doit se prononcer qu'avec vénération dans cette enceinte, les ouvriers trouvèrent, dit Courtépée, III-355, des tombeaux de pierre avec des restes d'ossemens et du fer rouillé.

n'avoit pas rencontrés ; il creusa avec sa pioche autour du bloc, et y découvrit un tombeau (1).

Ce monument funéraire n'étoit pas seul dans ce champ ; on en trouva une vingtaine

---

Il y a près de 30 années, dit Mille, (*1-add. 417, qui écrivoit en 1771*), c'est-à-dire, vers 1740, on trouva auprès de la montagne, entre Velars et Plombières, des tombeaux couverts par des laves fort larges, renfermant des squelettes humains conservés presque en entier.

Il y a environ 12 ans, dit M. Grivaud de la Vincelle, (1-250, qui a publié ses monumens antiques inédits en 1817), c'est-à-dire vers 1806, que l'on découvrit dans le voisinage du camp de César, un tombeau qui renfermoit la dépouille d'un chevalier ; son armure étoit bien conservée, sa devise étoit gravée sur son épée, dont la lame étoit ornée de ciselures et de damasquinures. Si M. Grivaud a jugé ces armures être du temps des croisades, c'est que, ainsi que lui-même nous l'écrit le 16 décembre 1818, la devise gravée sur la lame de l'épée étoit en français ; dès-lors il n'étoit pas possible de leur assigner une autre époque.

(1) C'étoit à un demi-quart de lieue de distance du camp de César et du Mont-Afrique, dans l'espèce d'angle obtus que forment ces montagnes au climat de *Montrecul*, ou des Petits-Noyers, dans une pièce de terre appartenant à Louis Boudrot, cultivateur à Corcelles.

et plus, placés à côté les uns des autres sur un même alignement, formés de larges pierres tégulaires du pays, non taillées, mais cassées carrément, enfoncés de deux pieds dans la terre que ces laves soutenoient, fermés par une dalle plus large, que 8 à 10 pouces de terre recouvroient ; dans chacun de ces tombeaux on trouvoit un cadavre dont les ossemens paroissoient n'avoir jamais été dérangés depuis un laps de près de dix-huit siècles (1) ; les pieds du squelette étoient tournés au levant et un peu plus bas que la tête, dans le sens de la déclivité du terrain ; ces tombeaux avoient 6 pieds de longueur, 18 pouces de largeur, 2 pieds de profondeur ; dans quelques-uns étoient deux

---

(1) Les anatomistes, présens à ces fouilles, ont remarqué que les dents de ces cadavres avoient conservé tout leur émail ; que dans beaucoup de mâchoires, la dent de sagesse étoit à bord de son alvéole, tandis que les autres dents le dépassoient de plusieurs lignes, ce qui indique que ces cadavres étoient ceux de jeunes gens. Ils ont remarqué plusieurs os, entre autres un *humerus* gauche, entaillé avec un instrument tranchant, ce qui indiqueroit quelques blessures graves dont seroit mort l'individu dont on examinoit les ossemens, conséquemment les suites de quelque bataille. Ils ont remarqué

cadavres, l'un sur l'autre, mais séparés par une pierre tégulaire; beaucoup de ces cercueils n'avoient aucun couvercle, mais tous avoient les quatre dalles au milieu desquelles fut posé le cadavre. A environ six pieds de distance, on trouva un second rang de tombeaux du même genre.

Ces tombeaux sont-ils ceux d'individus Gaulois ou de soldats Romains? C'est la première question qui se présente à examiner.

Nous remarquons en premier ordre que ce ne sont point des tombeaux isolés, des sépultures locales sur le lieu du décès; une aussi grande réunion de tombeaux est un véritable cimetière, et un cimetière indique

---

certains crânes ayant quatre lignes d'épaisseur, ce qui est en rapport avec ce que dit Hérodote (*Thalie, lib.* 3, §. 13, *trad. de Larcher, 1786*-III, 9. §. 12), que les têtes des Egyptiens sont si dures qu'à peine peut-on les briser à coups de pierres, et avec ce que rapporte Ambroise Paré, édit. 1607, p. 164, B, que les Maures et tous ceux qui habitent les lieux chauds, vers le midi et l'équinoxial, ont le crâne fort dur et épais : cette particularité viendroit à l'appui de ceux qui ont prétendu qu'il y avoit beaucoup d'Africains dans les légions de Fabius.

dans le voisinage ou une peuplade ou une grande réunion d'hommes.

Pour que ce cimetière ait appartenu à des Gaulois, il faudroit donc qu'ils eussent eu quelque grande peuplade autour de cette montagne, et nous n'en voyons aucune trace: les plus rapprochées seroient celles de Dijon et de Gevrey. Mais est-il probable que des Gaulois soient allés se percher dans un lieu aussi agreste, tandis qu'au pied ils avoient un terrain si fertile à défricher? Lorsque César nous dit que les Gaulois, pour éviter les ardeurs du soleil, recherchent le voisinage des rivières et des forêts, *vitandi aestus causâ sylvarum ac fluminum petunt propinquitates*; lorsque Polybe nous les représente appliqués à l'agriculture, se nourrissant de leur chasse et de leur pêche, ne connoissant que deux sortes d'occupations, les hazards de la guerre, ou les travaux d'agriculture et le soin de leurs troupeaux (*Polyb., lib. II; Ælian., lib. XV*); pouvons-nous penser qu'au lieu de cultiver cette plaine fertile de Dijon, et les bords rians de l'Ouche, les Gaulois soient allés se jucher sur le plateau de la montagne, l'une des plus élevées du département, où ils

n'avoient ni terres à cultiver, ni troupeaux à faire paître, ni poissons à pêcher, nourriture dont ils étoient très avides ? Lorsque nous voyons les Celtes avoir près des rivières leurs sépultures particulières, telles que celles découvertes à *Beaugency*, *Montbellet*, *Pouilly-S.-S.*, et autres mentionnées (*Passim.*) dans les Mémoires de l'Académie celtique; pouvons-nous admettre que ces peuples seroient allés grimper les cadavres de leurs pères sur une montagne éloignée, pour les inhumer seuls au milieu des bois et des rochers ? Ces seules considérations sont suffisantes pour écarter l'idée que ces tombeaux réunis soient un cimetière gaulois.

Cette sépulture est-elle celle de soldats romains ?

Il est assez naturel de penser que deux légions romaines ne seront pas restées tout un hiver dans un camp sans perdre quelques-uns de leurs soldats ; il est plus que probable qu'ils ne leur auront pas donné la sépulture dans le camp même, mais à quelque distance ; des raisons de salubrité doivent déterminer à le penser ainsi.

Mais il se présente une objection : depuis

Sylla, qui mourut 20 ans avant la conquête des Gaules, les Romains n'enterroient plus leurs morts, mais les brûloient.

Il est vrai que Sylla craignant pour son cadavre les représailles du traitement qu'il avoit exercé sur celui de Marius, dont il fit disperser les ossemens dans la campagne *(Caelius Rhod., 17, cap. 20)*, fit adopter à Rome l'usage des Grecs, de brûler les cadavres; mais c'étoit simplement une mode nouvelle qu'il introduisoit; il n'y eut jamais de décret du Sénat pour ordonner l'incinération et prohiber l'inhumation, et l'usage ancien d'enterrer les corps ne laissa pas de subsister *(Pline 7, 54; — Fabretti, Journ. des Sav., 1699 — 628)*. Cicéron lui-même, qui vécut encore quinze ans après la conquête des Gaules, n'a pas craint de blâmer la méthode de brûler les corps, et trouve que l'usage de les inhumer, et de les rendre ainsi à la terre dont ils sont sortis, est le plus ancien et le plus naturel de tous (1); en effet, nous voyons que ce grand

(1) *Ac mihi antiquissimum sepulturae genus id fuisse videtur ..... redditur enim corpus terrae, et ità locatum ac situm quasi operimento matris obducitur.* (De leg. 11).

homme suivit l'ancien usage pour sa fille dont le tombeau fut découvert en 1550, sous la voie Appienne, portant l'inscription *Tulliolae filiae meae* (1).

Voilà un exemple positif que la coutume d'enterrer les morts, que les Romains pratiquoient depuis Numa *(ill. Orb. 1,—82)*, renouvellée l'an 302 de Rome, dans la loi des XII tables (2), n'a point été expressément abolie, mais que chacun avoit la faculté de déposer dans la terre ou dans un tombeau les cadavres de ses proches, ou de leur faire élever un bûcher, mode de sépulture qui ne dura néanmoins que jusqu'au règne des Antonins *(Journ. des Sav.)*, *1675, 214; — Cérém. funèb., par Muret, 1675, in-12)*.

Quant aux sépultures des soldats en temps de guerre et en pays étranger, il seroit hors de toute vraisemblance de croire qu'on

---

(1) On rapporte que dans ce tombeau l'on trouva un cadavre de femme qui au premier contact de l'air tomba en poussière, et l'une de ces lampes perpétuelles, encore allumée, mais qui s'éteignit à l'ouverture du tombeau. (*Journ. des Sav.* 1682, *pag.* 216).

(2) *Hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito*. Leg. 70, XII tabl.

usoit du mode d'incinération au milieu d'un camp formé de matières combustibles, renfermant des loges de planches qui servoient de magasin de toutes les choses nécessaires à un corps d'armée ; on ne sauroit penser non plus qu'on se soit livré à la peine et à la dépense d'élever un bûcher pour un simple soldat.

Rien ne répugne donc à voir dans ces tombeaux la sépulture des soldats des légions de Fabius ; et ce qui doit confirmer cette opinion, ce sont les restes d'armures trouvés dans ces tombeaux.

L'on sait que les Romains jetoient les armes du défunt dans son bûcher. Virgile a dit, *Æneid., lib. XI, — 193 :*

Conjiciunt igni galeas, ensesque decoros.

C'étoit aussi, suivant César et Tacite, le mode usité chez les Gaulois et les Germains ; usage qui primitivement avoit lieu pour les morts déposés en terre ou dans des tombeaux.

Les débris d'armures trouvés dans ceux des tombeaux du Mont-Afrique qu'une dalle recouvroit, consistent en deux plaques de fer d'égales dimensions, de 5 pouces de longueur, 3 de largeur au-dessus, 2 pouces dans le bas, et une ligne et demie d'épais-

seur actuelle. La partie la plus large de l'une de ces plaques tient par une charnière à un ovale de 4 pouces de longueur et 2 de largeur dans sa partie la plus évasée, de 2 pouces 9 lignes de longueur sur 1 pouce de large dans sa partie la plus rétrécie ; la bande de cet ovale a 1 pouce de largeur.

Chacune de ces plaques est percée dans des points correspondans, d'un trou sur le bord de chacun des côtés à la partie la plus large, et seulement d'un trou au milieu de la partie la plus étroite. Ces deux plaques sont légèrement courbées dans leur longueur ; elles ont été ciselées et damasquinées (1) de l'un des côtés seulement, ainsi que le dessus de l'ovale et le bouton destiné à entrer dans cet anneau, lequel porte un pouce et demi de diamètre et 2 lignes et demie d'épaisseur actuelle.

Des plaques et anneaux pareils sont gra-

(1) Nous avons encore un exemple d'armures damasquinées en argent dans les tombeaux découverts à Vélu près de Bapaume ; l'Encyclopédie méth. part. d'antiq. en parle au mot *tombeau*, et dit : que sur un monticule on découvrit, à cinq pieds de profondeur, plus de cent squelettes, sur des lignes parallèles, la tête tournée vers le midi ; qu'on trouva dans les tombeaux des épées de deux pouces de largeur, quinze de lon-

vés dans les antiquités du P. Montfaucon, tom. v, pl. 137, et suppl., tom. III, pl. 22; on en trouve aussi de semblables dans le Recueil des Monum. antiq. inédits, publiés par M. Grivaud de la Vincelle, pl. VII.

Quant à leur forme, ces morceaux nous ont paru être les plaques, la boucle et l'ardillon d'un ceinturon destiné à serrer le corps au-dessus des hanches; l'ovale placé verticalement en faisoit le milieu; d'un et d'autre côtés les plaques argentées, posées horizontalement, accompagnoient cette boucle; le bouton passé dans icelle assujétissoit le ceinturon sur le corps. Cet ornement, quoique massif, devoit être très apparent et faire un très bon effet dans un costume militaire (1).

---

gueur, damasquinées en argent très pur, comme une espèce de blanchiment d'alliage d'étain qui résiste au vert-de-gris et s'avive par l'eau-forte, bien conservé, sur-tout sous les clous. Les rédacteurs de cet article réputent ces tombeaux gaulois. Mais s'il est vrai que ce soit des Romains que les Gaulois aient appris l'art de damasquiner, évidemment les tombeaux où se trouvent des armes damasquinées ne sont pas gaulois.

(1) Le P. Montfaucon rapporte que les plaques et ovale dont il donne la gravure, furent trouvés en 1705 à Montbellet, terre appartenant à l'évêque de Mâcon; il transcrit une lettre de ce prélat, envoyée à M. de Gaignières le 3 août 1710, dans laquelle cet évêque

Nos motifs pour reconnoître dans ces morceaux les deux plaques d'un ceinturon

---

pense que ces plaques étoient une coiffure des femmes gauloises : mais comme un pareil ornement étoit lourd à porter sur la tête, il se retranche à dire que cette coiffure n'étoit imitée en fer que pour les femmes décédées, afin qu'étant d'une matière plus solide, elle pût se conserver plus long-temps dans les tombeaux. Le P. Montfaucon ne se prononce pas, par respect sans doute, contre cette singulière opinion de l'évêque de Mâcon ; mais il faut convenir que si ce savant bénédictin eût voulu prendre la peine de réfuter le prélat, qui en fait d'antiquités pouvoit bien être faillible, il ne manquoit pas de motifs.

Si ces lourdes plaques n'étoient faites que pour être déposées dans des tombeaux, à quoi bon les trous dont elles sont perforées, à quoi bon les ciselures ; et si c'étoit pour les conserver plus long-temps qu'elles furent couvertes d'une feuille d'argent, pourquoi n'en avoir mis que d'un seul côté ?

L'évêque ni le bénédictin n'avoient pas connoissance de la plaque correspondante à celle attachée à l'anneau, circonstance qui dérange leur systême ; car comment arranger ces deux plaques et cette boucle sur la tête d'une femme, autrement que de les faire retomber sur chaque oreille, et alors la boucle qui se trouveroit sur le sommet de la tête auroit dû en avoir la capacité pour que les plaques retombassent d'elles-mêmes ? pourquoi un ardillon pour retenir la seconde plaque contre l'ovale, toutes deux auroient dû être attachées à l'ovale par des charnières ? Il est donc tout-à-fait impossible d'admettre les présomptions consignées dans Montfaucon.

sont, 1° les trous dont ces plaques sont perforées, destinés à attacher la courroie après ces plaques; 2° la légère courbure de ces plaques qui est celle ordinaire du ventre de l'homme; 3° les damasquinures d'un seul des côtés, preuve que ces plaques n'étoient pas destinées à être vues de l'autre; les ciselures argentées de l'anneau et du bouton qui ne se rencontrent que sur la partie qui dut être visible (1).

Ces damasquinures doivent fixer notre attention.

Si l'art de damasquiner nous est revenu de l'Orient avec les Croisés, il n'en avoit pas moins existé dans les Gaules. Pline, qui mourut l'an 79, nous rapporte, *tom. II, lib. 34, cap. 17*, que ce fut à Alise que les Gaulois commencèrent d'argenter au feu les ornemens des chevaux; que les habitans de Bourges étoient grands argenteurs. Diodore de Sicile, qui écrivoit sous le règne

---

(1) Ces plaques ne pouvoient être la garniture d'un fourreau de sabre, car l'ovale n'auroit pas dû être à charnière et à charnière d'un seul côté; l'ovale n'avoit pas besoin d'une ouverture d'un pouce de largeur pour ne recevoir que la lame d'un sabre; les plaques n'auroient pas eu besoin d'une courbure dans leur longueur, elles auroient dû être droites.

d'Auguste, dit, *lib. 6, cap., 9,* que les Gaulois faisoient dorer leurs armes et les garnissoient de corail.

Ces historiens parlent-ils des Gaulois avant ou après la venue de César ? Ce seroit l'objet d'une discussion spéciale, si nous n'avions démontré plus haut que ces tombeaux ne pouvoient appartenir à des militaires gaulois.

D'autre part, l'art de damasquiner étoit bien certainement connu des Romains, puisque Tite-Live, lib. 33, consigne qu'après la ruine de Carthage, une partie des dépouilles des vaincus fut employée à dorer *(100 ans avant J.-C.),* les lambris du Capitole ; puisque nous lisons dans Suétone *(Vit. Caes. 67),* que César tenoit à ce que les troupes eussent leurs armes enrichies d'or et d'argent, afin que, pour les conserver, les soldats fussent plus acharnés dans le combat : *Caesar habebat tam cultos milites ut argento et auro politis armis ornaret, quò tenaciores in praelio essent metu damni.*

Ce passage cadre merveilleusement avec l'opinion que nous avons que les débris d'armures trouvés au Mont-Afrique, sont les plaques et la boucle d'un ceinturon destiné à supporter le sabre du guerrier, soit entre

la courroie et le corps, soit suspendu par des agrafes ou chaînettes. Nous avons remarqué des ceinturons du même genre dans les gravures de l'ouvrage de Juste-Lipse *de milit. rom.*, fol. 182 et 241; dans le Recueil des Costum. des anciens peuples, par And. Bardon, 1772, in-4.° tom. 1, pag. 90, pl. VIII, où l'on voit un chef de légion des armées romaines avoir un ceinturon damasquiné de dessins arabesques, après lequel étoient suspendus, d'un côté un sabre par des chaînettes, de l'autre un poignard; le ceinturon, comme on sait, étoit la marque distinctive des officiers des armées romaines; il l'est encore aujourd'hui des officiers des armées de l'Empereur d'occident qui a succédé aux anciens Empereurs romains.

Le tombeau où ces débris furent trouvés étoit donc celui de l'un des officiers des légions de Fabius, même d'un officier de distinction, primipile ou centurion, si l'on en juge par la richesse de son armure, indiquée par celle de son ceinturon; la distinction d'une couverture à ce tombeau vient encore à l'appui de cette présomption, car trois de ces tombeaux seulement étoient couverts, et dans ceux-là seuls ont été trouvés quelques restes propres à faire re-

connoître l'époque de ces tombeaux, et le peuple auquel ils appartenoient.

Dans l'un de ces tombeaux couverts, M. le juge de paix du canton avoit trouvé dans une précédente fouille, une plaque et un ovale du même genre, également chargés de ciselures et damasquinures en argent ; mais cette plaque est en cuivre, plus petite que la précédente. M. Moreau a bien voulu s'en défaire en faveur de l'Académie.

Dans ce tombeau, à l'ouverture duquel M. le juge de paix a présidé, l'on a trouvé une médaille consulaire d'argent, de la famille Rubria, ayant d'un côté une tête de Neptune, derrière laquelle est un trident, et au bas le mot Dossen ; au revers un quadrige sur lequel est placée une espèce d'arche présumée renfermer les statues des Dieux, et au bas, L. RUBRI. Cette médaille appartenoit à M. Lebreton, receveur des contributions (1), qui en a fait don à l'Académie.

---

(1) La famille de Lucius Rubrius Dossenus étoit ancienne à Rome ; elle avoit donné à cette ville les plus habiles médecins (*Plin.*, *lib.* 29, *cap.* 1.) : aussi voit-on ordinairement sur les médailles de cette famille les statues d'Esculape ou de Mercure (*Hist. rom. par*

Cette pièce étoit sans doute du genre de celles appelées Naulus *(Diod. Sic., lib. 1)*, que les Payens plaçoient sous la langue du défunt pour payer à Caron le passage de la barque fatale; n'indiqueroit-elle pas que le jeune officier, dans le tombeau duquel cette pièce fut trouvée, étoit de cette famille consulaire?

Les grains ensemencés dans le climat où sont ces tombeaux n'ont pas permis aux Commissaires de l'Académie (1) de faire exécuter de nouvelles fouilles, ni de pousser plus loin celles qu'ils avoient faites. Lorsque cette place sera dépouillée de ses fruits, il sera possible de retourner sur ce sol antique et de l'explorer plus amplement; peut-être y trouvera-t-on des preuves plus complettes pour déterminer à quels peuples appartiennent ces ossemens, et quelle est l'époque où ils ont été confiés à la terre qui, pendant tant de siècles les avoit dérobés à nos regards.

---

les Médaill. pag. 78); celle dont il s'agit feroit une exception, et sous ce rapport deviendroit une médaille rare.

(1) M. le docteur *Antoine*, président; M. le docteur *Vallot*, secrétaire, et M. *Girault*, conservateur du cabinet des antiques et médailles.

Désireux d'éclaircir quelques points d'histoire, et de faire disparoître l'incertitude des auteurs, M. Girault a lu à l'Académie (*Séance du 27 janvier 1819*) une notice, intitulée : *Les grands plaids de Dieu, tenus en juin* 1116, *entre Lux et Til-Châtel, au département de la Côte-d'Or.*

L'auteur commence par exposer l'état malheureux où se trouvoit la France dans les premières années du XII.e siècle : le défaut de police, les guerres privées entre les seigneurs, le brigandage, ne présentoient partout que meurtres, pillage, incendies.

Louis le Gros entreprit de rétablir l'ordre ; il réduisit les seigneurs de Créci, du Puiset, de Corbeil, et remporta, aux environs de Gisors, la victoire sur les Anglais, qui s'en vengèrent en suscitant une guerre civile et intestine, dans laquelle ils étoient secondés par Thibaut le Grand, comte de Champagne. Le désordre étoit au comble, lorsque Hugues II, surnommé le Pacifique, souverain du duché de Bourgogne, et Guillaume III, dit l'Allemand, souverain du comté de Bourgogne, se concertèrent avec les évêques pour appeler l'intervention et l'autorité de l'Eglise.

Ils obtinrent de la Cour de Rome l'autorisation de convoquer des Assises solennelles. Ils en fixèrent le lieu sur les frontières de la Champagne et des deux Bourgogne qui offroient les preuves irrécusables des vexations auxquelles on désiroit porter remède. Ils choisirent la plaine entre les villages de Lux et de Til-Châtel. Josserand, évêque de Langres, dans le diocèse duquel se trouvoit le lieu désigné, fut chargé d'y convoquer l'assemblée pour le 6 des ides de juin 1116, c'est-à-dire pour le 8 du même mois. Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, qui fut par la suite élevé à la papauté, sous le nom de Calixte II, fut nommé pour présider ces Assises solennelles comme légat du Saint-Siége.

M. Girault donne les détails des préparatifs faits dans la plaine pour la tenue de cette assemblée ; il rapporte des fragmens du discours éloquent prononcé par le légat du Pape. Ce discours produisit tant d'effet que la paix se rétablit.

M. Girault observe que de tous les historiens de Bourgogne, l'abbé Courtepée est le seul qui ait parlé de cette assemblée qu'il appelle à tort un *Concile*. Il signale l'erreur

de Dunod, qui fixoit la tenue de ces plaids de Dieu dans la prairie de *Thise*, sur les bords du Doubs, à une lieue de Besançon. Il termine sa dissertation en disant que, Til-Châtel faisant aujourd'hui partie du département de la Côte-d'Or, il est convenable de placer ces assises dans l'histoire locale du pays, et réparer ainsi le silence des anciens historiens de Bourgogne.

M. Girault annonce qu'une partie des détails que l'on vient de lire, et surtout ce qui a rapport au lieu et à l'époque de la tenue de ces assises, est extrait d'une Chronique rédigée par un religieux nommé Thibaut, bénédictin de Bèze, qui avoit recueilli tous les miracles de Saint Prudent, auquel on attribuoit dans le temps la pacification qui a été le résultat des assises.

Lorsqu'un grand homme porte le nom d'une famille illustre, on est toujours satisfait d'en connoître tout ce qui y a rapport; c'est ce qui a engagé M. Girault a communiquer à l'Académie *(séance du 3 février 1819)* la généalogie du célèbre président Bouhier.

Il l'a composée, 1° d'après ce qui est écrit en tête de vieilles heures ayant appartenu à Jean Bouhier, conseiller au Parlement,

aïeul du savant académicien; et il l'a achevée d'après les renseignemens qu'il a recueillis.

L'arbre généalogique, déposé sur le bureau, apprend que la famille Bouhier, en la personne de Guillaume, son chef, fut amenée à Dijon en 1418 par le duc Jean; que le fils de ce Guillaume Bouhier fut l'un des secrétaires du duc Philippe-le-Bon; que depuis la réunion de la Bourgogne à la France, cette famille a constamment occupé des places dans le Parlement de Bourgogne, depuis sa création jusqu'à sa suppression, et qu'elle a donné à la ville de Dijon deux évêques, dont le second étoit frère du président pour lequel on donne cette généalogie : elle est sur-tout connue par de nombreux actes de bienfaisance en faveur des hospices et des pauvres de la ville de Dijon.

On remarque dans ce tableau Jean Bouhier, trisaïeul du président. Ce fut lui qui commença cette fameuse bibliothèque *Buhérienne*, réputée la plus belle de celles particulières de la France; elle étoit estimée 300,000 fr. L'un des gendres du président Bouhier, en 1781, la vendit à l'abbaye de Clairvaux pour 135,000 fr. On s'arrête avec intérêt sur le nom de cet Etienne Bouhier, bisaïeul du président, conseiller au Parle-

ment, qui, SEUL de sa compagnie, resta à Dijon pendant la contagion de 1629; il aida les indigens et les pestiférés de ses soins, de ses consolations et de sa bourse; il fut l'un des bienfaiteurs de l'hôpital de cette ville, et mourut en Provence, où il avoit été député par sa Compagnie.

Ce tableau se termine à l'homme illustre dont s'honorent le Parlement de Bourgogne et la ville de Dijon, puisqu'il a porté le nom de BOUHIER au premier rang des grands hommes de la province.

M. GIRAULT a continué de communiquer à l'Académie le résultat de ses recherches sur les *Entrées solennelles des Rois de France à Dijon; (voy. la première partie dans le compte rendu, 1818, pag. 13 — 19, 87 — 103)*. Il lit *(24 février 1819)* celle de Louis XIII et celle de Louis XIV.

M. PEIGNOT a lu des Recherches *(séance du 17 février 1819)* sur les Triomphes des Romains. Il décrit la pompe de cette cérémonie qui excitoit l'ardeur d'un peuple conquérant, et qui entretenoit une vive émulation parmi ses guerriers.

Rome a été le théâtre de beaucoup de triomphes. M. Peignot ne les décrit pas tous;

il se borne aux plus importans ; et avant d'entrer en matière, il établit la différence qui existoit entre le grand triomphe et le petit triomphe ou ovation, ainsi appelé parce qu'on offroit une brebis *(ovis)*.

M. Peignot rappelle que ce fut au triomphe de Marcus Curius Dentatus que Rome vit pour la première fois des éléphans ; et que le triomphe de Paul Emile fut un des plus brillans. L'auteur, à chaque triomphe, fixe l'époque à laquelle eut lieu la victoire qui le provoqua, le nom des peuples soumis, et tout ce qui avoit rapport à un événement aussi important.

BEAUX ARTS.

M. Mathieu (*séance du 10 février 1819*) lit une Notice sur ce que les Beaux Arts et l'Architecture ont produit de plus intéressant dans le cours de l'année dernière. Il termine sa Notice en indiquant la nécessité de rectifier la dénomination impropre *d'Arc des Orfévres*, donnée à un édifice antique de Rome. Ce monument, dit-il, doit être appelé *Arc des Banquiers*, parce que *argentarius* désigne un caissier, un trésorier, un banquier, et nullement un orfévre qui a toujours été désigné par le mot *aurifaber*.

M. Mathieu *(24 mars 1819)*, lit un morceau intitulé :

SUR L'EXCELLENCE DE L'ARCHITECTURE.

(Ce morceau étoit susceptible de plus d'étendue : il se trouve aussi restreint parce qu'il étoit destiné à être lu en séance publique, et qu'on a été obligé de le proportionner au temps qu'on pouvoit accorder à sa lecture.)

Les beaux arts font une partie essentielle des avantages que procure la civilisation ; ils sont pour les hommes réunis en société, la source de jouissances aussi douces que pures, quelquefois vives, senties par ceux qui les exercent, et par ceux qui, sans les pratiquer, éprouvent les sensations qu'ils font naître.

Chacun des arts nous affecte d'une manière différente et qui lui est propre ; ils parlent au cœur, à l'esprit, auxquels leurs productions arrivent par les organes de la perception ; ou seulement, effleurant le sens intime, leur principale impression a lieu sur la faculté même par qui le sentiment nous parvient.

Si j'emploie, en parlant des beaux arts, le langage de la métaphysique, c'est que presque toujours l'homme qui produit les œuvres,

fruits de ces beaux arts, et celui qui les apprécie, ont besoin du concours d'un sentiment profond, sans lequel le premier ne sauroit créer le sublime, ni le juge être pertinent. C'est cet usage des opérations de l'ame qui distingue le véritable artiste de l'ouvrier, qui peut fort bien réussir avec l'action la plus simple de l'entendement.

L'architecture, considérée sous son point de vue le plus élevé, est un art qui exige sur-tout le secours de la faculté d'abstraire, les sentimens de grandeur, de proportion, d'harmonie, de bienséance : la nature ne lui offre pas de modèles qu'elle puisse imiter ou embellir; elle a été obligée de s'en créer elle-même, qui, sans être purement fictifs, ne lui présentent cependant qu'une idée première dont elle a dû plus ou moins s'écarter.

Laissons ici parler une personne (1) dont le nom est célèbre dans les arts, et qui a traité ce sujet avec une supériorité à laquelle il ne m'est pas donné d'atteindre : « ......
« C'est par-là que, généralisant de plus en
« plus l'idée de son modèle, l'architecture

(1) Quatremère de Quincy, Encyclopédie méthodique, Architecture.

« parvint à étendre la sphère de l'imitation.
« Ce n'est plus ni la cabane dont elle sor-
« tit, ni l'homme sur lequel elle se modela,
« c'est la nature entière qui devient le type
« de son imitation ; c'est l'ordre lui-même
« de la nature qui devient son génie. L'imi-
« tation de la charpente, par les dimensions
« heureuses qu'elle y puisa, constitua, si
« l'on peut le dire, l'ossature de l'art ; l'imi-
« tation analogique du corps humain, par
« l'étude des proportions et l'application
« qu'elle s'en fit, revêtit ce squelette des
« formes raisonnées qui lui donnèrent en
« quelque sorte le mouvement ; l'imitation
« générale de la nature dans ses principes
« d'ordre, d'harmonie, relatifs aux affec-
« tions de nos sens et aux perceptions de
« l'entendement, lui ont donné l'ame, et
« en ont fait un art non plus copiste, non
« plus imitateur, mais rival de la nature
« même.

« Ainsi cet art, en apparence, plus asservi
« à la matière que les deux autres, est dans
« le fait plus idéal, plus intellectuel, plus
« métaphysique qu'eux. Nous avons vu que
« la nature ne lui offre par-tout que des
« analogies, etc. »

Les qualités que doit réunir celui qui veut apporter à l'exercice de cet art la perfection dont il est susceptible, sont nombreuses; j'indiquerai celles que Vitruve en exige : « Ainsi, « dit cet auteur en parlant de l'Architecte, « il faut qu'il soit ingénieux et laborieux « tout ensemble ; car l'esprit sans le travail, « ni le travail sans l'esprit, ne rendirent « jamais aucun ouvrier parfait. Il doit donc « savoir écrire et dessiner, être instruit dans « la géométrie et n'être pas ignorant dans « l'optique, avoir appris l'arithmétique, et « savoir beaucoup de l'histoire, avoir bien « étudié la philosophie, avoir connoissance « de la musique, et quelque teinture de la « médecine, de la jurisprudence et de l'as- « trologie. » Vitruve donne ensuite les raisons pour lesquelles les connoissances dont on vient de parler sont nécessaires à l'Architecte; puis il ajoute : « C'est pourquoi « Pythius, cet ancien Architecte, qui s'est « rendu illustre par la construction du tem- « ple de Minerve dans la ville de Priène, « dit dans son livre, que l'Architecte doit « être capable de mieux réussir à l'aide de « toutes les sciences dont il a la connoissance, « que tous ceux qui ont excellé par une

« industrie singulière dans chacune de ces « sciences. Ce qui pourtant ne se trouve « point véritable; car il n'est ni possible, ni « même nécessaire, qu'un Architecte soit « aussi bon grammairien qu'Aristarque, aussi « grand musicien qu'Aristoxène, aussi ex- « cellent peintre qu'Apelles, aussi bon « sculpteur que Myron ou Polyclète, ni « aussi grand médecin qu'Hippocrate : c'est « assez qu'il ne soit pas ignorant de la gram- « maire, de la musique, de la sculpture et « de la médecine, l'esprit d'un seul homme « n'étant pas capable d'atteindre à la per- « fection de tant d'excellentès et diverses « connoissances. » On peut joindre aux différens genres d'instruction que Vitruve a indiqués, la stéréotomie, la mécanique, l'hydraulique, la théorie de la charpenterie, de la menuiserie, de la serrurerie, de l'art du couvreur, etc. Mais une autre qualité essentielle, qui ne s'acquiert pas, et dont la seule nature est la dispensatrice, c'est le génie, la faculté d'inventer.

Il est aisé d'apercevoir, d'après cet énoncé, qu'un véritable Architecte, possédant tous les talens qui conviennent à sa profession, n'est point un homme ordinaire, et qu'au

contraire il s'en rencontre peu de semblables; aussi « Platon avoue qu'un bon Architecte « étoit une rareté dans la Grèce. »

En considérant l'architecture sous le rapport de l'utilité, quelle étendue acquiert son domaine ! Je parcourrai rapidement les trois branches principales dont se compose l'architecture ; on la divise en civile, militaire et navale. La première satisfait d'abord à l'un de nos besoins les plus essentiels, celui de nous mettre à l'abri des injures de l'air. Après ce premier secours, nous la verrons diriger la construction des bâtimens de magnificence et de ceux d'utilité : les édifices sacrés, les palais épiscopaux, les séminaires, les presbytères; les palais des Rois, et leurs dépendances; ces dernières embrassent elles-mêmes un assez grand nombre de détails qui ont chacun leur genre particulier de composition, tels que les écuries, manèges couverts et découverts, muettes, chenils, orangeries, trianons, ménageries ; les jardins et leurs embellissemens, comprenant les terrasses, les escaliers, les pièces d'eau, les parterres, les bosquets, les berceaux : ensuite, les hôtels-de-ville, les bibliothèques publiques, les musées, les palais de justice,

appelés basiliques par les anciens ; les hôtels des monnoies, les bourses ou changes ; les académies, les observatoires, les colléges, les hôpitaux, les prisons, les boucheries, les manufactures, les marchés, les foires, les halles de différens genres ; les théâtres, les aqueducs, les fontaines ; les sépultures publiques et les monumens funèbres ; les arcs-de-triomphe, les colonnes triomphales, les obélisques, les cirques, les portiques ; les bains, les places publiques, les promenades ; les édifices élevés en charpente, à l'occasion des fêtes publiques ou des pompes funèbres, tels que sont les salles de bals et de festins, les feux d'artifice, les illuminations, les catafalques, les chapelles sépulcrales : puis, les canaux de navigation dont le commerce reçoit tant d'avantages ; ceux de dessèchement et d'irrigation, si utiles pour la salubrité et à l'agriculture ; les ponts, les digues, les levées, les voies publiques.

L'architecture militaire, nécessaire à la sûreté de l'État, a principalement pour objet l'attaque et la défense des places fortes ; j'entrerai dans peu de détails à cet égard ; les systêmes qui constituent cette partie de l'architecture ont varié selon les circonstances :

ils exigent souvent, de la part de celui qui s'en occupe spécialement, des ressources dans l'imagination pour obvier à des cas soudains et imprévus. Les arsenaux, les places d'armes, les portes de villes de guerre, les casernes, les prisons militaires, sont encore de son ressort.

C'est par les moyens que fournit l'architecture navale, que l'homme, après avoir appris à reconnoître dans les cieux la trace de sa route sur de vastes mers, put se transporter sur les points de la terre les plus éloignés, et retirer de ces voyages lointains les biens de toute espèce qu'ils procurent : ils agrandissent la sphère des sciences, contribuent au soulagement de quelques maux ou aux aisances de la vie. Un écrivain fameux (1) a dit : « L'opéra et un vaisseau de guerre « du premier rang étonnent toujours mon « imagination. Je doute qu'on puisse aller « plus loin dans aucun des globes dont l'é- « tendue est semée. » Outre ces citadelles flottantes et les navires de différentes sortes à la construction desquels préside l'architecture navale, elle régit encore celle des môles

(1) Voltaire.

et jetées, des phares, des quais, des ports et bassins maritimes, des bagnes, des arsenaux de marine.

Le génie dont l'Architecte doit être doué, l'étendue des connoissances qu'il doit posséder, ont fait, dans les temps anciens et modernes, traiter avec beaucoup de considération et de grands honneurs, ceux qui ont excellé dans l'architecture. Sans chercher mes exemples dans l'antiquité où j'en trouverois d'insignes, je me contenterai de citer celui de Jean-Laurent Bernini, plus connu sous le nom du cavalier Bernin, et je m'arrêterai aux particularités relatives à son voyage en France en 1665.

Louis le Grand, voulant faire travailler à l'achèvement du Louvre, et choisir pour le diriger les meilleurs artistes, s'adressa pour cet objet au Bernin qui jouissoit alors d'une haute réputation. « Le monarque lui envoya « son portrait, enrichi de diamans, de la va-« leur de trois mille écus, accompagné d'une « lettre qui le sollicitoit à venir en France; « elle étoit conçue en ces termes :

« M. le chevalier Bernini,

« J'ai une estime si particulière pour votre « mérite, que je désire avec empressement

« de voir et de connoître de plus près un
« artiste aussi célèbre que vous, pourvu que
« mes souhaits ne nuisent point au service
« de Sa Sainteté, et qu'ils ne vous dérangent
« point : telles sont les raisons qui m'enga-
« gent à expédier ce courrier extraordinaire
« à Rome, pour vous inviter à me procurer
« la satisfaction de vous voir en France.
« J'espère que vous profiterez de l'occasion
« favorable que vous fournit le retour de
« mon cousin le duc de Créqui, mon am-
« bassadeur extraordinaire, qui vous expli-
« quera plus amplement les raisons qui me
« font désirer le plaisir de vous posséder, et
« celui de parler avec vous sur les beaux
« dessins que vous m'avez envoyés pour la
« construction du Louvre. Au reste, je m'en
« rapporte à ce que mondit cousin vous fera
« entendre par rapport à mes bonnes inten-
« tions. Je prie Dieu, Monsieur le chevalier
« Bernini, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Louis.

« Ce 11 avril 1665. »

Le Roi écrivit aussi au Pape, en demandant, comme une faveur, l'agrément de Sa Sainteté pour le voyage en France du Bernin.

« On peut donner le nom de marche triom-
« phale à son voyage. Toutes les villes par
« lesquelles il passa, lui rendirent des hon-
« neurs extraordinaires. Le grand duc Fer-
« dinand Côme de Médicis, lui fit faire une
« entrée publique à Florence, le logea dans
« son palais, et lui prêta sa litière pour le
« mener aux frontières de l'Italie. Le duc
« de Savoie le reçut avec beaucoup de dis-
« tinction, et lui fit des présens dignes d'un
« grand prince. Par-tout on couroit en foule
« pour le voir; on s'attroupoit autour de lui
« comme si, disoit-il en plaisantant, il eût
« été un éléphant. Arrivé à Pont-de-Beau-
« voisin, il reçut, de la part de Louis XIV,
« la visite de ceux qui commandoient la
« ville, et fut complimenté selon les inten-
« tions du Roi. Toutes les villes du royaume
« lui rendirent les mêmes honneurs. Le nonce
« du Pape alla au-devant de lui à une lieue
« de Paris, et l'accompagna jusqu'au Lou-
« vre, où un magnifique logement lui étoit
« préparé.

« A son arrivée, Colbert vint le saluer de
« la part du Roi, etc. (1) »

---

(1) Encyclopédie méthodique, art. Bernin.

Quoique les projets de Claude Perrault, pour l'achèvement du Louvre, aient été préférés à ceux du cavalier Bernin, le Roi combla celui-ci de riches présens; « ses élè« ves et ses domestiques furent aussi magni« fiquement récompensés. Il fut défrayé jus« qu'à Rome, aux dépens du Roi, et recon« duit avec les mêmes honneurs. »

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'estime et la considération que les grands Architectes ont obtenues, et sur les distinctions honorables dont ils ont été l'objet; je vais tracer l'esquisse de la grandeur de l'architecture et des monumens qu'elle nous a laissés. Ces archives de l'espèce humaine nous fournissent la mesure du génie et de la puissance des nations de qui elles émanent.

L'Egypte, regardée comme l'antique patrie des sciences et des arts, nous présente des restes de sa splendeur passée, faits pour étonner l'imagination : les pyramides, masses énormes élevées par des hommes, et qu'on seroit tenté d'attribuer à des géans, ont excité l'admiration depuis plusieurs milliers d'années. Je citerai encore, par rapport au sentiment que font naître en nous les vastes dimensions d'un édifice, l'écrivain éloquent

dont j'ai déjà transcrit les expressions : « ....
« La grandeur physique, dit-il, est une des
« principales causes de la valeur et de l'effet
« de l'architecture ; la raison en est que le
« plus grand nombre des impressions pro-
« duites par cet art, tiennent au sentiment
« de l'admiration. Or, il est dans l'instinct
« de l'homme d'admirer la grandeur dont
« l'idée se joint toujours dans son esprit à
« celle de puissance et de force ; s'il aime à
« en jouir, s'il en recherche la présence et
« l'effet dans ces ouvrages de la nature, dont
« l'immensité l'accable et l'humilie, en lui
« reprochant sa petitesse, combien plus doit-
« il se plaire en présence des grandeurs de
« l'architecture, et dans un parallèle qui
« flatte son orgueil ? Car alors il se croit
« d'autant plus grand qu'il se voit plus pe-
« tit ; c'est qu'il est fier de se trouver petit
« à côté de l'ouvrage de ses mains (1). »

Ce passage explique d'une manière à la fois élégante et précise, la nature de la sensation que nous éprouvons à l'aspect de ces bâtimens dont les masses imposantes s'atti-

---

(1) Quatremère de Quincy, notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Chalgrin.

rent notre admiration, mêlée d'une sorte de respect. Ceux qui ont visité les ruines de la haute Egypte, et principalement celles de la fameuse Thèbes aux cent portes, nous en offrent le témoignage. L'esprit s'étonne à l'idée de puissance que suppose la construction des édifices qui existent encore, et semblent avoir été voués à l'éternité : les hiéroglyphes dont ils sont couverts, donnent la pensée de la sagesse profonde qui les a dictés, et ajoutent à l'impression reçue.

Il n'entre pas dans mon plan de donner plus d'étendue à ce qui est relatif aux monumens d'architecture que présente l'Egypte; je renvoie, à cet égard, à l'ouvrage magnifique de la Commission, ouvrage qui, par sa somptuosité et les talens qui règnent dans son exécution, est digne de son sujet.

Palmyre, dont les restes ont un charme qui arrête le voyageur et lui cause une espèce de ravissement presque extatique; Palmyre, dis-je, laisseroit croire qu'elle a dû jadis être habitée par un peuple de qui les trésors et les richesses immenses égaloient leur goût pour l'architecture; l'imagination se représente difficilement l'effet que produit l'espace couvert des débris de ses édifices.

Par-tout les marbres, ou une belle pierre blanche qui en a l'éclat, taillés en colonnes, en entablemens, en statues, sont accumulés et se pressent pour ainsi dire. Ce n'est plus ici la grandeur des masses qui impose ; Thadmora ou Palmyre, d'une origine moins ancienne que les villes de la Thébaïde, a employé le genre de l'architecture des Grecs, modifiée par les Romains, et y joignant les beautés de la sculpture, l'a mis en usage avec tout le luxe qu'il comporte.

Parler de l'architecture grecque, c'est réveiller les idées de proportion, d'harmonie, d'élégance. Les Grecs, destinés à porter tous les arts à la perfection, ont produit en architecture des chefs-d'œuvre de goût, dont quelques ruines qui subsistent nous offrent les meilleurs modèles ; il faut mettre de ce nombre celles d'édifices appartenant aux plus beaux temps de l'art, le Parthenon et les Propylées à Athènes, érigés depuis plus de vingt siècles.

Les Romains, adoptant les parties principales de l'architecture des Grecs, changèrent néanmoins sa physionomie ; la naïveté et la grâce formoient le caractère distinctif de l'art chez ceux-ci ; la grandeur, l'élégance et la

richesse furent sur-tout empreintes dans l'architecture romaine. Les premières constructions importantes des Romains, sous Tarquin l'Ancien, les cloaques de Rome, ouvrage étonnant, annonçoient déjà d'une manière remarquable ce que pouvoit ce peuple-roi. Depuis, ses grands chemins, ses aqueducs, ses temples, ses palais, en un mot, tous ses édifices publics, et même ses bâtimens privés, ont porté la marque de sa grandeur; des portions considérables de ces morceaux d'architecture demeurent encore et servent de témoignage à ce que les historiens nous en ont transmis : tels sont l'amphithéâtre de Vespasien, appelé le Colisée; les ruines regardées vulgairement comme celles du temple de la Paix; l'édifice connu sous le nom de Panthéon d'Agrippa, etc. etc.

L'architecture romaine, dans toute sa splendeur sous le règne d'Auguste, commença à déchoir après celui d'Antonin le Pieux; elle dégénéra de plus en plus jusqu'à Constantin, et resta dans une sorte d'anéantissement pendant les temps qui suivirent, jusqu'au onzième siècle, où Buschetto, de Dulichium (par la construction de la cathédrale de Pise presque entièrement exécutée

avec des débris de l'architecture antique, en partie recueillis dans la Grèce) donna l'impulsion qui tendit à ressusciter le goût pour les beaux modèles. Les progrès de la restauration furent d'abord peu sensibles, et ne le devinrent que dans le quinzième siècle. Brunelleschi parut alors, et cet homme de génie imprimant de nouveau à l'art un mouvement accélérateur, cette dernière incitation ne se ralentit plus. Le même siècle vit naître Francesco Colonna, dont le livre intitulé, *le Songe de Polyphile*, cachant sous le voile de la fiction, des préceptes utiles à l'architecture, et contenant en même temps les plus pompeuses descriptions d'édifices imaginaires, contribua beaucoup à ramener sur les traces des anciens, et à faire revivre l'amour des grandes entreprises.

Le nom illustre des Médicis se rattache naturellement à la renaissance des arts en Italie, comme ceux de Lazarri, dit le Bramante, et de Michel-Ange Buonarroti, se joignent à cette basilique (1), dont la grandeur et la magnificence sont la gloire de l'architecture moderne et du monde chrétien.

(1) Saint Pierre de Rome au Mont Vatican.

Les bornes que je me suis prescrites dans cet aperçu, ne me permettent pas de présenter l'état de l'architecture des différentes nations; cependant je ne me dispenserai pas de dire quelques mots de celle de mon pays.

La France n'offre pas d'édifices antérieurs à l'invasion des Romains dans les Gaules; mais elle conserve quelques beaux restes de constructions romaines. Dans les bas temps, ou ceux de la décadence des arts, l'ancienne et pesante architecture gothique y fut introduite, et elle s'y mêla depuis avec l'architecture arabe, pour composer le genre appelé gothique moderne, dont nous voyons encore des chefs-d'œuvre de hardiesse et de légèreté, mais d'un goût bizarre, et surchargés d'une multitude de petites parties et d'ornemens fantasques.

François Ier, ce restaurateur des lettres et des arts en France, fit venir d'Italie Sébastien Serlio pour lui donner la conduite des bâtimens du château de Fontainebleau. Lorsqu'il fut question de continuer le Louvre, Serlio en donna des projets; mais alors comme depuis, ceux d'un architecte français furent justement préférés. On adopta les dessins de Pierre Lescot, abbé de Clagny;

et Serlio eut la grandeur d'ame de conseiller lui-même cette préférence. Ce qui a été exécuté sur les dessins de Lescot, présente en effet des détails de profils et d'ornemens d'un goût exquis et de la plus grande beauté.

On a vu que sous Louis le Grand, Claude Perrault avoit donné les projets sur lesquels une portion du Louvre fut construite : ce célèbre architecte a été un des plus beaux génies qui aient honoré l'art dont il avoit fait son capital. Les édifices élevés sur ses dessins sont autant de modèles excellens : l'arc-de-triomphe du trône, érigé (seulement en plâtre de la grandeur dont il devoit ensuite l'être en pierre) en 1670 ; l'observatoire royal de Paris ; le péristyle du Louvre, chef-d'œuvre d'harmonie, d'élégance, et le plus beau morceau d'architecture qui existe.

Perrault a aussi rendu à l'art un service signalé par sa traduction de Vitruve, enrichie de notes et de commentaires pleins de recherches utiles.

Les règnes de Louis XV et de Louis XVI ont vu s'élever quelques beaux monumens ; mais une ère nouvelle pour l'architecture semble avoir commencé avec le 19.e siècle : les restes de l'antiquité ont été explorés avec

plus de soin; la construction a été mieux raisonnée; et la théorie de l'art perfectionnée, a trouvé de nombreuses occasions, fournies par l'administration publique, d'appliquer ses principes. L'art et les artistes ont été encouragés et honorés; Paris s'est embelli, il s'est orné de plusieurs édifices d'un bon style; et bientôt, il faut l'espérer, des productions multipliées de l'architecture, recommandables par leur utilité, ou remarquables par leur splendeur et le goût qui les aura dirigées, contribueront essentiellement à la prospérité de l'État, et feront avec les sciences, les lettres et les arts, la gloire de la France : cette gloire-là ne fait pas verser des larmes!

Un anonyme a envoyé à l'Académie (*séance du 9 décembre 1818*), un manuscrit intitulé : FRAGMENT .... chap. 14. *De l'Aptitude de quelques peuples pour l'Harmonie et la Musique en général.*

L'auteur passe en revue les Allemands et les Italiens qui cultivent en général la musique; il désireroit qu'en France, dans les écoles, on inspirât de bonne heure ce goût à l'enfance; et il pense que de cette manière on auroit la preuve que tous les peuples sont aptes à la Musique.

M. Girault a lu (*9 décembre 1818*) une Notice biographique sur le père Fourcaud, minime, natif de Fontaine-Française, et qui, dans la dernière moitié du siècle qui vient de s'écouler, s'étoit rendu célèbre par les collections d'oiseaux qu'il avoit formées lui-même. (*Journ. de la Côte-d'Or, 1819, 5 janv., 8e année, pag. 6; Journ. d'ann., par Carion, 1819, 21 janv., pag. 46*).

Si l'on joint à ces travaux les rapports nombreux faits à l'Académie sur tous les ouvrages imprimés (1) qu'elle a reçus depuis sa dernière séance publique, on aura une idée exacte de la manière dont ses séances particulières ont été remplies.

L'Académie a perdu plusieurs de ses correspondans :

MM. Picard, Millin, Monge.

Joseph-Gaspard Picard naquit à Louans, département de Saône-et-Loire, en 1748. Destiné au barreau par son père, le goût du dessin lui fit quitter cette carrière pour en suivre une autre dans laquelle il tint la première place. Il rapporta aux florissantes manufactures de la seconde ville du royaume,

---

(1) Voy. le Catalogue, pag. 195.

toutes les combinaisons de son esprit, toutes les créations de son pinceau, et prit ainsi une part active aux succès de l'industrie lyonnaise.

Associé aux principaux fabricans, sa réputation s'étendit au loin; elle parvint en Angleterre où l'on désira l'attirer; mais notre compatriote préféra la gloire de son pays aux brillans avantages qui lui étoient offerts par l'étranger.

M. Picard étoit d'une petite stature; sa conversation piquante et spirituelle, dans laquelle son imagination se peignoit souvent par des expressions pittoresques, rendoit sa société très agréable.

Il eut le rare avantage de recevoir dans son cabinet le Comte du Nord et Joseph II, auxquels il développoit les procédés industriels de nos manufactures : « Laissez, di-« soit l'Empereur d'Allemagne à ceux qui « l'entouroient, laissez parler ce petit mon-« sieur, il sait mieux que personne se faire « comprendre de moi et m'expliquer ce que « je désire apprendre. »

Il fut reçu à l'Académie de Dijon le 27 brumaire an 11 (17 novembre 1802); il étoit membre de celle de Lyon.

Une attaque d'apoplexie foudroyante l'en-

leva, le 20 juillet dernier, à une épouse désolée et à ses nombreux amis.

Aubin-Louis MILLIN naquit à Paris le 19 juillet 1759. Il perdit son père de bonne heure. Le goût qu'il avoit pour les sciences physiques ne lui permit pas d'acquiescer au désir de sa mère, qui le destinoit à l'état ecclésiastique. Doué d'une mémoire heureuse, d'un ardent désir d'instruction, il commença par l'étude de l'Histoire naturelle : il fut un des fondateurs de la Société linnéenne de Paris, qui le choisit pour son secrétaire.

Pendant la révolution, les membres de cette Société se réunirent sous le titre de Société d'Histoire naturelle, et M. Millin en fut de nouveau nommé secrétaire.

Cette nouvelle Société provoqua de l'Assemblée constituante le décret en vertu duquel fut armée l'expédition pour la recherche de l'infortuné Lapeyrouse.

Le désir de conserver le souvenir des monumens, que renversoit le marteau des Vandales, décida M. Millin à les recueillir sous le titre d'*Antiquités nationales*.

Victime de l'anarchie, il fut emprisonné, et ne dut son salut et sa liberté qu'au 9 thermidor.

Il entreprit, avec MM. Noël et Warens, et bientôt à lui seul, la rédaction du Magasin encyclopédique. En 1794, après la mort de l'illustre abbé Barthelemy, il fut nommé conservateur du Cabinet des médailles, pierres gravées et antiques de la Bibliothèque du Roi; dès-lors il se livra exclusivement aux travaux de ses nouvelles fonctions. Aussi le nombre des ouvrages d'Archœologie qu'il publia est considérable.

Pour réparer sa santé épuisée par de longs travaux, on lui conseilla de voyager dans le midi; mais son activité ne l'abandonna point, et il recueillit tout ce qu'il y avoit d'intéressant dans les lieux qu'il parcouroit.

N. B. Nous ne pouvons attribuer les inexactitudes, dans ce qui concerne notre ville, qu'à une rédaction faite après coup sur des notes prises avec précipitation, et qui, par la suite, auront été confondues.

M. Millin avoit consacré sa bibliothèque à la jeunesse studieuse. Ce bel établissement étoit un vrai temple des Arts où l'on trouvoit des savans de tous les pays qui y prenoient des notes, des artistes qui dessinoient, etc. Cette bibliothèque fut brûlée, le 17 février 1812, par la méchanceté de son domestique qui y mit le feu. M. Millin étoit de presque

toutes les Académies et Sociétés savantes de l'Europe. L'Académie de Dijon le reçut le 15 nivôse an 12 (4 janvier 1803). Il mourut le 14 août dernier, regretté de tous les Savans pour lesquels le Journal qu'il avoit créé étoit un point de réunion, un centre de correspondance qui n'existe plus. On trouvera sur M. Millin des détails plus étendus dans l'Eloge qu'en a publié M. Krafft. *(Ann. encycl., novembre 1818).*

Gaspard Monge naquit à Beaune le 10 mai 1746. Ses dispositions précoces le firent entrer de très bonne heure dans l'un des corps destinés à l'enseignement, et à l'âge de 16 ans il fut chargé d'enseigner la physique chez les Oratoriens de Lyon. A 19 ans il professoit, avec le plus grand succès, les mathématiques et la physique à l'Ecole royale du génie à Mézières. Ses grands talens lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences dont il devint un des membres les plus célèbres. Il découvrit dans les Mathématiques une partie qu'il appela *Géométrie descriptive*, et dont il enseigna l'application.

Il en donna des leçons à l'Ecole normale. Il fut professeur, et le premier directeur de

l'Ecole polytechnique, pépinière qui a fourni un si grand nombre de Savans dans tous les genres.

Désireux d'agrandir le domaine de la science, M. Monge ne put voir avec indifférence cette expédition d'Egypte qui faisoit espérer pour les Sciences des résultats si flatteurs, et qui promettoit aux Savans, des découvertes curieuses, liées à de grands souvenirs. Aussi, il en fit partie, et fut un des membres les plus zèlés et les plus utiles de l'Institut du Caire (1).

La réputation de M. Monge étoit trop solidement établie pour que toutes les Académies de l'Europe ne s'empressassent pas de se l'adjoindre, et l'Académie de Dijon l'associa à ses travaux le 5 janvier 1804. Ses talens étoient accompagnés d'une bonté touchante, qui faisoit le bonheur de sa famille et de ses amis.

M. Monge est mort à Paris le 29 juillet dernier, à l'âge de 72 ans.

Resserrés par l'espace, nous n'avons pu

(1) C'est à M. Monge que l'on doit la découverte de la cause qui produit le *Mirage* : plusieurs physiciens et astronomes ont, à différentes époques, parlé de ce phénomène, dont il existe une description très exacte dans le tom. I, pag. 82, col. 2, de la *Description géographique, historique et physique de l'empire de la Chine.... par le R. P. Du Halde.*

donner qu'une très courte notice sur le caractère et les talens de M. Monge; heureusement, nous pouvons renvoyer, pour plus amples détails sur ce Savant distingué, à l'éloge qu'en a publié M. Ch. Dupin.

L'ACADÉMIE a associé à ses travaux :

M. GRASSET, propriétaire de Montmusard, membre résident, (30 décembre 1818);

M. *Edouard* PETIT, D. M. à Corbeil, correspondant, (19 août 1818);

Sir John SINCLAIR, baronet, fondateur de la Société d'Agriculture de Londres, correspondant, (19 août 1818); à Londres.

M. HERSCHEL fils, membre de la Société royale de Londres, etc., correspondant, (19 août 1818); à Londres.

M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, historiographe de la Chambre des Pairs, correspondant, (26 août 1818); à Paris.

M. *Alexandre* LENOIR, administrateur des Monumens de l'Eglise royale de Saint-Denis, etc., associé non résident, (2 décembre 1818); à Paris.

M. PRUDHON, peintre, associé non résident, (2 décembre 1818); à Paris.

M. H. MIRAULT, secrétaire général de l'Athénée des Arts, à Paris, etc., correspondant, (27 janvier 1819).

CATALOGUE des ouvrages imprimés, envoyés à l'Académie, depuis sa dernière séance publique.

L'Académie a reçu la continuation des

1. Annales de l'Agriculture française, par MM TESSIER et BOSC. 1818.

2. Du Journal des Propriétaires ruraux pour le midi de la France; par la Société d'Agriculture de Toulouse. 1818.

3. Appel à tous les membres de la Légion d'honneur, et Projet d'une Association industrielle et bienfaisante de l'Ordre, soumis au Gouvernement. Paris, 1818. In-4.° N.° 1.er

4. Report of the Committee of the Board of Agriculture, appointed to extract information from the County reports, and other authorities, concerning the culture and use of potatoes. London, 1795. In-4.°

5. Memoir relative to the annullar Eclipse of the Sun which will happen on september 7, 1820. By Francis BAILLY. London, 1818. In-8.° 32 pag. fig.

6. Traité historique et pratique du scorbut chez l'homme et les animaux; par M. BALME. Lyon, 1819. In-8.° 336 pag.

7. Cours de Droit criminel fait à la Faculté de Droit de Grenoble; par M. BERRIAT St.-PRIX. Grenoble, octobre 1818. In-8.° 167 pag.

8. *Ode.* Anniversaire de la mort de S. A. S. de Bourbon-Condé, Duc d'Enghien, pour l'année 1819; par M.me DE BOISSEROLLE. Paris, 1819. In-8.° 8 pag.

9. Extrait d'un Mémoire sur l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau; par And.-Mar.-Jos. BOUVIER, D. M., etc. Paris, 1807. In-8.° 22 pag.

10. A Plan for the detection and prevention of forgery, by which the bank may be enabled to exhibit to the public the proofs of the forgery of its notes without offering any advantage to forgers.... By *J. Ant.* Brun. Translated from the french by ***. London, 1818. In-8.° 34 pag.

11. Programme du prix proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, pour le 24 août 1819. (*Eloge historique du Cardinal de Granvelle.*)

12. Programme de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Séance publique du 26 août 1818.

13. Almanach de la Société royale de Médecine de Bordeaux, pour l'an 1819. In-12. 72 pag.

14. Notice des travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux, depuis sa dernière séance publique, jusqu'au 1.er septembre 1818. Bordeaux, in-8.° 39 pag.

15. Programme de la Société royale de Médecine de Bordeaux, séance publique du 31 août 1818. In-4.° 8 pag.

16. Société d'Emulation de Cambrai, séance publique du 17 août 1818. In-8.° 217 pag.

17. Programme du prix proposé par la Société d'Emulation de Cambrai, pour 1819. *Eloge de Lamoignon de Malesherbes.*

18. Notice de la séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, tenue à Châlons le 26 août 1818. Châlons, 1818. In-8.° 104 pag.

19. Ephémérides de la Société d'Agriculture du département de l'Indre, pour l'an 1817. Séance du 7 septembre 1817. XIe. cahier. A Châteauroux. In-8.° 107 p.

20. Ephémérides de la Société d'Agriculture du département de l'Indre, pour l'an 1818. Séance du 6 septembre 1818. XIIe cahier. A Châteauroux, in-8.° 100 p.

21. Le retour de nos Rois, Ode. 3 mai 1814. In-4.° 4 pag.

Au Peuple français. 3 mai 1815. In-8.° 16 pag.

Harangue sur la Tyrannie; par M. A. C. de C*****. Paris, 1814. In-8.° 52 pag.

22. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée; publiée, d'après les ordres de M. le Comte LAINÉ, Ministre de l'intérieur, par M. CHRISTIAN, Directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers. Tome second. Paris, 1818. In-4.° fig.

23. Éloge historique de Louise-Auguste de Meklenbourg-Strelitz, Reine de Prusse, lu à la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, le 4 juillet 1818; par M. le Marquis DE COURTIVRON. Dijon, 1818. In-8.° 28 pag.

24. Le Code d'Instruction criminelle et le Code pénal, mis en harmonie avec la Charte, la morale publique, les principes de la raison, de la justice et de l'humanité. Paris, 1819. 135 pag.

25. Examen de l'opinion vulgaire, que les neiges des montagnes influent sur la température de l'air dans les plaines voisines; par J. André DELUC, fils de feu G. A. D.

26. Extrait d'un Mémoire sur les blocs de granit et les autres pierres éparses en divers pays; par J. A. DeLuc, fils de G. A. D., lu à la séance de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, le 10 Avril 1817.

27. Transactions of the Society instituded at London, for the Encouragement of Arts, Manufactures, and Commerce; with the premiums offered in the year 1783—1806. London, 24 vol. in-8.°

28. Society for the Encouragement of Arts, Manufactures, and Commerce. Premiums offered in the Session 1818—1819. London, june. 1818.

29. Procès-verbal de la séance publique de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, du département de l'Eure, tenue à Evreux le 28 septembre 1818. Evreux, 1818. In-8.° 62 pag.

30. A History of the early part of the reign of James the second; with an introductory chapter. By the right hon. *Charles James* Fox. To which is added an appendix. London, 1808. In-4.°

Superbe exemplaire, donné à l'Académie par Lord Holland.

31. Lettre de M. le Comte François de Neufchateau, sur l'irrigation, et sur d'autres objets d'économie rurale. In-8.° 40 pag.

32. Mémoire sur le Claveau et sur les avantages de son inoculation; par J. Girard, Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort, membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc. Seconde édition, revue et augmentée. Paris, 1818. In-8.° 63 pag.

33. Détails historiques et statistiques sur le département de la Côte-d'Or, ses arrondissemens, et sur cha-

cun des trente-six cantons qui le composent; par l'auteur des Essais sur Dijon. Dijon, novembre 1818. In-8.° 96 pag.

34. Entrée solennelle de la Reine Eléonore à Dijon, en janvier 1530; par C.-X. G***. Dijon, 1819. In-24. 24 pag.

35. Recueil de Monumens antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule; par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE. Tome second. Paris, 1817. In-4.° fig.

36. Dissertation sur une médaille inédite d'Arsace XV, Phraate IV, Roi des Parthes, et sur quatre médailles d'Attambylus, Roi de la Characène, dont on ne connoissoit point, jusqu'à ce jour, ni le nom, ni les monnoies; par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE. Paris, 1817. in-8.° 17 pag. fig.

37. Mémoire sur l'usage des vases appelés Lacrymatoires; par M. GRIVAUD. In-8.° 24 pag.

38. Dissertations sur deux pierres gravées inédites, dont l'une représente les Dioscures combattant les Messéniens; et l'autre, l'Apothéose de Faustine la jeune; par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE. Paris, 1817. In-8.° 12 pag. fig.

39. Description d'une anse de vase en bronze, ornée de bas-reliefs, découverte en 1811 dans les ruines de Nasium; par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE. Paris, 1817. In-8.° 18 pag. fig.

40. Description d'un Camée antique du cabinet de feu M. D.*** V.****; par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE. Paris, 1818. In-8.° 9 pag. fig.

41. Poems elegiac and Miscellaneous; by M. HACKETT. London, 1804. pet. in-8.°

42. Academic Annals, published by authorithy of the royal Academy of Arts, 1801—1809. Collected and arranged by PRINCE HOARE, Secretary for foreign correspondance to the royal Academy. London, 1805—1809. In-4.°

43. The exhibition of the royal Academy. M. DCCC XVIII. The fiftieth. London. In-4.°

44. Observations of a Comet, with remarks on the construction of its different parts. By *William* HERSCHEL, LL. D. F. R. S. London, 1812. In-4.°

45. Observations of a second Comet, with remarks on its construction. By *William* HERSCHEL, LL. D. F. R. S. London, 1812. In-4.°

46. Astronomical Observations relating to the sidereal part of the heavens, and its connection with the nebulous part; arranged for the purpose of critical examination. By *William* HERSCHEL, LL. D. F. R. S. London, 1814. In-4.°

47. Astronomical Observations and experiments tending to investigate the local arrangement of the celestial bodies in space, and to determine the extent and condition of the Milky Way. By sir *William* HERSCHEL, Knt. Guelp. LL. D. F. R. S. London, 1817.

48. Consideration of various points of analysis. By *John F. W.* HERSCHEL, esq. F. R. S. London, 1814. In-4.°

49. On the developpement of exponential functions; together whith several new theorems relating to finite differences. By *John F. W.* HERSCHEL, esq. B. A. F. R. S., and corresponding member of the royal Society of Gottingen. London, 1816. In-4.°

50. An Elementary Treatise on the differential and integral Calculus. By S. F. LACROIX. Translated from the French, with an appendix and notes. Cambridge, 1816. In-8.° (Par M. HERSCHEL fils.)

51. On circulating functions, and on the integration of a class of equations of finite differences into which they enter as coefficients. By *John F. W.* HERSCHEL, esq. F. R. S. London, 1818.

52. Isoperimetrical Problems. By *J. F. W.* HERSCHEL. In-4.° 8 pag.

53. A Memoir on equations of differences and their application to the determination of functions from given conditions. Cambridge, 1813. In-4.°

54. Notice sur les maladies que les chaleurs et la sécheresse de l'été de 1818 ont pu développer parmi les bestiaux, et sur les moyens de prévenir celles qui pourroient naître pendant l'automne suivant; par M. HURTREL D'ARBOVAL. 3.e édit. In-8.° 16 pag.

55. Lettres minéralogiques et géologiques sur les Volcans de l'Auvergne, écrites dans un voyage fait en 1804; par LACOSTE, de Plaisance, ex-professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole centrale du Puy-de-Dôme, etc. Clermont, an XIII—1805. In-8.°

56. Poems, by Chandos LEIGH. Second edition, with additions. London, 1818. Pet. in-8.°

Exemplaire envoyé à l'Académie par l'auteur.

57. Abstract of the Constitution and Laws of the Royal Academy of Arts in London, established December 10, 1768. London, 1814. In-8.°

58. Compte rendu des travaux de la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de

Lyon, pendant le cours de 1817; par L. F. GROGNIER, professeur vétérinaire, secrétaire de la Société. Lyon, 1818. In-8.°

59. Compte rendu des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la ville de Lyon, pendant le 2.e sémestre de l'année 1818. Lyon, 1819. In-8.° 74 pag.

60. Note sur un nouvel engrais, lue à la Société d'Agriculture de Lyon, dans sa séance du 10 avril 1818; par L. F. GROGNIER. 8 pag.

61. Rapport sur un nouvel engrais, présenté à la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle, et Arts utiles de Lyon. 1819. In-8.° 53 pag.

62. Programme des Prix décernés en 1818, et de ceux proposés en 1819 par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. In-8.° 4 pag.

63. La deuxième liste des Souscripteurs pour l'érection de la statue en l'honneur de Mgr. le Prince de Condé. In-4.° 20 pag.

64. Observation relative au bon ordre de la Société; par M. l'abbé MERMET. Avril 1817. In-8.° 15 pag.

65. Traité pratique de l'OEil artificiel.........; par HAZARD-MIRAULT, membre de l'Athénée des Sciences, Lettres et Arts de Paris, de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, etc. etc. Paris, 1818. In-8.° 150 pag. 7 pl.

66. Exploration géologique et minéralogique des montagnes du Vauclin à la Martinique, lue à l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, dans les séances des 14 et 29 octobre 1817; par Alexandre MOREAU DE JONNÈS, correspondant de l'Académie, etc. In-8.° 20 pag.

67. Monographie du Mabouia des murailles, ou Gecko Mabouia des Antilles, extraite du Bulletin de la Société philomatique; par M. Moreau de Jonnès.

Monographie de la Couleuvre couresse des Antilles, *Coluber cursor*, de Lacépède, lue à l'Académie des Sciences, le 30 mars 1818; extraite du Journal de physique, septembre 1818. In-4.° 8 pag. (par le même.)

68. Compte rendu des travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, le 17 décembre 1818. Mâcon, 1819. In-8.° 78 pag.

69. Mémorial administratif, N.° 6, de 1819.

70. Notes sur le premier Plan de Paris, connu sous le nom de Plan de Tapisserie. In-4.° 11 pag.

71. Les morts rendus à la vie........; par M. Opoix, de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. In-8° 8 p.

72. Manière de préparer des médecines, qui présente beaucoup d'avantages; par M. Opoix, inspecteur des eaux minérales à Provins. In-8.° 7 pag.

73. Théorie des couleurs et des corps inflammables...; par M. Opoix, inspecteur des eaux minérales, etc. etc. Paris, 1808. In-8.° 404 pag.

74. Examen de la Théorie des couleurs et des corps inflammables de M. Opoix......, et d'un *Postscriptum* du même auteur, sous le titre de Défense de la Théorie des couleurs, etc. Paris, 1810. In-8.° 32 pag.

75. Traité des eaux minérales de Provins; par M. Opoix, Inspecteur des eaux minérales, etc. etc. Paris, 1816. In-12. 176 pag.

76. Statuts de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, Orléans. In-8.° 32 pag.

77. Ajax furieux, tragédie en cinq actes et en vers; par M. de P.***, membre de plusieurs Académies,

auteur de plusieurs poëmes. Guéret, 1816. In-8.° 48 p.

78. Essai historique sur la Lithographie; par G. P. Paris, 1819. 60 pag.

79. Memoirs of the life and writings of the late John Coakley Lettsom, M. D. with a Selection from his Correspondance. By Thomas-Joseph PETTIGREW, F. L. S., etc. etc.

80. Selections from the medical papers and Correspondance of the late John Coakley Lettsom, M. D. LL. D. By Thomas-Joseph PETTIGREW, F. L. S., etc. etc. London, 1817. In-8.°

81. Rapport sur les Fosses mobiles et inodores de MM. Cazeneuve et Compagnie, fait à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans sa séance du 19 août 1818. Paris, 1818. In-8.° 62 pag.

82. Rapport fait à la Séance publique de la Société royale et centrale d'Agriculture, le 29 mars 1818, sur les divers concours proposés pour la culture des pommes de terre. Paris, 1818. In-8.° 139 pag.

83. Annuaire de la Société royale et centrale d'Agriculture, pour l'année 1819. Paris, 1819. In-12. 138 p.

84. Programme des prix que la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, a proposés dans sa séance du 23 septembre dernier, pour les années 1819, 1820, 1821.

85. Description d'un Olyphant ou grand cornet, chargé de bas-reliefs, trouvé dans la chaîne méridionale des montagnes du Bugey, département de l'Ain, et observations sur son origine, sa destination et ses anciens possesseurs; par M. Th. RIBOUD. Bourg, *sans date*. In-8.° 69 pag.

86. Thermomètre régulateur, pour le décuvage des vins, composé par M. Regnier. 2 pag.

87. Hymne au Génie, par M. Robert de Ruffières. A Londres, 1815. In-12.

88. Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, pendant l'année 1817. Rouen, 1818. In-8.° 198 pag. fig.

89. Séance publique de la Société d'Emulation de Rouen, tenue le 9 juin 1818. Rouen, 1818. In-8.° 62 pag. fig.

90. Programme des Prix proposés par l'Académie royale des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, pour être décernés dans sa Séance publique de 1819.

91. Notice sur quelques Monumens anciens situés dans les environs de Genève; par Eusèbe Salverte. Genève, 1819. *in*-8.° 30 pag.

92. Essai moral sur l'Homme dans son rapport avec Dieu; ou Discours polémique contre l'Athéisme; par J. Tétard, ancien élève du Collége de Dijon. A Cambray, chez l'auteur, 1818. In-8.° 37 pag.

93. Société de Médecine de Toulouse. Compte rendu des ouvrages manuscrits ou imprimés, lus en séance par quelques-uns de ses membres résidens, ou adressés à la Société par ses correspondans. *Sans date*. In-8.° 16 pag.

94. Précis de la Constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire, pendant les 2.e, 3.e et 4.e trimestres de 1818; publié par la Société médicale de Tours.

95. Réflexions sur le Rapport de la Faculté de Médecine de Paris, concernant la fièvre jaune; par le Docteur Louis Valentin, Chevalier de l'Ordre du Roi et de la Légion d'honneur. In-8.° 18 pag.

96. Notice sur l'Opossum, et sur quelques animaux à bourse; extrait des Mémoires de l'Académie de Marseille. 1811. In-8.° 20 pag. *Par M. Valentin.*

97. Rapport fait à la Séance du 5 janvier 1819, sur les pommes de terre; Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise.

98. Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, publiés depuis sa séance publique du 13 juillet 1817, jusqu'à celle du 28 juin 1818. 18.e année. Versailles, 1818. In-8.° 146 p.

Rapport de la Commission d'examen, pour le concours.

Messieurs,

La Commission chargée par vous d'examiner les pièces adressées à l'Académie pour le concours de cette année, vous a déjà fait un rapport duquel il résulte que des cinq discours envoyés, un seul lui a paru devoir être distingué. Vous avez désiré, sur cette composition jugée unanimement digne du prix, un rapport particulier; la Commission vient aujourd'hui (*3 avril 1819*) vous soumettre le résultat du nouvel examen auquel elle s'est livrée.

Au nom de Condé se rattachent des sou-

venirs bien dignes d'inspirer tout Français dont le cœur est ouvert à l'amour de la gloire et à ces grandes pensées qui sont la source de la véritable éloquence. Si l'orateur ne s'est pas tenu constamment élevé à la hauteur de son sujet, nous devons du moins lui savoir gré de n'avoir pas désespéré du succès. Son discours se recommande par un style généralement noble et soutenu, par des sentimens généreux, par des pensées justes et profondes. On peut le diviser en deux parties, dont l'une est antérieure, l'autre postérieure à la révolution. Dans la première, les faits sont présentés de manière à placer le Héros dans tout son jour; le style en est plus mâle et plus égal que dans la seconde, et l'art y mérite d'autant mieux d'être loué qu'il s'y laisse moins apercevoir; les réflexions plus naturelles s'y rattachent plus immédiatement au sujet, quoiqu'il soit vrai de dire que si l'auteur s'en écarte quelquefois, soit par des digressions trop prolongées, soit par des considérations politiques trop approfondies, il sait toujours nous y ramener avec adresse, et ce n'est point seulement alors que son talent se fait remarquer par des transitions heureusement ménagées.

La seconde partie offroit plus de difficultés à vaincre, plus d'écueils à éviter. L'orateur a souvent triomphé avec habileté des unes et des autres ; il y déploie, comme dans la précédente, des connoissances historiques dont il fait le plus heureux usage, soit par des aperçus et des développemens présentés avec art, soit par d'ingénieux rapprochemens ou de fines allusions ; il nous montre en lui non seulement l'historien qui raconte, l'orateur qui loue, mais souvent encore le publiciste qui juge, le moraliste qui pèse les hommes et les choses, le chrétien qui remonte à la cause première de tous les événemens. Lorsqu'il déplore les malheurs de son pays, il appelle à son secours la résignation et l'oubli dont la Religion prescrit à tous le sublime devoir, et dont le Prince de Condé nous offre un si touchant exemple : aussi sa douleur et son indignation se taisent devant les décrets de la Justice éternelle, et cèdent à l'espoir consolant d'un avenir plus heureux.

Il est vrai que cette seconde partie offre, dans certains passages, plus de chaleur, plus de mouvemens oratoires, plus de vues élevées ; mais le travail s'y fait peut-être aussi

sentir davantage, et, par une conséquence inévitable, les défauts du style y sont plus sensibles et en plus grand nombre.

On y remarque plus de ces tours forcés, de ces locutions ambitieuses que le bon goût réprouve, de ces phrases obscures ou alongées par des développemens superflus d'une idée qui, pour conserver sa force, a souvent besoin d'être exprimée avec concision.

L'Académie, après avoir entendu la lecture du rapport de sa Commission, en adopte le contenu, et décerne le prix à l'auteur du Mémoire n.° 3, portant pour épigraphe : *Fuit magnus bello, major in adversis, maximus religione.*

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

S. A. S. LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

> Fuit magnus bello, major in adversis, maximus Religione.

Dans tous les temps, la valeur conquit les hommages du genre humain. L'art, à l'abri duquel les autres s'exercent en sûreté, fut en honneur dans l'ancienne Egypte (1); chez les Grecs, les héros eurent des autels après leur mort; chez les Romains, des statues; chez les peuples du Nord, des chants militaires : ce n'étoit point à une nation aussi guerrière que la nôtre, à leur refuser ses louanges; aussi le premier éloge public en-

(1) « Après les familles sacerdotales, celles qu'on « estimoit les plus illustres étoient, comme parmi nous, « les familles destinées aux armes. » Bossuet, *Hist. univ.*, 3.e *partie*.

tendu par la France fut prononcé sur la tombe de du Guesclin. Mais, si le guerrier que venoit de perdre la patrie, portoit un de ces noms que le respect des peuples a consacrés et dont le sceau des âges a fixé pour jamais la gloire; si, humain pendant la guerre et bienfaisant pendant la paix, il avoit traversé sans peur et sans reproche une longue carrière bordée de précipices; tous les sentimens particuliers se taisoient devant la vénération universelle qui devenoit alors une sorte de culte national. Tel, après une vie orageuse de seize lustres, s'offre à nous le dernier PRINCE DE CONDÉ.

Il est des génies extraordinaires qui, ne paroissant guères qu'à de longs intervalles, semblent faits pour imprimer le mouvement à tout un siècle; dont la marche étonnante nous frappe d'abord, et commande bientôt notre admiration. Mais heureusement la nature est avare de ces hommes qui sont nés pour changer la face du monde; et l'œil de l'observateur, fatigué de suivre dans leur course ces rares météores, ne se repose point sans plaisir sur ces caractères moins brillans, et même quelquefois plus utiles, dont la destination paroît être de conserver plus que de créer, qui consolent leur pays par leurs servi-

ces, qui lassent l'adversité par leur courage, et qui savent mourir comme ils ont vécu, en souriant au danger et en faisant le bien. Le souvenir de tels hommes ne s'éteint pas avec eux. L'estime du sage leur est acquise; ceux qui ont joui de leurs bienfaits, répètent leurs noms avec amour; l'histoire reconnoissante recueille leurs belles actions; et la nation qui les regrette leur paie un juste tribut d'éloges : il étoit digne du pinceau de Tacite d'immortaliser les vertus modestes d'Agricola, après nous avoir peint Germanicus.

Et nous aussi, nous venons rendre ce triste devoir au Prince de Condé. Nous louerons peu sa bravoure et sa générosité; le sang des Bourbons couloit dans ses veines : mais nous raconterons ce qu'il a fait pour sa patrie et pour ses Rois; nous le suivrons au sein des camps, à la cour, dans la retraite; nous dirons combien il se montra grand dans les jours mauvais, combien il respecta les lois de son pays, comment il sut les défendre, et quel fut son attachement à la Religion de Charlemagne et de Saint Louis; nous rappellerons enfin, que s'il fut vaillant comme du Guesclin et religieux comme Turenne, il pardonna de plus comme Henri IV. Les Lettres qu'il chérit et qu'il encouragea à la ma-

nière du grand Condé, ne seront pas ingrates envers sa mémoire. Déjà les chaires de vérité ont retenti par toute la France de louanges méritées, et l'éloquence sacrée a la première acquitté sa dette à l'égard du dernier dépositaire d'un nom qui rappellera toujours le chef-d'œuvre du plus grand de nos orateurs. Mais c'étoit sur-tout à la Bourgogne, à laquelle une partie de la vie du Prince fut consacrée, à reconnoître, par un solennel hommage, sa constante sollicitude pour une province dont le bonheur étoit devenu une portion sacrée de l'héritage de ses pères. L'académie, dont il s'étoit déclaré le protecteur il y a plus d'un demi-siècle, n'aura pas fait un vain appel à nos souvenirs ; ce n'est que dans les murs qui ont vu naître Bossuet qu'on peut bien juger l'éloge du dernier PRINCE DE CONDÉ.

Né d'un père qui, après avoir gouverné la France, supportoit la disgrâce de la cour avec la fermeté d'un grand caractère, et se consoloit des illusions de la grandeur en continuant aux sciences et à tous les arts le noble patronage dont s'étoient honoré ses aïeux, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON fut l'unique fruit de son union avec Caroline de Hesse-Rhinsfeld, dont l'esprit pénétrant, nourri par une

instruction solide, s'étoit orné de bonne heure de tout ce que l'amabilité y peut ajouter d'agrémens et de charmes. Le jeune prince ne devoit pas jouir de leurs leçons; il les perdit presqu'à la fois l'un et l'autre dès sa plus tendre enfance, et demeura seul au milieu des pompes de Chantilly, chargé de tout l'éclat d'un nom que le Grand-Condé, son trisaïeul, avoit rendu si difficile à porter. Cependant l'aménité naturelle de sa mère lui avoit acquis, presque dès le berceau, un protecteur puissant dans ce Roi, dont la malignité s'est tant plue depuis à exagérer les foiblesses, mais qui méritoit alors ce nom de *Bien-Aimé*, qu'il dut quelques années après aux alarmes de son peuple. Louis XV, dans sa jeunesse, visitoit souvent Chantilly dont il aimoit le séjour; les qualités naissantes de cet auguste orphelin ne pouvoient échapper à sa pénétration naturelle, et le Monarque lui voua dès-lors une affection qui ne s'est guère démentie dans la suite.

Nouveau chef d'une race de héros, qui naguères encore avoit pensé donner une reine à la France, le jeune prince reçut une éducation digne de lui. Le second frère de son père, le comte de Clermont, pour lequel il eut si constamment depuis une déférence

presque filiale, lui donnoit les exemples d'un bon cœur, lui transmettoit les antiques traditions de la chevalerie, et formoit son ame à la pratique de ces vieux principes d'honneur, devenus chaque jour plus respectables à mesure qu'ils perdoient plus de leur salutaire autorité. L'aîné de ses oncles fut son tuteur. C'étoit le comte de Charolois dont l'histoire a vanté l'esprit vif et étendu, et qui avoit su, au camp de Belgrade, comme sur le champ de bataille, obtenir les éloges du prince Eugène sous lequel il avoit appris à vaincre. Voilà sous quels auspices le quatrième descendant du Grand Condé étudia la vie du plus illustre de ses ancêtres ; ses instituteurs savoient que les grandes choses se perpétuent par les grands souvenirs. Ils ne lui laissèrent pas ignorer quelle place Dieu lui avoit marquée sur la terre ; mais ce fut pour l'effrayer par le tableau de tous les devoirs que son rang lui imposoit : ils lui apprirent que si tous les hommes n'étoient pas faits pour être grands, tous du moins, et les princes sur-tout, étoient appelés à être utiles ; et qu'être né du sang des rois n'étoit qu'un lien de plus pour leur rester fidelle et pour aimer leurs sujets. L'amour des lettres vint encore agrandir ses pensées. Le poëte

qui avoit fait couler des larmes d'admiration des yeux de son trisaïeul, fut aussi son poëte; quand l'âge eut même glacé dans son ame ces premiers élans d'enthousiasme si vifs dans les jeunes cœurs bien nés, la lecture de Corneille exaltoit encore ses sentimens; il le nommoit le breviaire des princes. Mais bientôt des études plus sérieuses et plus importantes sollicitèrent puissamment son attention. On lui fit méditer dans leur ensemble ces doctrines fondamentales de la Monarchie que l'ignorance dédaigne de nos jours, que la mauvaise foi calomnie, mais dont l'influence tutélaire n'a pu être niée que par ces ennemis de la gloire française qu'on a vus s'égarer dans de ténébreuses recherches pour trouver un peuple d'esclaves dans la nation qui a produit d'Aguesseau et Montesquieu. Le jeune Condé apprit à interroger tour-à-tour notre histoire et les déclarations de nos Rois. Notre histoire lui montra la royauté limitée sous la première race par les seigneurs, sous la seconde par les seigneurs et les évêques, s'élevant sous la troisième une double barrière en affranchissant les communes et en créant les parlemens; la force des armes toujours balancée par celle des coutumes; les conseils de la nation associés

à la législation de temps immémorial, la nécessité de leur consentement pour établir les charges publiques; et la France, redevenue par dégrés le *royaume des Francs*, selon l'expression d'un de nos anciens rois, constamment retenue dans les tempêtes, pour parler comme un grand publiciste, par deux ancres de salut, la légitimité et la religion, s'avançant vers la civilisation de siècle en siècle à travers les décombres du régime féodal. Les déclarations de nos Rois lui confirmèrent le témoignage de l'histoire. Il lut ces antiques formules de serment où nos princes reconnoissoient solennellement que leur autorité étoit subordonnée aux lois. Il étudia l'esprit général de ces capitulaires qui ne sont guère que les pierres d'attente d'un édifice qui ne put être construit, mais qui sont restés comme des monumens après avoir fondé le droit public de l'Europe. Mais peut-être ne lui fit-on pas assez sentir que ces vieux monumens renfermoient le germe des plus belles institutions, et que le temps étoit venu de féconder ce germe, quand, sur les ruines des intérêts anciens, le colosse de l'opinion élevoit sa puissance nouvelle à côté du trône de nos Rois, et comptoit plus d'un adorateur dans leurs conseils.

C'est par de telles études que le jeune prince préludoit à sa vie politique : bientôt devoit naître pour lui le moment de justifier les espérances de la patrie. A l'est du royaume s'étendoit une province populeuse et fertile, célèbre par les grands génies qu'elle avoit produits, par sa fidélité à ses souverains, et par la culture de tout ce qui est beau et utile parmi les hommes. Les souvenirs de la Bourgogne n'étoient pas sans gloire. Jadis, ses monarques avoient régné depuis le Jura jusqu'à la Loire, des rives du Rhin aux bords de la Méditerranée, et la France lui devoit son culte (1) : par ses ducs, issus de Hugues Capet comme nos Rois, elle avoit tenu plus tard le premier rang entre les pairies du royaume, et donné son nom dans la suite aux fils aînés de nos Dauphins. Il y avoit plus de cent vingt ans que le gouvernement en avoit été confié par Louis XIII au premier prince de son sang, de qui les descendans se l'étoient transmis. Une longue succession de bienfaits avoit perpétué entre sa famille et nous un long héritage de bienveillance et

(1) Clotilde, épouse de Clovis, qui le convertit à la foi chrétienne, étoit du sang des rois de Bourgogne.

de respects, de bons offices et de reconnoissance. Aussi les cœurs de nos pères palpitèrent d'espérance et d'amour à l'aspect du jeune prince qui alloit remplir avant dix-huit ans ces hautes fonctions tour-à-tour illustrées par le plus fameux des la Tremouille et le plus malheureux des Biron. Il venoit présider une de ces assemblées triennales dont les Bourguignons chérirent toujours l'autorité paternelle, cette autorité qui avoit conservé notre province à la France après la défaite de Pavie, malgré les ordres de François I.er, captif, et la puissance de Charles-Quint. Oh! qui de nous n'a pas entendu avec émotion le récit de ces jours solennels où tous les ordres de sujets resserroient à l'envi les nœuds qui les unissoient au trône! Le peuple se consoloit de ses travaux en songeant qu'ils ne seroient pas ignorés de son gouverneur général qui en retraceroit le tableau à Versailles; les charges publiques sembloient s'alléger en prenant la forme de dons librement consentis au chef de l'Etat. Qu'est-il besoin de rappeler ici combien le dernier PRINCE DE CONDÉ animoit ces jours de bonheur par sa présence? Avons-nous oublié qu'accessible à tous, populaire sans rien perdre de sa dignité, il ne s'y montra jamais

inférieur à son nom, soit qu'il protégeât le mérite naissant ou des talens timides; soit qu'il obtînt du patriotisme des Bourguignons des secours pour notre marine ruinée par une guerre désastreuse; soit qu'il encourageât l'établissement de cette école, destinée à propager gratuitement dans notre province l'amour des beaux-arts, dont l'habile directeur (1) étoit de son choix, et dont il voulut distribuer lui-même les premières récompenses?

Mais il est temps de le montrer sur un autre théâtre plus brillant et plus périlleux. Un attentat qui doit être désavoué de tous les vrais Anglais (2), venoit d'allumer cette guerre de sept ans, l'une des plus meurtrières folies du 18.e siècle; guerre célèbre par le choc des huit principales puissances de l'Europe, et qui, féconde en événemens et en ruines, devoit embrâser les quatre parties

---

(1) M. Devosges père.

(2) En 1753, les Anglais avoient élevé un fort sur les terres de la domination française. Jumonville, officier français, ayant été envoyé comme parlementaire pour les sommer de se retirer, fut assassiné. Tel fut le sujet des premières hostilités qui rompirent la paix de 1748. — Voy. LACRÉTELLE jeune, *Hist. du 18.e siècle*, tom. 3.

du monde, pour assurer à ces habiles insulaires la domination des mers : triste exemple de l'impuissance des progrès de la civilisation contre les passions des hommes qui gouvernent la terre ! Tout-à-coup la querelle maritime qui nous étoit propre, prend le caractère d'une grande querelle continentale. Une femme qui, admise avant son troisième lustre aux conseils d'un puissant empire, s'étoit élevée depuis par la supériorité de l'héroïsme au-dessus des plus fortes épreuves du malheur, et sembla née ensuite pour montrer ce que peut le christianisme sur le trône pour le bonheur des peuples et la prospérité des Etats, Marie-Thérèse, entraîna la France dans la défense de sa cause. Le peuple de Pierre-le-Grand s'armoit aussi pour elle ; il alloit pour la première fois prendre part à des débats qui lui étoient étrangers, et sentir de quel poids il pouvoit être dans la balance de l'équilibre européen. Deux puissances, descendues au second rang depuis un demi-siècle, s'unissoient à ces grands mouvemens. Six grandes armées s'ébranloient pour accabler ce Frédéric qui avoit prouvé, à force d'entreprises et de victoires, la vérité d'un mot de Gustave-Adolphe avec lequel il eut plus d'un trait de ressemblance : *il n'y*

a de rang entre les princes que celui que leur donne leur mérite.

Issu d'une race dont le nom étoit devenu celui de la valeur, et dont la gloire militaire se rattachoit à tous les succès des armes françaises depuis deux siècles, le jeune CONDÉ peut-il ne pas s'abandonner aux sentimens belliqueux que la prise de Port-Mahon a réveillés dans tous les cœurs. Il s'arrache, à 19 ans, des bras d'une épouse qui va devenir mère une seconde fois, pour aller dans le camp du maréchal d'Estrées partager les fatigues et les lauriers de Chevert. Déjà le Rhin étoit franchi, la Hesse couverte de nos troupes, et l'ennemi sembloit fuir devant nous. Tout-à-coup on découvre le vainqueur de Dettingue et de Culloden, retranché derrière le Wéser, et déployant son ordre de bataille dans une position presque inexpugnable : c'étoit ce duc de Cumberland, qui avoit tant disputé la victoire de Fontenoy à l'immortel Maurice de Saxe. Il commande une de ces armées si rares au temps de Turenne, depuis si multipliées, lorsque l'Europe s'est étonnée d'avoir à combattre un nouvel Attila : protégée d'un côté par des marais, soutenue par des redoutes, elle s'appuie encore sur une place forte ; de l'autre,

elle est couverte par un bois épais et défendue par des hauteurs garnies de canons. Cependant le vieux maréchal d'Estrées donne le signal de l'attaque. En vain les obstacles se multiplient contre nous ; l'impétuosité française triomphe ; Chevert et Contades ont forcé les doubles retranchemens des ennemis. Mais ceux-ci comptent dans leurs rangs un jeune guerrier qui brûle d'illustrer son premier combat. Le prince héréditaire de Brunswick s'indigne d'une si prompte défaite ; il se met à la tête des Hanovriens, les ramène furieux sur le champ de bataille, s'en rend maître, et tourne notre artillerie contre nous. Condé, qu'anime un même besoin de signaler ses premières armes par un coup d'éclat, s'élance pour lui arracher la victoire ; il vient de trouver un rival digne de lui. Où tous les guerriers qui l'entourent frémissent du danger, notre jeune Héros ne voit que la gloire ; et, quand son premier gentilhomme le presse de faire quelques pas pour éviter la direction d'une batterie qui faisoit autour de lui d'affreux ravages, il répond sans s'émouvoir : *je ne trouve pas ces précautions dans l'histoire du Grand-Condé*. La fortune sourit à tant d'intrépidité ; Brunswick mal secondé, recule ; et,

sans cette fatale mésintelligence qui devoit trop souvent se renouveller entre nos généraux pour rendre vains tous nos succès dans cette guerre malheureuse, la victoire de Hastembeck nous eût épargné bien du sang et six années de sacrifices qui ne purent nous sauver du traité de 1763 : du moins cette victoire nous livra le Hanovre, et prépara cette convention de Clostersevern, trop funeste à la Grande-Bretagne pour être exécutée, mais dont la nouvelle porta le désespoir dans l'ame de Frédéric. Voilà par quels exploits il convenoit à un Condé de débuter dans la carrière des honneurs militaires, et de mériter le titre de lieutenant-général. Ce n'est pas la dernière fois qu'il aura à lutter contre un si formidable adversaire, et tout présage dans ce premier succès les journées de Gruningue et de Joannesberg.

Passons rapidement sur les événemens qui suivirent l'occupation du Hanovre : assez d'autres ont retracé tant de batailles qui ne furent que meurtrières ; ont accusé l'indiscipline toujours croissante de nos soldats sous des chefs jamais unis, et presque toujours inhabiles ; nous ont peint Frédéric se jouant avec l'or de l'Angleterre, de projets formés

sans concert, exécutés avec confusion ; et Louis XV achetant, au milieu même du désordre de ses finances et des malheurs de ses armées, le silence de l'auteur d'une invention plus terrible que le feu grégeois. Le sang couloit de toutes parts, mais sans résultats ; et, pour me servir de l'ingénieuse expression d'un historien, la victoire n'avoit plus d'aîles. Dans cet état de choses, le jeune PRINCE DE CONDÉ, étranger à tous nos revers, passa dans cette armée qu'illustrèrent depuis les succès du maréchal de Broglie et le beau dévouement du chevalier d'Assas ; elle étoit alors sous les ordres d'un élève distingué de Maurice de Saxe, le maréchal de Contades. Séduit par quelques avantages, ce général s'avançoit avec assurance contre le prince Ferdinand que la confiance du roi de Prusse, justifiée par trois ans de succès et la brillante victoire de Crévelt, avoit inscrit au rang des grands capitaines. Sûr de prouver qu'on ne se méprend point impunément sur la position de son ennemi, ce prince, immobile dans un poste inattaquable, soutient sans s'ébranler le premier choc. Vainement nos attaques se succèdent ; déjà notre cavalerie est dispersée, et les efforts redoublés de nos fantassins ne font qu'augmenter

nos pertes. Toute l'impétuosité française vient se briser, comme à Fontenoy, devant une masse d'Anglais hérissée de pointes, dont la froide intrépidité rappelle ces vieilles phalanges espagnoles qui balancèrent si long-temps la victoire de Rocroy, semblables, dit Bossuet, à autant de tours, mais à des tours qui sauroient réparer leurs brèches. Rives du Wéser! vous vîtes alors, pour la seconde fois, l'héritier du nom des Condés se multiplier en quelque sorte pour réparer des fautes qui ne sont pas les siennes. Trois fois il tente d'enfoncer ces gros bataillons serrés à la tête de cette fameuse gendarmerie qui avoit rompu la colonne de Fontenoy; trois fois il se voit forcé de reculer pour arrêter le carnage. Animée par ses discours et par ses exemples, cette gendarmerie revenoit une quatrième fois à la charge sur une pelouse jonchée de cadavres, et déjà elle entamoit les Anglais de toutes parts, lorsque Contades fit sonner une tardive retraite pour ne pas prodiguer inutilement le sang français. Mais du moins la défaite de Minden ne sera pas une déroute : si nous cédons, nous cédons en braves, et l'ennemi n'ose inquiéter notre marche.

Le Prince de Condé va s'éloigner encore

de nos soldats : les devoirs de l'amitié le rappellent auprès de ce Dauphin dans lequel sembloit revivre l'immortel élève de Fénélon, et qui, comme lui, fut ravi trop tôt à la France. Trop précieux à l'Etat par sa naissance et ses vertus, il n'avoit pas été donné au fils de Louis XV de suivre les nobles mouvemens de son courage et de combattre à côté de son jeune ami dans ces périlleuses campagnes. Il pleuroit alors l'aîné de ses fils, ce noble enfant mort victime de son excellent naturel, et sur qui reposoient déjà de si hautes espérances (1). Les déchiremens du cœur n'étoient pas inconnus au PRINCE DE CONDÉ; il venoit de perdre une épouse dans sa vingt-troisième année; mais il ne devoit pas goûter long-temps les douceurs de ces épanchemens mutuels. L'armée réclame sa présence; il y vole, et ce général de vingt-cinq ans est jugé digne de ne recevoir d'ordres que de lui-même. La campagne de 1761 est près de finir; il veut la couronner par une conquête importante, et prouver que l'art de prendre des villes ne lui est pas moins familier que l'art de conduire une re-

(1) Le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI.

traite ou de gagner des batailles. L'un des boulevards de la Westphalie est investi. Ni les eaux réunies d'une rivière et d'un grand fleuve qui le protègent, ni l'hiver qui s'approche, ni des fortifications par lesquelles l'art a doublé les obstacles de la nature; rien ne défendra Meppen de l'ardeur des Français dirigés par un tel chef. Cette forteresse succombe après quatre jours de tranchée, et sa garnison captive pose les armes aux pieds du vainqueur.

De nouveaux succès l'attendent l'année suivante dans les plaines de la Hesse. Il y retrouve ce prince héréditaire de Brunswick, qui unissoit déjà l'activité du grand Frédéric au brillant courage de sa famille, et qui, presqu'un demi-siècle après, devoit expirer les armes à la main aux champs d'Yéna, avec l'indépendance et la gloire militaire de la Prusse. Fier de l'éclat récent de ses belles campagnes sur le Rhin, ce général croyoit y joindre bientôt de nouveaux trophées. Vain espoir! les lauriers de Warbourg sont flétris à Gruningue (1), et les canons enlevés au prince héréditaire

(1) La bataille de Warbourg est un des plus brillans exploits du prince héréditaire de Brunswick.

deviennent les monumens et la récompense de l'habileté de Condé. Ce n'étoit pas le terme de ses exploits. A peine a-t-il goûté quelques jours les douceurs de cette première victoire, que déjà Brunswick cherche à se venger ; il veut isoler les différens corps de l'armée française, et s'approche en silence des retranchemens dont il veut la chasser : mais on a pénétré ses desseins. Non content de prévenir une surprise, Condé s'indigne de l'attendre, marche vaillamment à sa rencontre ; et, bravant à la fois l'avantage du poste et la supériorité du nombre, il commande de charger l'ennemi. Ici, l'ardeur même de ses troupes faillit lui devenir funeste ; elles s'ébranlent en désordre, précipitent l'attaque, et sont repoussées avec vigueur. Cet échec passager va déceler tout le sang-froid de notre jeune héros. Nos braves se sont ralliés à sa voix : c'est au milieu du feu qu'il tient son conseil de guerre et qu'il dirige une seconde attaque. C'est alors qu'il se montre digne de descendre des vainqueurs de Cerisoles (1)

---

(1) François de Bourbon, comte d'Enghien, gagna, à 25 ans, la bataille de Cerisoles, qui lui ouvrit le Montferrat, et qui porta jusque dans Milan la terreur des armes françaises.



et de Lens, en développant, au même âge qu'eux, tous les secrets de la science militaire. Les efforts du prince héréditaire pour prolonger la résistance de ses soldats ne retarderont pas le triomphe de son rival; pressé de toutes parts, il cède enfin à une attaque si vive et si bien soutenue, et abandonne sa belle position à un prince qui savoit ménager les soldats français sans rien perdre de ses ressources.

La victoire de Johannesberg fut notre dernier succès dans cette guerre; mais du moins ne fut-il pas inutile à l'accélération d'une paix dont la nécessité a justifié dès long-temps les négociateurs. C'est alors que, rendu aux douceurs de la paix, le Prince de Condé voulut doter de sa gloire cette Académie, qui comptoit Buffon parmi ses membres, et dont J. J. Rousseau avoit ambitionné deux fois les suffrages. Sa protection ne fut pas un vain titre pour cette illustre assemblée; et, pour ne rappeler ici qu'un de ses bienfaits, nous n'avons pas oublié qu'il ouvrit à un académicien ce cabinet précieux d'histoire naturelle dont il avoit fait l'un des plus beaux de l'Europe, et qu'il enrichit le nôtre d'une collection d'objets curieux dont la variété le disputoit à l'abondance.

C'est à ces nobles soins qu'il s'étoit arraché pour aller au camp de Compiègne partager les fatigues qui achevèrent d'épuiser le Dauphin. Bientôt il se vit menacé de le perdre. Au premier bruit de cette calamité, tous les cœurs français se troublèrent; tous les temples du royaume retentirent à-la-fois des vœux formés pour sa conservation; et, quand la mort eut glacé les dernières espérances, cette multitude de chrétiens, de tout rang et de tout sexe, qui inondoit les portiques sacrés, se pressa pour le pleurer autour de la statue de Henri IV, comme pour associer son ombre au nouveau malheur de son peuple : il sembloit que ce bon monarque venoit de descendre une seconde fois dans la tombe...... Ah! c'est ici qu'il faudroit rendre un digne hommage à la mémoire de ce Dauphin mort, comme devoit mourir cinquante ans après, son auguste ami, avec la radieuse sérénité du juste. C'est ici qu'il faudroit peindre, dans l'héritier du trône de Louis XV, et sa profonde sensibilité qui n'excluoit point cette gaîté douce et inaltérable, compagne ordinaire d'un cœur sans reproche; et toutes ces vertus domestiques par lesquelles il préludoit aux vertus royales; et surtout ce vif désir d'imiter Saint Louis auquel il dut la

noble activité de sa jeunesse, la fermeté et la modération de son caractère, et cet ardent amour du travail et du bien public, sans lequel il n'est point de bons rois.

Mais non, détournons plutôt nos regards de ce lit de douleur où gisent les espérances de la patrie, et craignons de nous trop arrêter sur des regrets si souvent renouvelés depuis par nos malheurs. Nous venons d'admirer dans le Prince de Condé, le guerrier valeureux, le gouverneur paternel, et l'ami sensible : une épreuve délicate va nous apprendre avec quelle juste mesure il sait concilier son respect pour le Monarque et son zèle pour les lois de l'Etat. Une lutte très active s'est engagée entre le ministère et ces grands corps dont les prétentions héréditaires, trop souvent exagérées, avoient plus d'une fois fatigué nos Rois, mais qui s'enorgueillissoient à juste titre d'avoir vaincu l'inflexibilité de Louis XI, et affronté les poignards de la ligue. C'étoient les Parlemens. L'intrigue avoit porté de leur sein, à la tête de la magistrature, un de ces hommes, dont l'esprit fin et délié, affranchi par l'ambition du joug puissant de la coutume, compte pour rien les institutions qui limitent leur influence, et dont l'étonnante dextérité se joue des obsta-

cles même qui semblent devoir les accabler. Couvrant une profonde dissimulation, du masque de l'étourderie ; maître, par sa pénétration, du secret des autres, sans jamais livrer le sien, le chancelier savoit tour-à-tour tromper ses rivaux par la légèreté apparente de son caractère souple jusqu'à la bassesse, et déconcerter ses ennemis par une volonté aussi immuable que ses fonctions. Sans illusions comme sans scrupules, son mépris profond pour les hommes lui fit braver les anathêmes de l'opinion, fantastique déesse des temps modernes, dont le XVIII.e siècle nous a légué l'apothéose, et dont les Français se sont si cruellement disputé les mobiles oracles. Un projet qui eût effrayé Richelieu et Louis-le-Grand dans leur toute-puissance, Maupeou le conçut sans s'intimider. Il fit plus ; il osa mettre sa volonté à la place de celle de son maître, et l'exécuta presque malgré lui. Elevé dans le camp de ses adversaires, il avoit longtemps étudié l'endroit foible avant de frapper, et la combinaison de ses plans ne manqua, ni d'adresse, ni de profondeur. Entouré de jurisconsultes et de publicistes, dont les talens éprouvés en imposoient aux soupçons mêmes sur les lumières qui lui manquoient pour l'accomplissement d'un tel des-

sein, il para ses innovations de quelques réformes utiles; et quand les magistrats furent tombés dans le piège tendu à leur opiniâtreté, il s'appuya sur cette tourbe d'écrivains qui ne pouvoient pardonner aux Parlemens leur zèle pour la religion d'un Molé et d'un Lamoignon, et dont les écrits étoient déjà devenus une puissance. Dès-lors on vit des moyens tyranniques, sans exemple dans les annales de la Monarchie, employés pour punir une obstination qu'on avoit provoquée; et l'ancienne magistrature, dispersée, dépouillée, proscrite, pour faire place à une magistrature nouvelle, sans considération et sans souvenirs. Dès que l'inamovibilité des juges fut ébranlée, et que l'indépendance des Tribunaux, l'une des plus fortes garanties de l'ordre social, parut compromise; dès qu'on eut attenté à une de ces lois que les Rois de France s'étoient reconnus, pour me servir de leurs propres paroles, *dans l'heureuse impuissance de violer*, le PRINCE DE CONDÉ n'hésita point. Il ne crut pas pouvoir sacrifier, à la bienveillance dont le Roi lui avoit donné plus d'un témoignage, l'hommage solennel qu'il devoit, comme Prince du sang de France, aux doctrines conservatrices de la Monarchie, et il se sépara de la Cour. Mais, lors-

que le nom de Louis XV fut de toutes parts outragé par des libelles, et sa vie menacée par des placards atroces; lorsque le vrai courage fut de rentrer dans cette Cour qui perdoit tous les jours quelque chose de sa dignité, et non de persister dans une opposition toujours facile et rarement dangereuse parmi nous; ce courage fut alors celui du Prince de Condé. C'étoit assez qu'une partie de la constitution de l'Etat eût reçu des atteintes. Le projet d'une alliance illustre (1) lui permettoit d'espérer que, loin de laisser à des factieux le temps d'attaquer les autres parties, il pourroit même réparer la brèche faite à nos vieilles institutions : il se rapprocha donc du Roi après s'être éloigné du ministre, et sa réconciliation devint franche et publique comme sa protestation l'avoit été.

A Dieu ne plaise cependant que l'éclat dont brilla toujours la vie publique du Prince de Condé nous fasse oublier sa vie privée! Ah!

---

(1) Le projet d'une alliance illustre...... Il s'agissoit de l'union de Monseign^r. le comte d'Artois, aujourd'hui Monsieur, avec Mademoiselle de Condé, aujourd'hui supérieure des religieuses vouées à l'*Adoration perpétuelle*, à laquelle les sacrifices les plus héroïques sont devenus familiers.

c'est surtout dans la retraite, que nous nous plaisons à considérer les héros; c'est lorsque les prestiges de leur rang ne les environnent plus, que nous aimons les revoir dignes encore de notre admiration première. Si le nôtre n'eût jamais vécu pour lui-même, il auroit moins ressemblé au plus grand de ses aïeux; et certes, son repos même ne fut pas sans gloire. Le printemps le ramenoit chaque année dans ce vieux château de Chantilly, encore plein des Montmorency et du Grand-Condé; chaque année, l'automne le retrouvoit toujours dans ce lieu d'enchantement, où, pour ajouter encore à la magie des souvenirs, l'art sembloit avoir épuisé ses prodiges, comme la nature ses contrastes. C'est-là que notre Prince reçut tour-à-tour un Roi de Danemarck, vanté avec enthousiasme pour la justesse et l'étendue de son esprit; l'héritier du trône des Gustaves, qui devoit bientôt marcher sur leurs traces; le Prince Henri de Prusse, l'un des héros de Rosback et de la guerre de sept ans, qui ne put être effacé même par le Roi son frère. C'est-là qu'il reçut encore, et ce jeune Comte du Nord, à qui les délices de Chantilly firent regretter un moment d'être appelé par sa naissance à tenir le sceptre de Catherine seconde; et ce

même Prince héréditaire de Brunswick, jadis son émule généreux, qui, frappé de la délicatesse qui avoit fait enlever du château les trophées de sa défaite, s'écrioit avec tant de justesse : *Vous m'avez vaincu deux fois*. Et qu'on ne craigne pas que la magnificence de ces fêtes fasse négliger au Prince de Condé les soulagemens qu'il doit à l'indigence. Son bonheur étoit d'occuper tous les ans la population de Chantilly, presque entière, à des embellissemens nouveaux, pour épargner la confusion de recevoir à ceux qui lui faisoient goûter le plaisir de donner : et quand elle se seroit effacée de notre mémoire, cette cruelle disette, où toute une contrée dut la vie à l'abondance de ses secours, qui ne sait combien de fois sa bienfaisance, trahie par la profusion même de ses dons, ne put éviter les bénédictions du pauvre qui l'ont suivi dans le tombeau ? Ce noble sentiment, inné chez les Bourbons, et commun à tous, ne fut pas toutefois l'unique source de ses jouissances. Dès qu'il eut fait élever dans la capitale du Royaume ce beau palais, si digne de devenir le temple des lois, il n'oublia point que, depuis le Grand-Condé, ses ancêtres avoient toujours protégé ceux qui aimoient et cultivoient les lettres. C'étoit entre eux et des mi-

litaires qui avoient honoré leur profession, que le Prince partageoit ses loisirs. L'urbanité de ses manières, l'aménité de ses discours, l'à-propos de ses réparties, les agrémens de son esprit faisoient le charme de ces réunions où il sembloit se délasser de sa grandeur. Tels étoient ses plaisirs habituels; et si la chasse venoit de temps en temps l'en distraire, c'étoit pour faire éclater encore non-seulement sa justice, mais sa munificence. L'éducation de son petit-fils le condamna bientôt à de nouveaux soins. Mais combien n'y puisa-t-il pas aussi de jouissances nouvelles! Sans comprimer la vivacité du goût que montroit le jeune Prince pour les exercices du corps, il laissa ses instituteurs développer en lui, sous sa surveillance, les qualités brillantes dont la nature avoit doué son esprit naissant, et s'appliqua surtout à former son jeune caractère. Ce fut lui qui voulut présenter le Duc d'Enghien à la Cour des Pairs étonnée de voir trois générations de Princes siéger ensemble dans son sein (1); et qui fit rassembler un camp sur les frontières

(1) Monseignr. le Prince de Condé, Mgr. le duc de Bourbon qui devoit bientôt s'associer aux fatigues et à la gloire de son père, et Mgr. le duc d'Enghien.

de Picardie pour completter l'instruction militaire de ce fils chéri. Oh! qu'il dût être satisfait de voir se fortifier avec l'âge, dans une ame si belle, cette bonté qui gagne tous les cœurs, et cette loyauté chevaleresque qui les force à l'admiration! Croîs, digne et précieux rejeton d'une race de héros; croîs à l'abri des orages, à l'ombre des lauriers de tes pères; hâte-toi de croître pour l'honneur d'un si beau nom et pour l'orgueil de tes augustes parens. Mais garde-toi, garde-toi bien d'empoisonner jamais leurs jours en compromettant les tiens par une téméraire confiance dans le respect dû au droit des gens, et songe qu'il est des périls plus inévitables que ceux que tu affronteras un jour au champ d'honneur!

Mais, quand des craintes anticipées m'entraînent déjà dans l'avenir, de quels événemens multipliés le présent vient préoccuper mon esprit! Louis XV est mort, emportant dans la tombe tout ce qui restoit des idées monarchiques fondées dans le siècle précédent; un jeune Prince, qui n'est que vertueux et éclairé, occupe son trône; l'irrésolution s'y est assise avec lui; et lorsque les lumières politiques semblent devenir universelles, il ne sera pas donné à son inexpérience de rencontrer un seul ministre, vraiment homme

d'Etat. Dans le généreux élan de sa royale bienveillance, ce Prince rappelle les Parlemens sans conditions; et les Parlemens rappelés, paroissent ignorer jusqu'au nom de la reconnoissance. Un désir exalté de réformes s'empare, sous divers masques, de ses conseils. Sa garde même y est sacrifiée, et tandis que les mousquetaires, licenciés par une méticuleuse économie, vont suspendre leurs drapeaux sans tache aux voûtes de l'église de Valenciennes (1), notre or, nos munitions, nos vaisseaux, nos soldats, tout est prodigué à une république de marchands, dont l'histoire accusatrice a déjà dénoncé à la postérité le tiède patriotisme et l'ingratitude. Ainsi, par une sorte de fatalité dont on ne sauroit trop déplorer les suites, Louis XVI fonda à grands frais une puissance rivale de l'Angleterre, sans s'acquérir de vrais alliés; on ne lui sut pas plus de gré de sa loyauté pendant la guerre, que de sa modération en traitant de la paix; et la gloire de nos succès maritimes ne revint pas même au jeune Roi, qui avoit su créer, en si peu d'années, la seule

---

(1) Tout le monde connoît la prise de Valenciennes par les mousquetaires en 1677, l'un des plus beaux faits d'armes du siècle de Louis XIV.

marine qu'ait eue la France depuis le siècle des Duquesne et des Tourville. Ainsi encore, par une réaction trop peu prévue, les principes que nous avions protégés de nos armes au-delà des mers, commencèrent d'exercer parmi nous une influence funeste. Le torrent des doctrines populaires traversa l'Atlantique pour suivre dans leurs foyers les guerriers français que le Roi de France avoit envoyés les défendre; et bientôt ce torrent ne reconnut plus de digues sous une Monarchie sans vigueur, où les idées religieuses n'avoient plus d'empire, et dont tous les ressorts se relâchoient par degrés, a dit un de nos écrivains, quoique aucun ne se rompît encore avec éclat. La confusion progressive des intérêts anciens avoit hâté dans les mœurs publiques une révolution presqu'universelle. Les grands eux-mêmes, en se dérobant trop au joug salutaire des convenances sociales, conspiroient à désordonner les rangs de la société. Que devoit-on penser d'un grand peuple qui, alors même qu'il se glorifioit d'avoir atteint le terme de la civilisation, abjurant toute pudeur nationale, et renonçant à toute son existence passée, cherchoit des applaudissemens et des exemples ailleurs que dans son sein, et demandoit des pensées à un peuple voisin

quand la monarchie de la langue française n'étoit déjà plus contestée en Europe?

Il étoit enfin venu le moment formidable où Louis XVI devoit répondre de toutes les fautes que tous avoient accumulées depuis le commencement du siècle. Ah! loin de nous d'accuser l'imprévoyance du Monarque, de l'épouvantable catastrophe qui doit les expier toutes; loin de nous de chercher sur la terre l'incalculable force qui a dirigé cette catastrophe, et de méconnoître un Dieu vengeur......... dans les événemens qui vont se presser sous nos yeux, comme une Providence ineffable dans ceux qui ont refermé depuis le gouffre des révolutions parmi nous. Fille aînée de la civilisation européenne, la France étoit appelée, par la haute influence de ses doctrines, à une grande mission, que ses derniers écrivains avoient trahie; ils avoient répondu à l'attente des nations par des maximes corruptrices, et c'est du Royaume très chrétien, comme d'un foyer de destruction, que l'incrédulité avoit lancé tant d'éclairs, fréquens précurseurs de la foudre. La France entière portera la peine de ces étranges *aberrations* qu'elle a encouragées. Elle cherchera la stabilité; il n'en est plus pour une génération complice, au moins par ses vœux, du

pervertissement social : elle demandera le repos ; elle le demandera en vain. Une impatience scandaleuse de toutes les idées reçues tourmente toutes les têtes ; un incroyable dédain de tout ce que les hommes avoient respecté jusqu'alors, s'empare de tous les esprits. Peut-être eût-il suffi, pour sauver la monarchie, d'une puissante diversion à cette ardeur d'activité qui nous est tellement propre, qu'elle menace de nous consumer encore après trente ans d'expérience ; cette puissante diversion ne nous sera point accordée. Les leçons du temps, ce grand conseiller des hommes, sont flétries du nom ignoble de *routine*. Abusés par de vaines théories, d'imprudens novateurs se disputent la volonté d'un Roi qui ne peut avoir de conviction politique ; les édits contradictoires se multiplient ; le vague des idées s'accroît ; et c'est dans de telles circonstances, qu'un ministère inexpérimenté en appelle à l'inexpérience des notables. Dépouillée des vains prestiges dont avoit voulu l'entourer un homme qui n'avoit que de l'esprit, l'administration des finances laisse pénétrer enfin toute la profondeur de l'abîme qu'un siècle de prodigalités avoit creusé. Tout-à-coup l'or de l'étranger vient accélérer le mouvement des esprits et commu-

niquer une impulsion nouvelle à la multitude. On voit pulluler dans la capitale une population nouvelle, composée de tout ce que la corruption humaine a de plus infect, de tout ce que le vagabondage a de plus vil; et bientôt se succèdent dans une progression effrayante ces insurrections vénales, inconnues à la génération qui alloit finir, et ce trafic de révoltes trop souvent renouvelé aux yeux de la génération qui commence. Dirai-je quel esprit de vertige animoit ce Prélat, que la confiance des notables avoit élevé à un ministère, dont l'expédition de Hollande vint révéler à l'Europe la complette nullité sous un Roi qu'on osoit braver dans la solennité d'une séance royale? Tout s'unit alors pour précipiter des événemens que tout le monde auroit dû prévoir. Le premier cri d'états-généraux est prononcé, accueilli dans ces grands corps judiciaires auxquels la seule présence des états-généraux devoit enlever toute leur existence politique, qu'un de leurs premiers actes devoit abolir. Ce premier cri, le Clergé le répète avec enthousiasme, comme si un autre ordre de choses ne devoit point faire prévaloir contre lui et les ambitieux que son sein renfermoit, et les religionnaires récem-

ment émancipés, et les nombreux adeptes du *philosophisme*.

C'est ici qu'il faut s'arrêter pour juger la conduite du PRINCE DE CONDÉ. Et lui aussi, il avoit encouragé long-temps cette soif d'innover, que la bienveillance générale, qui paroissoit dominer tous les sentimens, lui faisoit prendre pour un besoin éclairé d'améliorations. Mais, dès la convocation des notables, ces nobles illusions l'avoient abandonné. Il n'ignoroit point que le doute est mortel en politique comme en Religion et en morale; dans le vide des spéculations qui partageoient les esprits, il crut trouver un point d'appui en se rattachant aux vieilles doctrines de la Monarchie; son erreur fut de n'en pas reconnoître l'insuffisance et l'affoiblissement, et de ne pas même compter comme une puissance, cette opinion publique à laquelle un ministre, né sous un ciel étranger (1) rendoit un culte séditieux, en lui faisant hommage de l'éminente dignité que Louis XVI lui avoit confiée. Avouons-le sans détour; en voulant consolider les trois colonnes qui soutenoient le trône, notre Prince

(1) M. Necker.

ne craignit point assez l'attitude hostile du troisième ordre ; il ne vit pas que, s'il étoit possible d'éluder, en le ménageant, ce que ses prétentions avoient de trop démocratique, il étoit impossible de le faire reculer. Telles étoient ses dispositions, quand l'impunité des excès qui suivirent la prise de la Bastille, signala l'impuissance de l'autorité qui devoit les réprimer : dès cet instant, Louis XVI cessa de gouverner la France. Quel intérêt pouvoit y retenir plus long-temps le PRINCE DE CONDÉ ? Que lui restoit-il à faire, que de céder au vœu de son Souverain, qui le chargeoit de pressentir de quels efforts les Rois et les peuples étoient capables en sa faveur ? Mais le temps des miséricordes célestes étoit loin encore, et celui des vengeances étoit arrivé. L'arbre de la Monarchie croissoit depuis quatorze siècles sur le sol français, le temps avoit desséché plusieurs de ses racines ; des rameaux parasites s'y étoient élevés. Lui rendre toute sa vigueur par le retranchement graduel des membres inutiles, c'eût été une entreprise grande et sage : la France ne fut pas jugée alors digne de la voir s'accomplir. Au lieu de greffer sur cet arbre antique de nouveaux rejetons, on le dépouilla tout-à-la-fois de ses branches et de ses racines, et

l'on crut qu'il restoit intact, parce qu'on laissoit debout un tronc désormais sans racines et sans ombrage. Un vent meurtrier souffla bientôt sur ce tronc mutilé, et il disparut dans la tempête.

Après avoir repoussé cette mobilité d'idées qui, des esprits spéculatifs, devoit passer dans les institutions, et successivement les dévorer toutes avec leurs auteurs, le Prince de Condé n'adhérera point à ces désastreuses théories. Non content de désavouer, par un manifeste énergique, cette première constitution, dont la caducité précoce déguisoit mal les germes de destruction recelés dans son sein, il veut conférer sur les moyens d'arrêter l'explosion qu'elle rend inévitable, avec ce chevaleresque Roi de Suède qui avoit donné à l'Europe de si hautes espérances. Mais, quand l'Europe se croit près de les voir réalisées, la main qui conduit tous ces grands événemens, va ramener Gustave III dans ses Etats, où ses meurtriers l'attendent pour l'immoler. Cependant la dévastation de Chantilly se consomme, et malgré d'éloquentes réclamations, le Clermontois, que notre héros a sauvé de la famine, est séparé du domaine de ses pères. Bientôt même leur apanage va lui être ravi. Oh! combien il est

au-dessus de toutes ces pertes, quelqu'espoir que les factieux aient conçu de leur énormité! On peut appauvrir les Condés, s'écrie-t-il, mais, les avilir, jamais! Et, pour avoir encore quelque conformité de plus avec son troisième aïeul, l'exil et l'adversité vont déceler à la fois toute la noblesse et toutes les ressources de son beau caractère.

Le génie des révolutions a déjà promené ses torches incendiaires sur tous les points de notre malheureuse patrie. Voilà qu'il est donné aux hommes les plus médiocres de dominer le peuple le plus impatient du despotisme qui ait existé dans l'univers. Une force inconnue s'est rencontrée, qui les a portés à l'apogée du pouvoir; un souffle les en précipite. Que les hommes ne s'attribuent point la direction de ces grands mouvemens; tout s'y fera contre toutes les probabilités, avec cette rapidité qui entraîne les efforts les plus opposés vers un même but. Une confiance indomptable dans leur étoile, c'est-là tout le secret des révolutionnaires; et cette confiance ne sera pas démentie par les événemens. Chaque page de cette étrange histoire nous présente quelque chose de passif qui confond tous les amours-propres, nous étonne par je ne sais quoi de mécanique qui

repousse toutes les conjectures ordinaires et fait plier tous les obstacles. Où sont-ils ceux dont Dieu s'est servi pour ébranler les trônes? Dès qu'ils ont voulu s'écarter du torrent, le torrent les a engloutis. Qu'ils se lèvent aujourd'hui de leurs tombeaux ces grands coupables qui se sont cru de l'influence. Qu'ils paroissent; que la postérité les interroge; que l'histoire recueille leurs aveux. Qui d'entre eux oseroit se vanter d'avoir compris notre révolution? Que dis-je? d'avoir prévu seulement, un mois d'avance, ce qui arriveroit le mois d'après? Cependant, rien n'a prévalu contre cette force secrète qui se jouoit des conseils humains. Il falloit sans doute que le pouvoir des hommes de sang se prolongeât pour qu'ils se dévorassent eux-mêmes, et pour que le souvenir de cette grande catastrophe et de ses causes retentît éternellement dans la postérité pour l'instruction des peuples et des Rois. Peut-être falloit-il aussi que le sang de l'innocence coulât pour appaiser l'Eternel, et pour que nous fussions, à force d'horreurs, désabusés des préjugés nouveaux du *philosophisme*. A Dieu ne plaise que je souille ces lignes de ces effroyables récits, et que, m'arrêtant à cette impudente prostitution des raisonnemens et des mots

qui distingue cette déplorable époque, ou à ces horribles saturnales, dont le souvenir seul fait pâlir, j'aille rapprocher des noms affreux, voués à l'exécration des siècles, de ce nom de CONDÉ, si digne de notre vénération! Quand la justice de Dieu nous punit d'un côté, j'aimerois mieux montrer de l'autre sa clémence qui nous protège; l'Eglise gallicane expiant par dix années de persécutions, son luxe et son penchant aux nouvelles idées, mais conquérant l'estime de ses propres ennemis par l'attitude qu'elle sait conserver au milieu de l'Europe; les Français se réveillant, au pied des échafauds, de cette léthargie religieuse qui paralysoit les meilleurs esprits; Dieu couvrant d'une égide nos armées novices, pour que l'héritage des fils de Saint Louis ne reçoive point d'atteinte; et l'ambition de ceux qui, rêvant un démembrement illusoire, profanoient un sentiment sacré, venant expirer devant nos bataillons victorieux.

Tandis que la France, semblable à un volcan isolé, porte l'épouvante et la destruction dans les contrées voisines; tandis que ses Princes, rassasiés d'opprobres, sont errans parmi les nations, et qu'on se hâte de disperser les pierres du Sanctuaire et de livrer à la dérision les solennités de son culte; c'est

au PRINCE DE CONDÉ et à l'énergique population de l'Ouest, qu'il étoit réservé d'absoudre les Français du reproche d'avoir accepté les fers sous lesquels ils gémissoient; et certes, soyons justes envers celui qui se montra souvent fier des succès obtenus contre lui, cette mission fut honorablement remplie. En effet, pour ne pas dépasser ici les bornes de mon sujet, de quels prodiges ces guerriers français d'outre Rhin n'eurent-ils point à s'enorgueillir! Blessés ou prisonniers, ils ne peuvent dérober leurs têtes à la mort qu'ils ont évitée sur le champ de bataille; on les a placés hors de l'humanité. N'importe; rien ne les fera renoncer à la hauteur de leurs destinées. En vain la femme extraordinaire qui gouverne les Russies, leur offre un établissement paisible dans ses États; ils ne veulent point d'autre asyle que leurs tentes, point d'autre patrie que la France affranchie de ses oppresseurs. La discipline qui fuit les camps de la république, a suivi l'oriflamme sur la terre étrangère; plus d'une fois encore, il redeviendra l'étendard de la victoire, et ceux qui s'y rallieront, le trouveront toujours, comme le panache blanc du bon HENRI, dans le chemin de la gloire et de l'honneur. Osons le dire; l'éclat dont bril-

lèrent les armes françaises dans ces guerres trop fameuses, ne seroit pas connu tout entier, si l'on croyoit que le petit nombre de ces défenseurs du trône les laissoit inaperçus au milieu des baïonnettes étrangères. L'histoire équitable immortalisera, entre tant de combats, ceux de Weissembourg, de Berstheim, de Biberach et de Constance (1). Elle n'oubliera point la part active qu'eut à la prise de Mayence cette petite armée; ni cette mêlée nocturne de Kamlack, qui rappelle la meurtrière victoire d'Almanza; ni cette défense opiniâtre du pont de Munich, qui dura dix-huit jours; ni cette périlleuse journée de Steinstadt où la mort vint frapper un officier du génie entre le Prince de Condé et le Duc de Berry. Elle peindra l'illustre commandant de cette petite armée qui grandissoit au feu, suivant l'expression d'un général allemand, aux prises avec le plus habile des généraux de la république, remportant sur lui des avantages, quoique inférieur par le nombre de ses soldats; le vainqueur de Johannesberg, réduit, comme le Grand-Condé, à obéir à des

(2) Voyez l'ouvrage de M. le marquis d'Ecquevilly sur les campagnes de l'armée de Condé.

chefs souvent au-dessous de lui, réparant leurs fautes, sauvant les débris de leurs troupes, et constamment animé de la bonté naturelle à sa race et de la loyauté des anciens preux. Avec quelle sollicitude paternelle il adoucissoit les fatigues de cette poignée de braves auxquels il étoit uni par la double fraternité de la gloire et du malheur! Avec quelle abnégation de lui-même il refuse de commander, même à Suwarow, plutôt que de ne plus voir leur fortune associée à la sienne! C'étoit parmi eux aussi qu'il vouloit faire reposer ses cendres, ignorant encore si elles pourroient être confiées au sol natal! .... Honte, honte éternelle au guerrier sans entrailles, qui ne voit point pour lui de devoirs au-delà de ses opérations militaires! il pourra nous étonner par la supériorité de ses talens, mais il ne forcera point notre admiration; il ne connoît pas le prix des cœurs. Jamais les bénédictions du mourant n'ont frappé son oreille sourde à ses cris. Jamais l'aspect des hommes qu'il a sauvés n'est venu consoler son cœur du sang que sa terrible profession le condamne à faire répandre. Tel n'étoit point l'aïeul du duc d'Enghien. Que de fois il oublia, comme son petit-fils, les fatigues d'une longue marche ou de plusieurs heures

de combats pour visiter les prisonniers français, pour les rassurer contre la crainte des représailles, pour converser familièrement avec eux ! Ah ! n'étoit-ce pas déjà trop pour son cœur déchiré, d'être leur ennemi sur le champ de bataille ! Partout ailleurs, il étoit leur concitoyen, leur ami, le protecteur des blessés, auxquels il faisoit prodiguer les mêmes soins qu'à ses compagnons d'armes, et souvent même leur libérateur. Faut-il s'étonner, après cela, que, dans les momens d'armistice, il n'ait pas craint de s'avancer seul dans les rangs républicains, et qu'il n'ait jamais cessé d'y recueillir les témoignages du respect qu'inspiroient ses vertus ?

Au milieu des obstacles multipliés qui le contrarioient de toutes parts, ce grand Prince sut se préserver de ce fatalisme politique, refuge ordinaire des ames foibles dans les jours d'épreuve, quand les événemens les abandonnent; comme si l'homme qui puise ses opinions dans sa conscience, soumettoit sa conviction aux événemens. De même qu'il sait encourager ceux qui l'entourent, en leur donnant l'exemple de toutes les privations, il ranime les royalistes de l'intérieur, en leur communiquant cette confiance profondément sentie dans le Dieu qui juge les rois et les peu-

ples, confiance si digne d'être enfin justifiée, parce qu'elle ne lui a jamais manqué. C'étoit ainsi qu'il avoit acquis à la cause royale un des talens les plus distingués qu'aient développés les guerres de la révolution : le PRINCE DE CONDÉ et le conquérant de la Hollande étoient faits pour s'entendre et s'estimer. Toutefois notre délivrance devoit être encore différée ; et les vœux que ces deux grands-hommes avoient formés pour nous rendre, sans effusion de sang et sans l'intervention des étrangers, à la dynastie légitime, étoient sans doute trop beaux pour qu'il leur fût donné de les accomplir. Mais, quoique la Providence eût permis qu'une si heureuse entreprise fût découverte, il n'y eut qu'une voix en Europe sur ceux qui n'avoient pas désespéré de l'exécuter. De tels desseins n'appartiennent qu'à de tels hommes ; et le PRINCE DE CONDÉ surtout reçut des marques non équivoques de l'estime des capitaines les plus recommandables comme des plus illustres Potentats. Le Czar Paul I.er lui en donna une preuve bien éclatante dans la généreuse hospitalité qu'il lui rendit, et dans l'accueil qu'il fit à son corps d'armée, quand l'Allemagne fut fermée à ces nobles victimes des vicissitudes humaines. Un vaste domaine lui fut

assigné ; un ameublement semblable à celui de Chantilly, ornoit l'hôtel magnifique dont cet Empereur lui fit présent, et le Prince put croire un moment qu'il étoit rentré dans le palais de ses pères. Là, il méditoit encore sur l'art de la guerre dont il avoit successivement étudié toutes les parties pour en approfondir tour-à-tour tous les secrets, lorsque des hostilités nouvelles l'appelèrent à une nouvelle application de ces études. Mais en vain déploiera-t-il encore des talens qui n'ont pas été contestés, même par l'esprit de parti ; en vain joindra-t-il la bravoure d'un de nos anciens chevaliers, au sang-froid et au coup-d'œil sûr d'un vieux général ; des événemens imprévus alloient rendre encore ces derniers efforts inutiles.

La France, échappée au néant qui poursuit les révolutionnaires, s'est jetée par lassitude dans les bras d'un étranger qui, pour dominer le tourbillon qui agitoit ce malheureux pays, lui imprime une direction nouvelle. Dieu, qui nous réservoit cette dernière leçon, le conduit de succès en succès. C'en est fait ; toutes les puissances belligérantes, fatiguées par tant de secousses, s'inclinent devant son épée, et *il n'y a plus de rois en*

Europe (1). Quelle loi impérieuse la nécessité vint alors imposer au PRINCE DE CONDÉ ! C'est maintenant qu'il a besoin de toute sa constance, de tout son courage ; il faut licencier son armée. Ah ! sans doute elle fut bien pénible à tous, cette séparation fatale ! sans doute ces adieux réciproques furent bien déchirans ! Quitter ces drapeaux témoins pendant dix années de tant de sacrifices héroïques, n'étoit-ce pas perdre une seconde patrie ? L'Angleterre offre une retraite à celui qui avoit formé ces bataillons et qui les avoit guidés dans tant de hasards : il court s'y ensevelir, heureux dans son infortune de pouvoir charmer l'amertume de ses regrets, en se livrant aux lettres qu'il a toujours aimées et à ces sentimens d'un ordre plus élevé encore, qui seuls peuvent calmer tous les chagrins. C'est dans cette solitude qu'il consacra ses loisirs à élever à la mémoire du Grand-Condé un monument littéraire digne de lui (2), un monument que respectèrent les passions

---

(1) Propres paroles de Mg[r]. le duc d'Enghien.

(2) Essai sur la vie du Grand-Condé, par L. J. de Bourbon, son 4.[e] descendant. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage.

mêmes des hommes. La simplicité qui sied à la vertu, et surtout à la vertu malheureuse, semble avoir dicté cet écrit, qui, par la modestie de son titre et la précision de style qui le distingue, peut être rapproché des commentaires du plus fameux capitaine de l'ancienne Rome. Hors de ces nobles délassemens, la Religion de ses pères occupa dès-lors toutes ses pensées; elle embellissoit encore sa bienveillance inépuisable pour ces malheureux émigrés errans sur la terre d'exil, auxquels il ne restoit d'autre patrimoine que le souvenir de ce qu'ils avoient souffert : il la mêloit à toutes ses actions. Ah! cette Religion, quelque divine qu'elle soit, ne sauroit avoir trop de consolations pour l'horrible coup qui le menace. L'homme qui convoite le trône des Bourbons a soif de leur sang; il ne peut parvenir au souverain pouvoir qu'en marchant sur le corps d'une grande victime : il est déjà fait, cet horrible choix. Le Corse en a frémi de joie; il a dit dans sa pensée : le jour est venu, la victime est dans mes mains; saisissons le glaive, et frappons-la. Roches d'Amesbury, de quelle nouvelle sinistre venez-vous d'être frappées? D'Enghien n'est plus; il est tombé sous le plomb homicide, en remerciant Dieu de périr de la mort d'un

soldat! D'Enghien n'est plus ; et le sang des Condés est désormais tari pour la France! Oh ! qui me donnera, comme au prophète des malheurs de Sion, qui me donnera d'*égaler les lamentations aux douleurs?* Non, le cœur humain n'a rien en lui qui puisse adoucir l'amertume de semblables pertes : le Prince de Condé ne se consolera point ; l'espoir de sa race n'est plus! et que peut toute la force du sage dans de telles circonstances? Que peut le héros? que peut même le chrétien..... Mais, que dis-je? le chrétien peut pardonner.

Si l'adversité a montré le Prince de Condé supérieur aux ames vulgaires, la Religion l'élevera au-dessus de lui-même, et les plaies de son cœur seront cicatrisées. Il n'a point péri, le monument sacré des pensées de paix dont il étoit rempli, ce testament immortel, digne d'être lu après celui du Roi-Martyr, dont il avoit si énergiquement déploré l'assassinat. C'est dans ce testament qu'après avoir protesté, comme lui, qu'il mouroit dans la foi des Montmorency et des Condés, il traçoit, il y a treize ans, ces paroles vraiment sublimes par la simplicité du style et la hauteur des sentimens : malheur au pointilleux panégyriste qui craindroit de les ré-

péter telles que l'ame du Prince de Condé les lui a dictées : *Je remercie Dieu de n'avoir jamais laissé pénétrer dans mon ame la plus petite idée de vengeance contre ceux qui nous ont fait tant de mal ; et j'espère que sa miséricorde et la clémence du Roi les ramèneront tôt ou tard à ces principes sacrés qui peuvent seuls rendre à la France son bonheur et sa tranquillité.*

Ainsi les prospérités toujours croissantes qui entraînoient le colosse vers sa chûte, en augmentant la résignation du Prince de Condé, n'avoient pas éteint chez lui l'espoir de mourir dans sa patrie. Je ne sais, écrivoit-il de sa retraite, mais il me semble qu'ici je suis moins exilé. Grâces lui soient rendues dans la tombe, de n'avoir pas désespéré du cœur des Français ! ..... Mais quoi ! déjà ses vœux s'accomplissent avec une rapidité inattendue. Ces populations armées qu'un homme avoit précipitées sur l'Europe, sont refoulées de toutes parts dans le sein de la France. L'heure des miséricordes célestes a sonné ; le fléau de Dieu est abandonné à sa propre foiblesse et la France et l'Europe sont délivrées à la fois du faix énorme des humiliations qu'un bras vengeur accumuloit sur elles depuis tant d'années. C'étoit à notre Prince,

à cet auguste vétéran de la fidélité, qu'appartenoit l'honneur d'accompagner sur la terre natale le Roi qu'il avoit proclamé jadis dans les camps. Ah! qu'il ne se croie point étranger aux transports qui éclatent sur leur passage. Nos braves pouvoient-ils se défendre d'un noble enthousiasme, en voyant cette tête blanchie dans des combats commandés par l'honneur, et que tant de périls avoient respectée? Pourquoi faut-il que sa vieillesse ne nous permette pas de le conserver longtemps parmi nous? Mais du moins, avant de nous quitter, il jurera obéissance à cette Charte, fruit inappréciable des méditations du Monarque dans les jours mauvais; à cette Charte qui rend à la Monarchie toute sa pureté que le temps avoit corrompue, et toute sa vigueur que le temps avoit affoiblie. Du moins il reverra encore le sejour de ses pères; et, s'il n'y retrouve plus ces jardins chantés par Delille et plantés par tant de héros, si elle a disparu cette retraite de la valeur où l'étranger contempla tant de fois l'armure de Jeanne d'Arcq et de Henri IV, il connoîtra que le souvenir des bienfaits de ceux qui l'ont habitée ne s'est point effacé; et les modestes appartemens que le dédain des Vandales a laissés debout, seront pour-

vus de tout jusqu'au luxe, pour me servir des propres expressions de ce bon Prince.

Cependant ses dernières années s'écouloient au milieu de ces débris; le terme d'une vie de plus de quatre-vingts ans s'approchoit. Revenu dans la capitale, il animoit encore par sa présence et par son aménité patriarcale, une société choisie, vraiment digne de charmer les ennuis de sa vieillesse, lorsqu'une maladie de quatre jours vint l'enlever aux indigens qui, agenouillés en foule à la porte de son palais, unissoient leurs vœux pour obtenir du Très-Haut la conservation de celui dont les secours avoient coutume de prévenir jusqu'à leurs plaintes. Il vit la mort avec le même calme qu'il l'avoit bravée dans les batailles. Aucun murmure n'étoit échappé de sa bouche depuis son retour comme dans ses malheurs; on n'entendit aucune parole amère démentir dans ses derniers momens la sérénité d'une conscience en paix avec elle-même. Il rayonnoit déjà des sublimes espérances du christianisme; et, comme autrefois Bayard, ses derniers mots furent une religieuse *aspiration* vers le Dieu des justes auquel il alloit se réunir. Disons-le hautement, les sentimens que fit éclater sa mort par-tout où il avoit vécu,

furent unanimes. Ceux dont il avoit adopté la gloire militaire confondirent leurs regrets avec les regrets de ceux qu'une longue société d'infortunes et de fatigues avoit rendus dignes de se nommer ses frères d'armes. On a vu plusieurs guerriers toucher de leur épée celle du Prince; touchante illusion qui prête au glaive du héros le pouvoir de communiquer la valeur. On a vu des habitans de Chantilly se jeter aux pieds des gardes que l'affluence de la multitude a rendus nécessaires, pour obtenir de le revoir encore une fois. Un invalide centenaire, qui semble représenter à lui seul cette armée témoin des premiers exploits du Prince, s'est aussi avancé dans cette foule : « et moi aussi, dit ce noble vieillard, je veux rendre un dernier hommage à mon général. » A ces mots, les rangs pressés de la multitude s'ouvrent devant lui : soutenu par deux soldats, il s'approche du cercueil, lentement et dans un douloureux silence; ses yeux affoiblis y demeurent longtemps fixés et se remplissent de larmes. Puis, tout-à-coup, se retournant vers les guerriers qui l'entourent : « Camarades, s'écrie-t-il, vous ne rendrez jamais le même devoir à un plus brave.... » Ce sont-là les hommages funèbres qui conviennent à un Condé !

Grand Prince ! dormez en paix dans l'asile funèbre des Duguesclin et des Turenne, à côté de ce roi pour lequel vous avez si vaillamment combattu, et qui comme vous a généreusement pardonné. Dormez en paix, et reposez-vous enfin de vos longues fatigues. Vos cendres ne seront pas troublées par des dissensions nouvelles; votre mémoire ne restera point honorée à demi parmi nous. Il sera un jour réalisé ce vœu tout français solennellement émis dans une grande assemblée : votre statue s'élevera au milieu de nous, environnée des souvenirs de votre vie toute entière; et, pour rappeler sans cesse votre glorieux exemple à des Français enfans d'un même Roi et sujets d'une même patrie, nous graverons ces mots sur le piédestal : A LA CONCORDE.

Après la lecture de l'ouvrage couronné, le président ouvre le billet cacheté qui y étoit joint, et proclame le nom de l'auteur (1), M. *Joseph-Théophile* FOISSET, de Bligny-sous-Beaune (Côte-d'Or).

---

(1) *N. B.* L'auteur n'est âgé que de 19 ans.

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS POUR 1820 ET 1821.

Un préjugé funeste, qui paroît avoir pris naissance dans le moyen âge, dans ces siècles d'agitation et d'ignorance où l'Europe étoit couverte des ténèbres de la barbarie, et qui naturalisé pour ainsi dire parmi nous, s'y maintient encore, malgré la civilisation la plus avancée, a fixé l'attention de l'Académie. Ce préjugé qui n'est fondé que sur la fausse idée qu'on s'est faite de l'honneur, et qui n'en est pas moins demeuré, jusqu'à ce jour, indestructible, consiste dans le détestable usage de provoquer un adversaire au combat singulier. C'est lui qui a fait les duellistes, les spadassins, et qui porte chaque jour le deuil et la consternation dans le sein des familles. Contre lui les lois civiles actuelles sont muettes, et les lois divines ont toujours été impuissantes. Le meurtre, lorsqu'il a lieu, n'est pas l'objet des recherches de la justice, et le meurtrier reste

impuni. Faut-il s'étonner, après cela, de la fréquence des duels et de la sécurité de ceux qui se rendent coupables d'un tel délit : aussi leur nombre semble-t-il s'accroître tous les jours, et il n'est pas rare de voir des amis intimes, des amis qui le sont dès l'enfance, forcés, par ce faux point d'honneur, à s'entr'égorger, souvent pour un mal-entendu. Le spadassin, toujours insolent, querelleur, n'ayant d'autre courage que celui qu'il trouve dans une certaine supériorité d'adresse qui lui vient de l'habitude de l'escrime, cherche un ennemi parmi ceux qui ne pensent pas à lui, qu'il n'a même jamais connus, et que bien surement il croit d'une moindre force que lui; et si, le défi étant accepté, il vient à triompher, comme il s'y attend, alors, tout fier de sa victoire, il se croit un personnage redoutable, joue le rôle de protecteur envers ceux qui admirent sa vaillance, heureux de cacher ainsi sa lâcheté sous le manteau de la bravoure. Le faux honneur ne peut être le partage que du faux brave.

Déterminée par ces considérations, l'Académie propose pour sujet du Prix à décerner en 1820, la question suivante :

Quels seroient les moyens les plus effi-

caces d'extirper du cœur des Français, cette maladie morale, reste de la barbarie du moyen âge, ce faux point d'honneur, qui les porte à verser leur sang dans les duels, au mépris des préceptes de la Religion et des lois de l'Etat?

La Météorologie nous intéresse sous une infinité de rapports. Les végétaux et les animaux qui nous nourrissent et nous habillent, notre santé, nos sensations, et quelquefois la force même de nos facultés intellectuelles reconnoissent son influence; aussi a-t-elle été dans tous les temps le sujet des études et des méditations des physiciens. Tant d'efforts et de travaux n'ont obtenu qu'un succès médiocre; et tandis que notre intelligence s'élevant jusqu'à la loi qui régit la matière, peut embrasser dans leur ensemble les mouvemens de la terre et des astres, elle ne possède que des systêmes et des conjectures plus ou moins probables sur les causes des météores aqueux, les plus importans de tous; et cependant ils se passent sous nos yeux, ils nous environnent, nous touchent et affectent immédiatement tous nos sens. C'est que l'action du soleil sur

les planètes est tellement prépondérante sur les actions mutuelles de celles-ci, qu'il a été permis de l'isoler pour l'étudier à part, de la mesurer, et d'en donner l'expression mathématique. Mais les phénomènes atmosphériques étant produits par plusieurs agens également puissans, dont quelques-uns sont imparfaitement connus, la difficulté de démêler et calculer la part de chacun et son degré d'influence est presque insurmontable. Toutefois nous sommes parvenus à une époque où des découvertes importantes présagent un meilleur succès et commandent de nouvelles tentatives : la théorie de la chaleur, son action sur les gaz et les vapeurs, les lois des mélanges de ces deux genres de fluides élastiques, la composition et la constitution de l'atmosphère, et plusieurs autres beaux résultats des recherches modernes, sont autant de fanaux nouvellement placés pour éclairer la route et dissiper une partie des ténèbres qui la couvrent. Déjà la rosée a laissé découvrir son secret, et une foule de faits particuliers sont venus se ranger sous la même explication. Les phénomènes sont mesurés avec plus de précision ; les instrumens d'observation sont devenus plus exacts

et plus parfaits. Nonobstant tous ces secours, on se flatteroit sans doute si l'on espéroit une solution complète ; mais il est important de réunir les travaux épars, et de fixer le point où nous sommes arrivés.

L'Académie propose, pour sujet du prix de Physique qu'elle décernera en 1821, cette question :

Jusqu'à quel point peut-on, dans l'état actuel de la Physique, expliquer les phénomènes météorologiques aqueux ?

Le prix pour chaque question est une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les Mémoires, envoyés au concours, seront adressés, *francs de port*, au Secrétaire de l'Académie, avant le 1er mars de l'année où le prix doit être décerné. Ce terme est de rigueur.

Les concurrens ne se feront connoître, ni directement ni indirectement ; ils joindront à leur Mémoire, un billet cacheté, contenant leurs noms, qualités et demeure, et portant la même épigraphe que celle mise en tête de la pièce.

Ils sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des Ouvrages qui lui auront été adressés, mais les auteurs auront la liberté

d'en faire prendre des copies, s'ils le désirent.

Les Membres résidens de l'Académie ne sont point admis au concours.

Signé ANTOINE, D. M., *Président.*

VALLOT, D. M., *Secrétaire.*

TABLE
DES MATIÈRES.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06376 6417

